RENDEMENT DU CRSH EN 2021-2022 :

RAPPORT SUR LES CONCOURS

Septembre 2022 | Préparé par la Division de la planification et des opérations des programmes

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Canada

Table des matières

Introduction 3

Survol 4

Comités de sélection du CRSH 8

Sondages auprès des membres de comité et rapports d'observateurs : survol et principales conclusions ... 11

Occasions de financement de 2021-2022 29

- Formation en recherche et perfectionnement des chercheurs 29
- Recherche Savoir 48
- Partenariats de recherche 61
- Défis de demain 80
- Initiatives conjointes 88

Annexe A – Questionnaire des membres de comité : résultats globaux et tendances sur trois ans 96

Annexe B – Liste des observateurs 2021-2022 110

Annexe C – Charge de travail des membres de comité 111

Annexe D – Statistiques sur les concours 117

Annexe E – Données des concours sur l'équité, la diversité et l'inclusion 125

Annexe F – Représentation des établissements par occasion de financement 136

Annexe G – Profils linguistiques dans le cadre des concours du CRSH 140

Introduction

Le Rapport sur les concours est élaboré chaque année pour le Comité des programmes du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Ce rapport appuie le mandat du Comité, qui consiste à évaluer comment les programmes du CRSH contribuent à la réalisation des objectifs de l'organisme et à formuler des recommandations au conseil d'administration sur les orientations stratégiques à adopter pour l'affectation budgétaire des programmes ainsi que sur la structure et l'équilibre généraux des programmes du CRSH.

Le rapport donne une vue d'ensemble des activités entreprises dans l'année par les portefeuilles de programmes du CRSH et intègre les commentaires des membres de comité et des observateurs. Des données ponctuelles sur les demandes évaluées et attribuées au cours de l'exercice 2021-2022 sont incluses pour éclairer et appuyer les discussions en comité. Ces résultats servent également à orienter les programmes du CRSH dans une optique d'apprentissage et d'amélioration continus. Le rapport comprend également des renseignements sur les concours, dont les dates d'évaluation, qui se situent entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022. Ne sont pas incluses les subventions et les bourses accordées après ces dates qui résultent d'une réaffectation de fonds entre les programmes et les possibilités de financement ou d'un financement gouvernemental supplémentaire.

Le rapport présente aussi les données sur les taux d'acceptation et la charge de travail des membres de comité d'évaluation du mérite du CRSH, ainsi qu'un survol de leur formation universitaire et de la représentativité de quatre groupes désignés : les femmes, les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les minorités visibles. Cette année encore, le rapport comprend une analyse des tendances pluriannuelles des commentaires que les membres de comité et les observateurs ont fournis dans divers questionnaires.

Le présent rapport est complémentaire aux divers rapports du CRSH, dont le Rapport sur les résultats ministériels annuel présenté au ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie. Il est également complémentaire aux données complètes sur les concours se trouvant sur le site Web du CRSH, y compris les tableaux de bord interactifs. D'autres détails et données connexes sont accessibles au public par le moteur de recherche des attributions du CRSH, sur la page des statistiques relatives aux concours du CRSH et sur le Portail du gouvernement ouvert. Dans le but d'appuyer la transparence et la politique de gouvernement ouvert, le CRSH rendra le rapport public sur le Portail du gouvernement ouvert. Les éléments clés du rapport seront mis en évidence sur le site Web du CRSH et dans les médias sociaux tout au long de l'année à venir.

Survol

L'évaluation du mérite et la sélection par comité sont continuellement modulées pour évoluer, tenir compte des pratiques exemplaires internationales et intégrer les changements aux politiques et aux pratiques inspirés des intervenants du milieu de la recherche. L'analyse réalisée dans le Rapport sur les concours favorise l'apprentissage et les améliorations dans le cadre des concours du CRSH.

Par ailleurs, la Division de la planification et des opérations des programmes mène annuellement une consultation interne à l'échelle du CRSH au sujet des changements aux programmes et aux politiques connexes. Connu sous le nom de « Lancement général », ce processus de consultation a pour but d'harmoniser et de coordonner systématiquement les changements transversaux dans les différentes occasions de financement qu'offre le CRSH.

Contexte de 2021-2022 : maintenir la dynamique dans un monde en évolution

Le CRSH a lancé un nouveau fonds d'intervention spécial en 2021-2022 pour soutenir les stagiaires de recherche ukrainiens. Ce fonds temporaire permet à tous les titulaires de subventions actifs et admissibles des trois organismes de demander un supplément qui offre un an de secours et d'aide aux stagiaires (c'est-à-dire les étudiants diplômés ou les chercheurs postdoctoraux) dont la recherche en Ukraine a été interrompue par la crise en cours. En outre, il permet aux titulaires de subventions de garder les stagiaires de recherche qui devaient retourner en Ukraine en 2022, mais qui ne le peuvent pas en raison de la situation actuelle.

Mesures de soutien liées à la COVID-19

Au cours de l'année, le CRSH a mis en œuvre un certain nombre de mesures destinées à soutenir et à aider le milieu de la recherche. Les mesures suivantes ont été communiquées de façon continue sur le site Web du CRSH, dans le cadre de webinaires et au sein des réseaux d'administrateurs de recherches et d'études des cycles supérieurs :

- prolongation maximale de 12 mois des subventions pour tenir compte des retards qu'accusent les activités de recherche financées par le CRSH;
- prolongation de la date limite de présentation des rapports financiers;
- assouplissement des règles suivant l'attribution pour les titulaires de bourses d'études et de recherche;
- prise en compte des perturbations liées à la COVID-19 à la détermination du statut de chercheur émergent;
- possibilité pour les demandeurs de décrire les éventuelles répercussions de la COVID-19 dans leur demande, ou d'y joindre un plan d'urgence visant à remédier aux effets que la pandémie pourrait avoir sur la recherche proposée;
- possibilité pour les candidats et les cocandidats d'inclure les arrêts ou ralentissements de travail dus à la COVID-19 dans leur CV du CRSH ou leur CV commun canadien;
- indemnités temporaires pour personnes à charge et remboursement des coûts afférents pour tous les membres de comité qui ne sont pas dans la fonction publique fédérale.

Le CRSH a continué de surveiller de près les perturbations causées par la pandémie de COVID-19 et de cibler les mesures adéquates pour réduire au maximum les répercussions sur les concours.

Priorités de l'organisation et des trois organismes

L'an dernier, le CRSH a travaillé en étroite collaboration avec d'autres organismes et ministères, par l'entremise du Comité de coordination de la recherche au Canada (CCRC), pour soutenir le milieu de la recherche au pays pendant la pandémie de COVID-19 et l'aider à devenir plus fort, plus équitable, plus connecté et plus innovateur. Le rapport d'étape 2021-2022 du CCRC[1] détaille les initiatives clés qui font avancer ces priorités fédérales partagées.

De nouveaux partenariats et des innovations dans la prestation des programmes du CRSH, y compris l'harmonisation au CRSH et dans les trois organismes fédéraux de financement, ont continué d'être mis en œuvre tout au long de l'année. Certains de ces progrès sont présentés ci-dessous.

Principaux changements mis en œuvre au cours du cycle des concours de 2021-2022

Nouvelles possibilités de financement

- **Initiative sur la race, le genre et la diversité :** Le CRSH a lancé cette occasion de financement à titre d'initiative spéciale à partir d'un investissement du budget fédéral de 2021. L'objectif de l'Initiative sur la race, le genre et la diversité était d'appuyer les partenariats de recherche entrepris par et pour les communautés avec des établissements postsecondaires ancrés dans l'expérience vécue des groupes sous-représentés ou défavorisés qui analysent les causes du racisme et de la discrimination systémiques, et de leur persistance. Pour l'instant, le CRSH ne compte pas prolonger cette initiative après 2021-2022. Une initiative conjointe avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) a été ajoutée afin de financer les demandes méritoires de l'Initiative sur la race, le genre et la diversité qui sont pertinentes au mandat des IRSC.
- **Imaginer l'avenir du Canada – Carrefour des idées : le Canada et l'économie circulaire :** Le CRSH a lancé cette occasion de financement en deux étapes afin d'aborder le concept d'économie circulaire dans le contexte canadien comme une voie vers la durabilité, motivé non seulement par des préoccupations environnementales, mais aussi par la crainte de perturbations potentielles des chaînes d'approvisionnement mondiales et la possible transition d'autres pays vers des modèles économiques circulaires. Un laboratoire d'idées est une façon novatrice de générer et d'appuyer des projets interdisciplinaires qui présentent des solutions créatives à des défis mondiaux pressants – comme ceux définis dans le cadre de l'initiative Imaginer l'avenir du Canada du CRSH – et d'expérimenter de nouvelles approches de mentorat par les pairs. La première étape consistait en des manifestations d'intérêt et un atelier, auquel participaient des pairs-mentors; à la deuxième étape, les équipes sélectionnées étaient invitées à présenter une demande de financement.
- **Nouveau concours de synthèse des connaissances :** Le CRSH a lancé et administré un nouveau concours de subventions de synthèse des connaissances sur la société asociale émergente. Il s'agit de l'un des 16 défis mondiaux de demain à relever dans le cadre de l'initiative Imaginer l'avenir du Canada du CRSH. Lancé en partenariat avec Emploi et Développement social Canada, il vise à

[1] Le rapport d'étape 2021-2022 du CCRC sera affiché sur le site du CCRC à la fin octobre ou au début novembre 2022.

favoriser une meilleure compréhension de l'état des connaissances concernant le sentiment croissant de déconnexion, d'isolement et de solitude dans la société canadienne.

Principales mises à jour sur le Web

- **Utilisation d'un style d'écriture neutre et inclusif :** Lorsque le texte du site Web est révisé, il est maintenant vérifié pour s'assurer qu'il est conforme aux normes d'écriture neutre et inclusive. Cette mesure n'a pas encore été appliquée au texte des plateformes de candidature en ligne (SOLS, RP1 et Convergence), car elle nécessitera un remaniement majeur.
- **Nouvelle page Web** pour l'équité, la diversité et l'inclusion dans le milieu de recherche.
- **Nouveau format pour les instructions :** Pour des raisons d'accessibilité, le CRSH abandonne l'utilisation d'instructions imprimables en format PDF pour se tourner vers le format HTML.
- **Mise à jour de la terminologie relative à l'évaluation et à la sélection dans le contexte de l'évaluation du mérite :** Le terme « comité de sélection » a été remplacé par « comité d'évaluation du mérite ».
- **Nouvelle page Web** pour les documents d'information pour les comités du Parlement.
- **Mise à jour de la page Web sur les établissements postsecondaires canadiens :** La définition d'établissement postsecondaire canadien (dans la Foire aux questions) a été mise à jour.
- **Nouvelle page Web pour les** Lignes directrices du CRSH sur l'évaluation d'impact **:** Le CRSH a lancé une nouvelle page Web sur l'évaluation d'impact en mai 2021. L'objectif de cette page Web est de fournir aux candidats des conseils et des renseignements supplémentaires sur la *Loi sur l'évaluation de l'impact*, l'annexe A – Formulaire d'évaluation de l'impact, et les prochaines étapes si leur projet est visé par la Loi.

Nouvelles options et nouveaux processus des programmes

- **Considérations sur la diversité dans la conception de la recherche :** Un nouveau Module sur les considérations relatives à la diversité dans la conception de la recherche a été introduit cette année. Les candidats doivent y indiquer en quoi ces considérations s'appliquent ou non à leur recherche. Le module a été adapté et intégré aux possibilités de financement des bourses de doctorat (bourses doctorales du CRSH et du Programme de bourses d'études supérieures du Canada) et des bourses postdoctorales afin de répondre aux exigences spécifiques de chaque programme. À l'heure actuelle, le module sur la diversité dans la conception de la recherche sert d'outil de sensibilisation et n'est pas soumis à l'examen du mérite.
- **Lancement des exigences en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans les subventions de partenariat :** Le CRSH a mis à l'essai les exigences en matière d'équité, de diversité et d'inclusion à la deuxième étape du concours des subventions de partenariat. L'initiative comprenait un guide du CRSH sur l'équité, la diversité et l'inclusion et l'ajout de critères d'évaluation en la matière dans les pratiques et les méthodes de recherche. Ces exigences seront mises en œuvre dans le cadre du concours de l'étape 1 de 2022-2023.
- **Avis de décision pour les bourses de doctorat :** La diffusion des résultats a été harmonisée avec les autres possibilités. Le CRSH fournit maintenant aux candidats un avis de décision dans sa trousse de

résultats précisant le degré de satisfaction aux critères d'évaluation, ainsi que des renseignements sur les notes des membres de comité et les résultats du concours en général. Auparavant, les candidats ne recevaient que leur note globale.

- **Ajout d'une catégorie de participant codirecteur pour les subventions de partenariat :** À la lumière de la Réponse de la direction et plan d'action à l'évaluation des occasions de financement de partenariats 2018, le CRSH a ajouté une catégorie de participants à la codirection de projet dans le cadre du concours de subventions de partenariat de 2021-2022. Cette nouvelle catégorie contribue à faciliter la participation de non-universitaires à la direction de projets et à l'établissement d'objectifs de recherche. Elle répond également aux demandes de la communauté concernant les modèles de codirection dans les demandes pour le Programme de partenariat.

Comités de sélection du CRSH

Qui étaient les membres de nos comités en 2021-2022?

En 2021-2022

Nombre de concours : **21**

Nombre de comités : **103**

Nombre de membres de comité : **936** (**35** de l'étranger[2])
Âge moyen[3]: **50**
Nombre moyen d'années de service[4] : une : **57 %**; deux : **23 %**; trois : **15 %**; quatre : **5 %**
Taux d'acceptation moyen : **37 %**
Moyenne des membres qui reviennent[5] : **33 %**
Nombre de répondants qui se sont retirés du processus : **70**

Déclaration volontaire[6]

54 % Femmes
37 % Hommes
3 % Autre[7]
2 % Autochtones
10 % Personnes en situation de handicap
17 % Minorités visibles
5 % Préfère ne pas répondre (moyenne pour les questions sur les groupes désignés)

Profil linguistique[8]

Anglais : 75 %
Français : 25 %

Représentation sectorielle

97,3 % Établissements postsecondaires
0,1 % Secteur industriel
2,0 % Organismes sans but lucratif
0,5 % Secteur public

Représentation institutionnelle[9]

46 % grand établissement
29 % moyen établissement
16 % petit établissement
1 % collège
(**4 %** établissement étranger)

Postes au sein de l'établissement

37 % Professeur agrégé
21 % Professeur titulaire
30 % Professeur adjoint
11 % Autre
1 % Professeur associé

[2] Membres d'un établissement international.
[3] Selon 351 réponses aux questionnaires de déclaration volontaire compilés en 2021-2022.
[4] Selon 475 réponses aux sondages sur l'expérience générale des évaluateurs du mérite 2021-2022.
[5] Membres qui ont siégé à un comité du CRSH au cours des cinq dernières années.
[6] Selon les résultats du questionnaire de déclaration volontaire lié à l'équité, la diversité et l'inclusion ; voir **l'annexe E**.
[7] Personnes au genre fluide, personnes non binaires, personnes bispirituelles, hommes trans, femmes trans, personnes ne s'identifiant dans aucune des catégories proposées.
[8] Selon la langue de correspondance des membres de comité. À l'exception des membres de quelques comités d'évaluation du mérite qui ne fonctionnent qu'en anglais, tous les membres sont effectivement bilingues.
[9] La méthodologie actuelle pour déterminer la taille des établissements est similaire à celle de la classification de Chaires de recherche du Canada : Les établissements de grande taille sont ceux qui reçoivent 40 chaires ou plus, ceux de moyenne taille, entre 11 et 39 chaires, et ceux de petite taille, 10 chaires ou moins. Ceux qui n'atteignent pas le seuil d'au moins 100 000 $ de financement des trois organismes sont classés dans la catégorie « autres » dans nos analyses afin de représenter les établissements admissibles considérés comme de taille inférieure à ceux de petite taille. **Voir l'annexe F** pour une ventilation par occasion de financement.

Formations disciplinaires des membres

Les pourcentages sont calculés selon la participation des membres et le nombre de participants qui ont nommé ces domaines comme l'une de leurs disciplines principales. Les personnes qui participent à plus d'un comité au cours de l'année sont comptées chaque fois qu'elles participent.

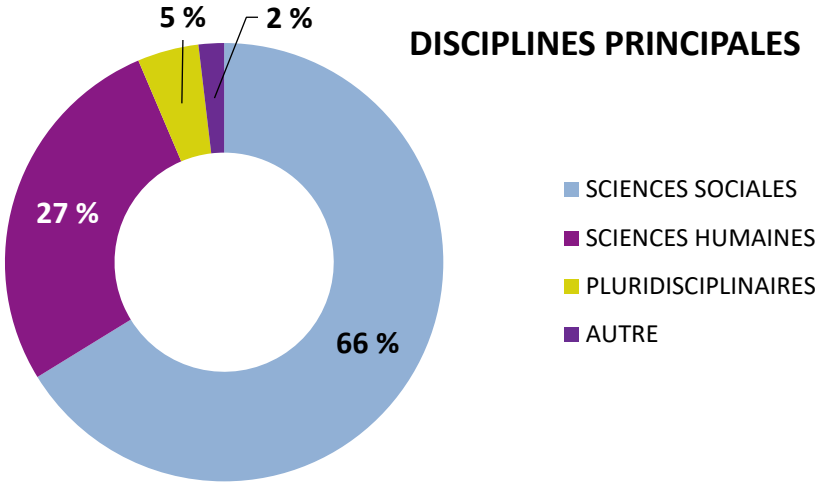

RÉPARTITION DES MEMBRES EN SCIENCES SOCIALES % des membres en sciences sociales	
Économie	16,0 %
Relations industrielles	14,0 %
Criminologie	11,5 %
Folklore	9,5 %
Sciences politiques	7,7 %
Archéologie	7,5 %
Démographie	6,2 %
Éducation	6,0 %
Urbanisme, aménagement régional et études environnementales	5,2 %
Linguistique	3,8 %
Anthropologie	3,5 %
Travail social	2,5 %
Sciences administratives, gestion des affaires et commerce	2,3 %
Psychologie	1,8 %
Droit	1,2 %
Sociologie	0,7 %
Géographie	0,7 %

RÉPARTITION DES MEMBRES EN SCIENCES HUMAINES % des membres en sciences humaines	
Philosophie	22,2 %
Études anciennes et langues classiques et mortes	20,6 %
Communications et études des médias	19,4 %
Histoire	14,1 %
Études médiévales	11,7 %
Archivistique	4,0 %
Études religieuses	3,2 %
Littératures et langues modernes	2,0 %
Bibliothéconomie et science de l'information	2,0 %
Beaux-arts	0,8 %

RÉPARTITION DES MEMBRES CATÉGORISÉS PLURIDISCIPLINAIRES % des membres pluridisciplinaires	
Études pluridisciplinaires	85,4 %
Études féministes	14,6 %

RÉPARTITION DES MEMBRES CATÉGORISÉS « AUTRE » % des membres autres	
Non précisé	58,8 %
Autre	41,2 %

Les subventions et les bourses de recherche du CRSH sont octroyées selon un processus d'évaluation du mérite. Des centaines de bénévoles sont recrutés pour contribuer à ce processus. Le CRSH cherche à garantir une multitude de points de vue et d'expériences issus des quatre coins du Canada et de l'étranger. La plupart des membres de comité proviennent d'universités canadiennes, même si des membres sont également recrutés dans des collèges et d'autres établissements – y compris dans les secteurs public, privé et sans but lucratif –, selon les besoins de l'occasion de financement.

Les membres de comité évaluent le mérite des demandes et fournissent une note en utilisant le barème de cotation préétabli du CRSH. Le comité discute ensuite des demandes avant de formuler les recommandations de financement à la direction du CRSH. Les présidents des comités sont choisis pour veiller à ce que ces derniers s'acquittent de leur travail de manière juste, exhaustive et intègre tout en garantissant le respect des politiques et des procédures du CRSH.

Sondages auprès des membres de comité et rapports d'observateurs : survol et principales conclusions

475 sondages auprès des membres de comité ont été remplis

16 concours ont fait l'objet d'un sondage

Taux de réponse de

51 %

11 rapports d'observateurs

Sondages auprès des membres de comité : Pour favoriser l'amélioration continue, le CRSH sollicite les commentaires de la communauté de l'évaluation du mérite sur diverses questions. Des sondages en ligne sont distribués à la plupart des comités afin d'obtenir les commentaires des membres à la fin du processus de sélection. Ces sondages visent à en savoir plus sur l'expérience vécue en général durant le processus d'examen du mérite et à obtenir des commentaires sur l'utilité des outils et des lignes directrices.

L'annexe A présente la liste des questions du sondage, les résultats complets et une analyse des tendances sur trois ans.

Rapports des observateurs : Le CRSH invite également les membres de la communauté universitaire à observer le processus de sélection et à donner leur avis sur les façons de l'améliorer. Les observateurs assistent aux réunions de sélection (en personne ou par vidéoconférence) et soumettent des rapports narratifs au CRSH. Vous trouverez à **l'annexe B** la liste des rapports d'observateurs reçus en 2021-2022.

Principales conclusions

Les commentaires des membres et des observateurs de l'examen du mérite fournissent des indications précieuses sur un certain nombre d'éléments du processus d'évaluation. Pour une deuxième année consécutive, le taux de participation à l'enquête a chuté, passant de 55 % à 51 %, soit une baisse de 4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Cette baisse pourrait une fois de plus être attribuée à l'augmentation de la charge de travail et des demandes en ligne en raison d'un environnement de travail éloigné. Le CRSH continuera de surveiller si cette tendance se maintient alors que les établissements postsecondaires reviennent à l'apprentissage en personne.

Les grandes lignes des conclusions du sondage et des rapports d'observateurs sont présentées plus loin, sous les quatre thèmes suivants :

- **Processus d'évaluation du mérite**
- **Charge de travail des comités**
- **Équité, diversité et inclusion**
- **Soutien du personnel du CRSH**

Ces sujets et les résultats sélectionnés ne représentent pas tous les commentaires reçus en 2021-2022; ces conclusions générales visent plutôt à illustrer quelques-unes des questions principales ou transversales qui se sont dégagées d'une analyse des réponses reçues. Toutes les conclusions et recommandations feront l'objet d'une analyse approfondie pour chaque programme afin de s'inspirer des réussites et d'orienter les changements et les améliorations à apporter.

Processus d'évaluation du mérite

Les processus d'évaluation du mérite du CRSH ont encore été touchés par la pandémie en 2021-2022. Les processus d'évaluation ont continué à se dérouler à distance. Les mesures temporaires de rationalisation introduites pour une majorité de possibilités de financement au début de la pandémie (comme la réduction du nombre de lecteurs, la limitation des discussions sur les dossiers retenus ou non, la réduction du nombre de demandes par évaluateur et la simplification des formulaires de notation) ont été en grande partie abandonnées en 2021-2022. Cependant, certaines mesures ont pu être maintenues en place, à la discrétion de l'équipe du programme, dans le cadre de ses travaux visant à gérer le travail du comité de manière plus efficace.

Les répondants ont fourni des commentaires précieux sur le succès du processus et formulé des suggestions d'améliorations potentielles. Les membres de comité et les observateurs ont relaté une expérience extrêmement positive de l'examen du mérite. En 2021-2022, 91 % ont jugé le processus global d'examen du mérite comme bon (48 %) ou excellent (43 %). Ces chiffres reflètent assez bien les réponses au sondage des deux années précédentes.

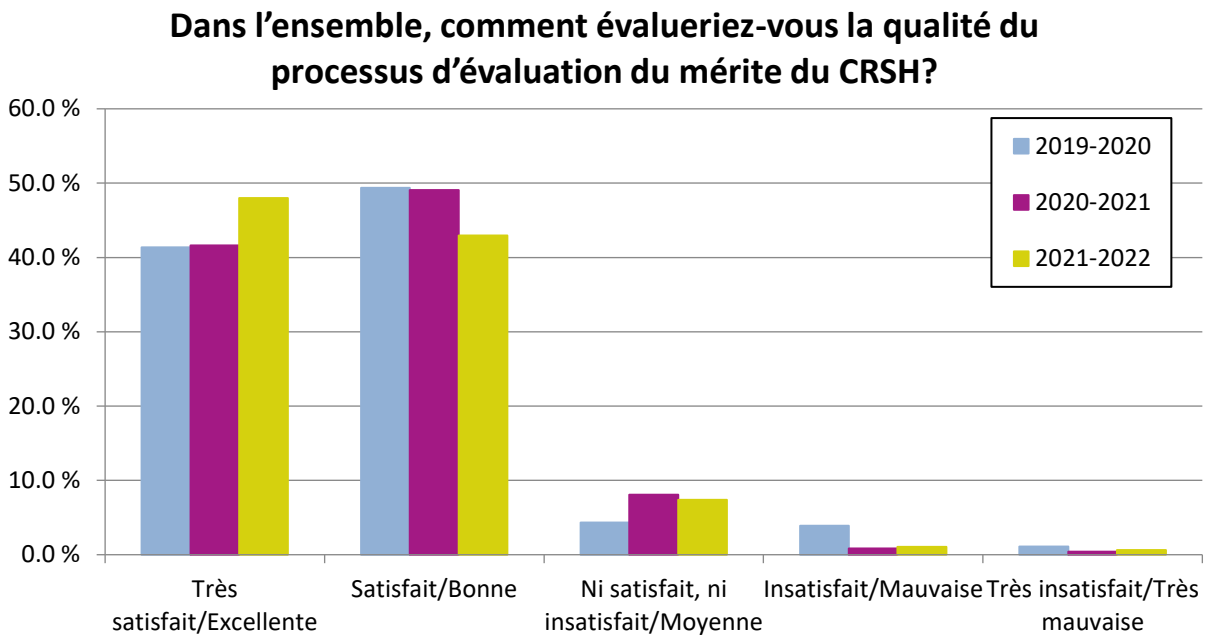

« Le processus est très bien organisé, les différentes étapes sont communiquées clairement et bien à l'avance, et la personne de référence a été très réactive aux questions/préoccupations qui se sont présentées. »
Membre de comité, bourses doctorales

« Le processus d'évaluation est intègre. Il s'agit d'un processus équitable. Les membres de comité s'efforcent d'évaluer les demandes de la manière la plus positive possible. Il est important de noter que les membres de comité étaient toujours prêts à reconsidérer leurs premières impressions sur les candidats et leurs propositions; j'ai considéré cela comme un élément particulièrement positif de l'expérience. Enfin, le responsable du programme joue un rôle très important en gérant le processus et en guidant les membres de comité. »
Membre de comité, subventions Savoir

« J'ai vécu une expérience formidable et ce fut un véritable privilège de constater à quel point un comité peut bien travailler et prendre des décisions collectives (cela est dû en grande partie au président!). Grâce à cette expérience, j'ai eu l'honneur de découvrir la portée et la qualité de la recherche soutenue par le CRSH. Ce fut réellement une merveilleuse affectation. Merci. »
Membre de comité, prix Impacts

« Dans l'ensemble, le processus a été très bien géré et je n'ai pas de commentaires majeurs à formuler pour l'améliorer. Le processus a pris beaucoup de temps, mais je m'y attendais. »
Membre de comité, subventions Connexion, juin 2021

Critères d'évaluation et mécanismes de notation

Les outils d'évaluation du CRSH ont été bien accueillis dans l'ensemble. La plupart des membres ont jugé que les principaux outils étaient « extrêmement utiles » ou « très utiles ».

Dans quelle mesure les outils suivants vous ont-ils été utiles?

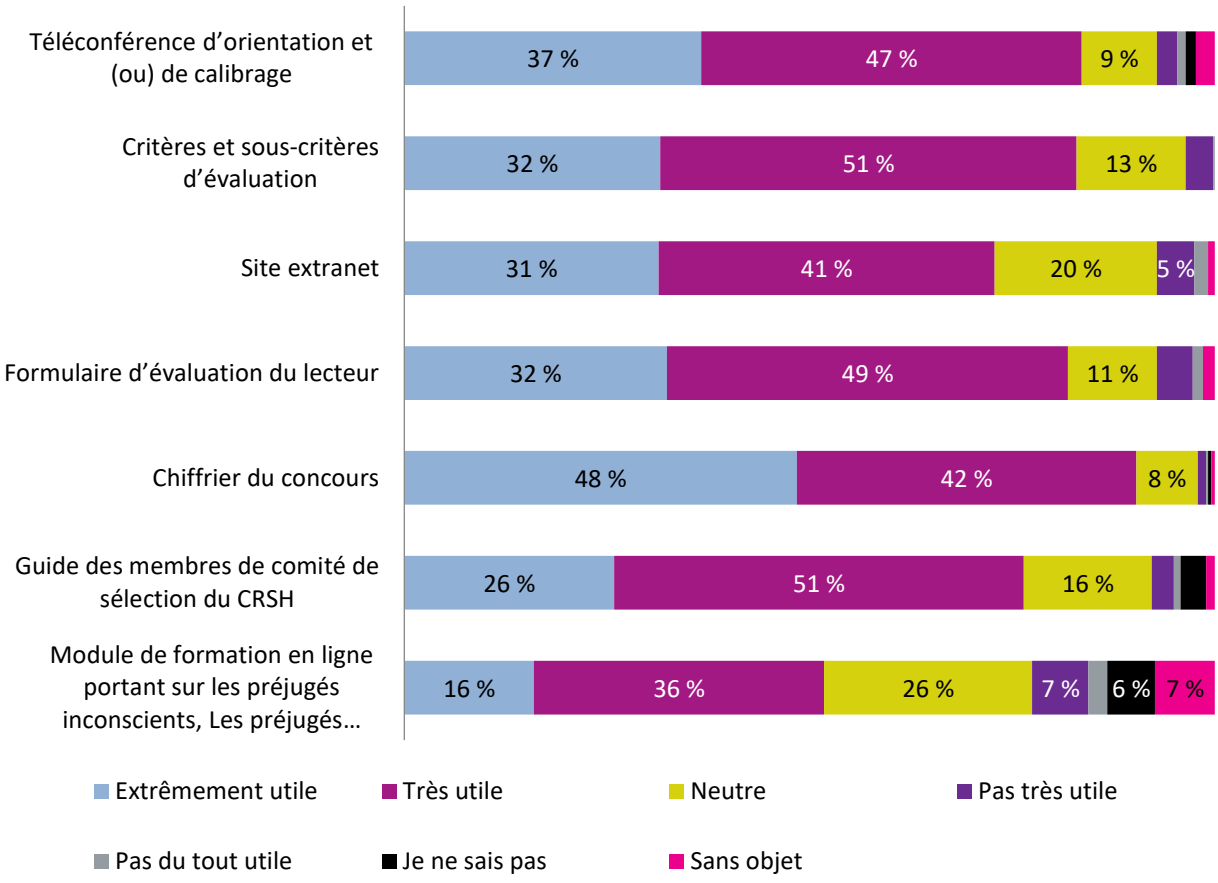

* Les pourcentages inférieurs à 5 % ne sont pas indiqués

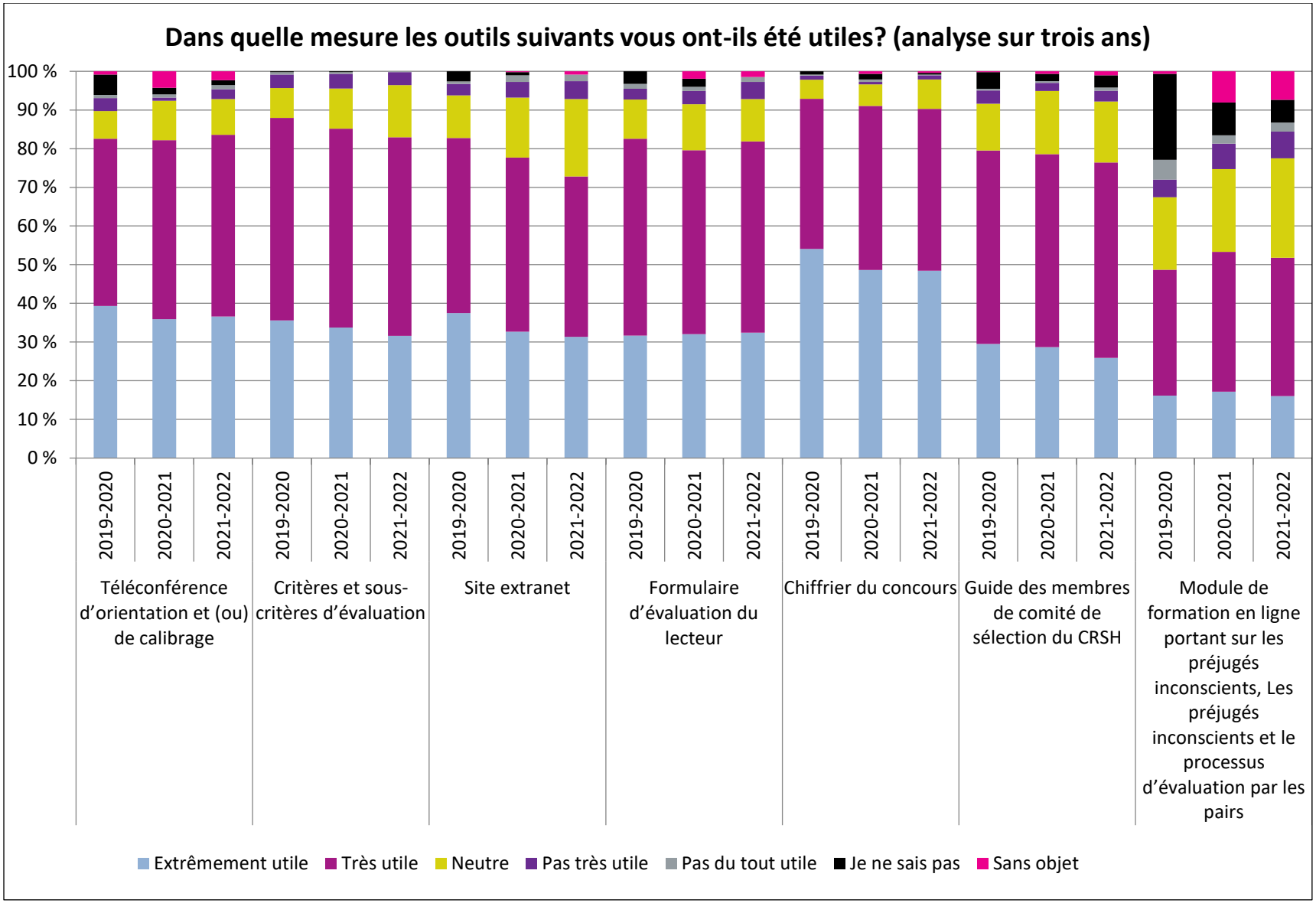
Dans quelle mesure les outils suivants vous ont-ils été utiles? (analyse sur trois ans)
100 %
90 %
80 %
70 %
60 %
50 %
40 %
30 %
20 %
10 %
0 %
2019-2020
2020-2021
2021-2022
Téléconférence d'orientation et (ou) de calibrage
Critères et sous-critères d'évaluation
Site extranet
Formulaire d'évaluation du lecteur
Chiffrier du concours
Guide des membres de comité de sélection du CRSH
Module de formation en ligne portant sur les préjugés inconscients, Les préjugés inconscients et le processus d'évaluation par les pairs
Extrêmement utile
Très utile
Neutre
Pas très utile
Pas du tout utile
Je ne sais pas
Sans objet

Les commentaires au sujet des critères et sous-critères d'évaluation étaient positifs dans l'ensemble. Au cours des trois dernières années, près de 85 % des évaluateurs du mérite ont estimé que les critères et les sous-critères d'évaluation étaient « extrêmement utiles » ou « très utiles ».

Réponses au sondage sur l'utilité des critères et sous-critères d'évaluation sur une période de trois ans.

Années	Extrêmement utile	Très utile	Neutre	Pas très utile	Pas du tout utile	Je ne sais pas	Sans objet
2019-2020	36 %	52 %	8 %	3 %	1 %	0 %	0 %
2020-2021	34 %	51 %	10 %	4 %	0 %	0 %	0 %
2021-2022	32 %	51 %	13 %	3 %	0 %	0 %	0 %

De nombreux membres des comités ont commenté les processus d'examen approfondis au sein de leurs comités, où les critères sont suivis de près. Certains ont noté la nécessité d'une plus grande clarté sur les définitions et la notation, ainsi que sur d'autres aspects des demandes et des budgets.

Dans l'ensemble, les membres continuent d'être bien soutenus lors des réunions de sélection. Ils ont fait l'éloge des feuilles de notation, soulignant qu'elles permettaient de gagner du temps et d'orienter les discussions.

90 % des répondants au sondage ont qualifié les feuilles de calcul sur les concours d'« extrêmement utiles » (48 %) ou de « très utiles » (42 %) (n=475).

« Le Webex avec feuille de calcul en ligne est une très bonne fonctionnalité, et j'ai aimé la façon dont tout était intégré pour passer de la feuille de calcul au formulaire. Le soutien du personnel est impeccable. »
Membre de comité, subventions de développement Savoir

En 2021-2022, la plupart des occasions de financement ont poursuivi les sessions d'étalonnage établies avant les réunions de décision, au cours desquelles les membres sont informés et entreprennent un processus fictif en utilisant des exemples de demandes. Ces sessions continuent d'être un élément essentiel pour assurer un processus d'examen équitable et ouvert et sont inestimables pour les nouveaux évaluateurs. Au cours des trois derniers cycles d'évaluation, plus de 80 % des évaluateurs du mérite ont évalué l'utilité des réunions d'orientation/étalonnage comme étant « extrêmement utile » ou « très utile ».

L'étalonnage automatique a été introduit dans le concours des bourses postdoctorales en 2020-2021. L'auto-calibration résout les écarts de notation entre les membres de comité en faisant la moyenne ou en normalisant les notes préliminaires de chaque membre de comité pour

s’assurer qu’elles ne s’écartent pas de la moyenne du comité. Une fois que la réunion du comité commence, les scores ne sont plus calibrés automatiquement. Pour cette deuxième année d’utilisation, les membres de comité ont reconnu l’utilité de l’outil et suggéré plus de formation et de clarification sur le processus. Après ce projet pilote réussi pour le concours des bourses postdoctorales, l’auto-calibration a été introduite dans le concours des bourses de doctorat du CRSH en 2021-2022 avec des résultats positifs.

« Je pense que cela devrait être mieux expliqué lors de la réunion d’introduction, et réexpliqué lors de la réunion d’information. Ensuite, seules ces notes devraient être affichées lors de la réunion d’information. Cela créait de la confusion chez les membres de comité quand il était temps de changer les notes, et honnêtement, le personnel avait aussi du mal à suivre. »

Membre de comité, bourses doctorales

L'analyse des tendances sur trois ans qui suit montre des opinions toujours positives sur la façon dont le processus d'évaluation du CRSH est géré.

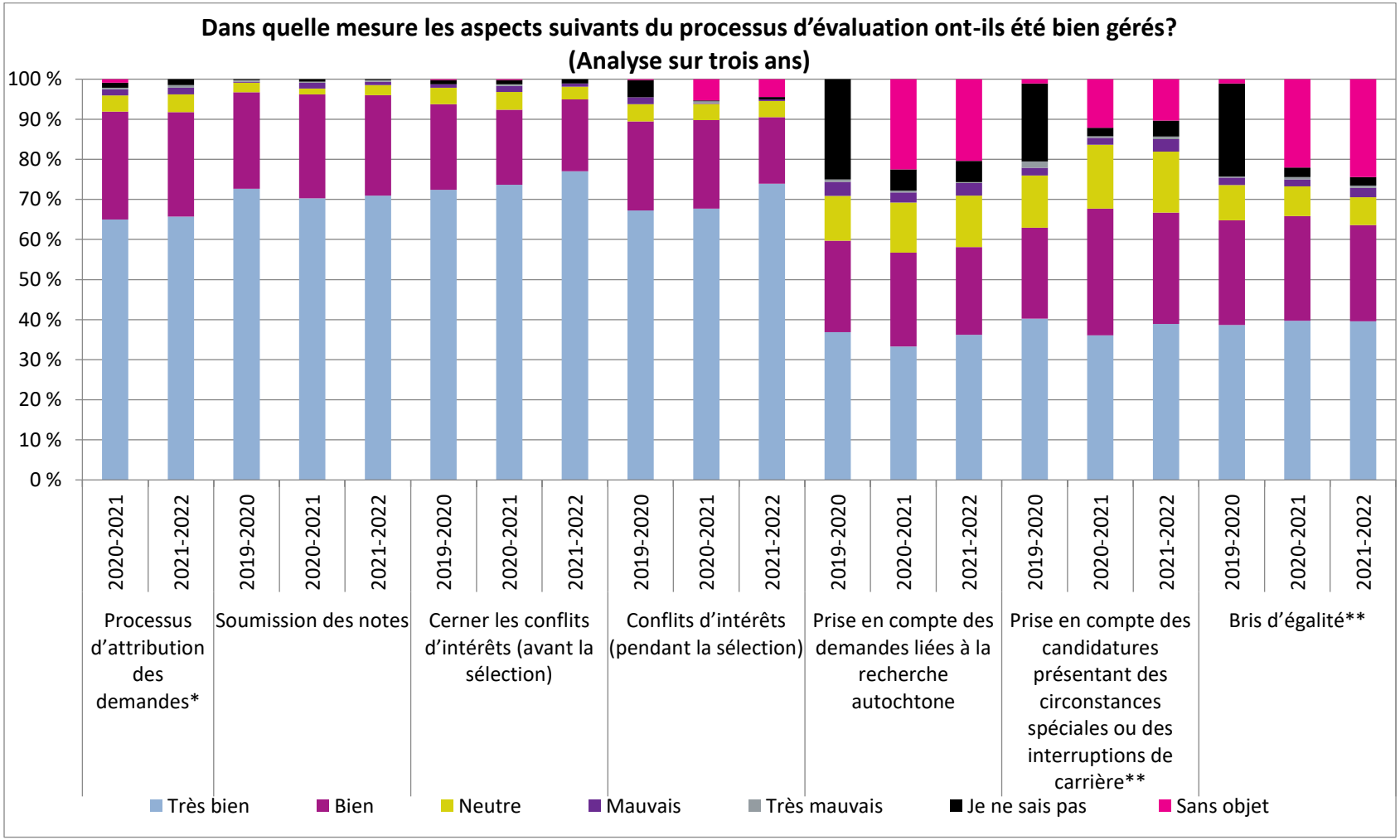

* Pas demandé en 2019-2020

** Pas demandé dans tous les questionnaires en 2019-2020

Technologie : Comme l'an dernier, les membres de comité ont dû composer avec certains problèmes technologiques, notamment avec la connectivité et le téléchargement de fichiers à partir de l'extranet du CRSH. Dans certains cas, les membres ont dû éteindre la vidéo pendant les réunions par vidéoconférence afin de stabiliser la connexion, qui était d'une qualité variable d'un membre à l'autre du comité. Dans l'ensemble, les outils de vidéoconférence ont bien fonctionné.

Conformément aux résultats de l'année dernière, seulement **5 %** des répondants ont cité la technologie (c.-à-d., réunions par vidéoconférence, conférences téléphoniques, extranet du CRSH) comme raison qui les dissuaderait de participer à titre de membre de comité (n=475) de nouveau. C'est une baisse par rapport aux résultats de l'an dernier (7 %).

« J'ai apprécié la fonction de salle d'attente de Webex dans les cas où l'un des membres de comité avait un conflit d'intérêts, cela a très bien fonctionné. Cela a vraiment simplifié le processus, c'est la première fois que cela a été utilisé (pour moi) dans le processus de décision. »
Membre de comité, subventions de développement Savoir

La technologie continuera de s'améliorer. De nouvelles mises à niveau pour la plateforme de vidéoconférence contribueront à améliorer sa stabilité et sa fiabilité, notamment par une meilleure connectivité et fonctionnalité pour une expérience de haute qualité.

Expérience des processus virtuels : Les débats concernant la tenue des réunions de sélection en personne ou à distance ne sont pas nouveaux chez les bénévoles des comités du CRSH.

Comme l'année précédente, les membres qui ont appuyé les processus d'examen du mérite à distance ont fait remarquer que celui-ci permettait d'économiser temps et argent, car il ne nécessitait pas de déplacement et limitait donc les impacts environnementaux. D'autres commentaires ont émergé cette année concernant la possibilité de créer des comités hybrides.

« En tant qu'aidant naturel, je n'aurais probablement pas été en mesure de prendre l'avion pour Ottawa pendant quatre jours pour les décisions. Je pense que même si les réunions en personne reprennent, le fait d'offrir aux membres des comités la possibilité de faire partie d'un comité virtuel se traduirait par une plus grande inclusion et diversité des voix au sein des comités. Je déconseillerais le modèle hybride (participation en personne et à distance), mais peut-être que certains comités entiers sont à distance et d'autres en personne? »
Membre de comité, subventions Savoir

Composition et dynamique des comités : Bon nombre de répondants ont parlé en termes positifs de la dynamique des membres au sein des comités, notamment en ce qui concerne la collégialité, le professionnalisme et la volonté à trouver des compromis.

« Dans l'ensemble, le processus a été équitable et collégial. »
Observateur, Initiative sur la race, le genre et la diversité

« La plupart des jurys auxquels nous avons participé ont fait preuve de vivacité et de coopération dans leurs décisions. Ils ont fait preuve d'une excellente qualité dans leur processus d'examen. »
Observateur, subventions Savoir

Le rôle du président est toujours considéré comme un élément crucial de la constitution d'un environnement de travail positif. Les répondants ont en effet évoqué diverses situations où les présidents ont joué un rôle proactif à l'appui des discussions, ont assuré la gestion du temps et se sont penchés sur des dossiers litigieux au cours des séances.

En plus de tenir compte de l'expertise de spécialistes, le CRSH s'efforce de recruter des membres qui constitueront une représentation équilibrée au sein des divers comités, sur le plan tant régional que linguistique.

« Il serait utile de pouvoir obtenir une "consultation d'experts" sur des sujets tels que l'évaluation de la recherche autochtone. »
Membre de comité, subventions Savoir

Charge de travail des comités

Bien que les membres des comités aient continué de nommer la lourdeur de la charge de travail comme un défi majeur dans les processus de concours du CRSH, ces commentaires sont restés stables par rapport aux années précédentes.

59 % des répondants à l'enquête ont cité la « charge de travail » comme raison qui les dissuaderait de servir à nouveau en 2021-2022 (n=475), comparativement à **58 %** en 2020-2021 (n=468).

Si des éléments tels que les temps de déplacement ont été éliminés pour les membres des comités, d'autres exigences et défis ont été mentionnés. Quelques répondants ayant des engagements d'enseignement ont indiqué qu'ils devaient faire face à davantage de difficultés

pour gérer leurs engagements pendant les périodes d'examen ou les semaines de lecture. Les réponses aux questions de l'enquête ont reflété les circonstances uniques causées par la pandémie et les mesures de santé publique. On pense notamment à l'augmentation de la charge de travail universitaire et, pour certains, des exigences familiales, par exemple pour prendre soin de ses proches ou gérer la garde des enfants ou de l'enseignement à domicile.

Comme dans des circonstances normales, la charge de travail peut être exacerbée par des défis et des retards technologiques imprévus et par des membres de comité qui se désistent à la dernière minute, ce qui entraîne une redistribution des demandes aux membres restants du comité.

Les demandes et les besoins de décision diffèrent d'une possibilité de financement à l'autre. L'**annexe C** décrit l'évolution de la charge de travail au cours des cinq dernières années.

Nonobstant les perturbations attribuables à la COVID-19 en 2021-2022, les tendances indiquent une baisse graduelle du nombre de dossiers assignés par un membre de comité, sauf pour les subventions Connexion et les subventions de développement Savoir.

Nombre de demandes assignées aux membres des comités du CRSH pour évaluation (2017-2022)

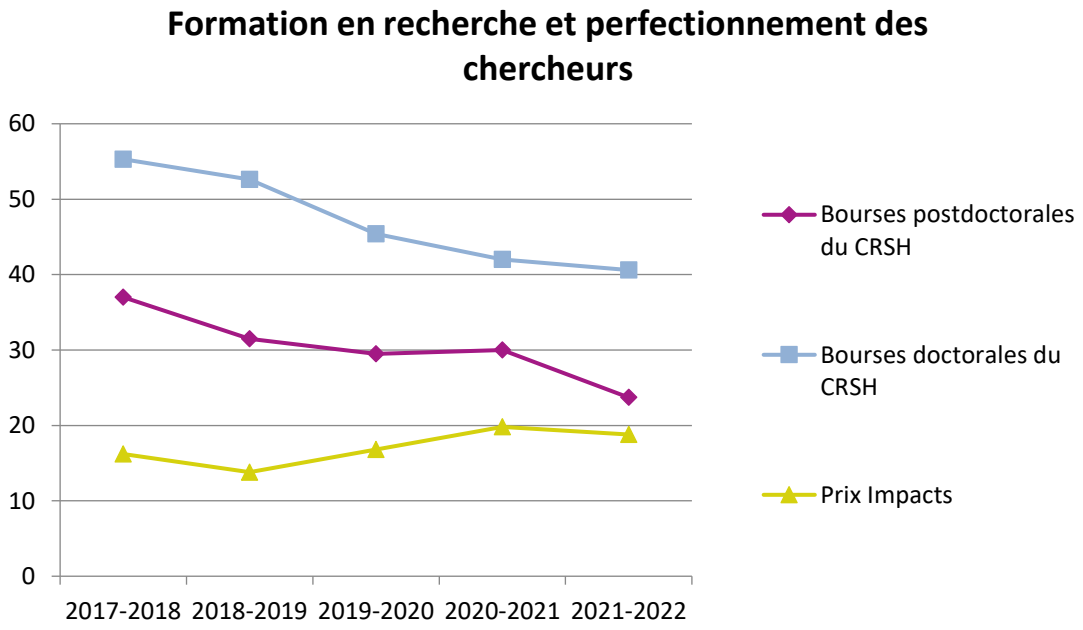

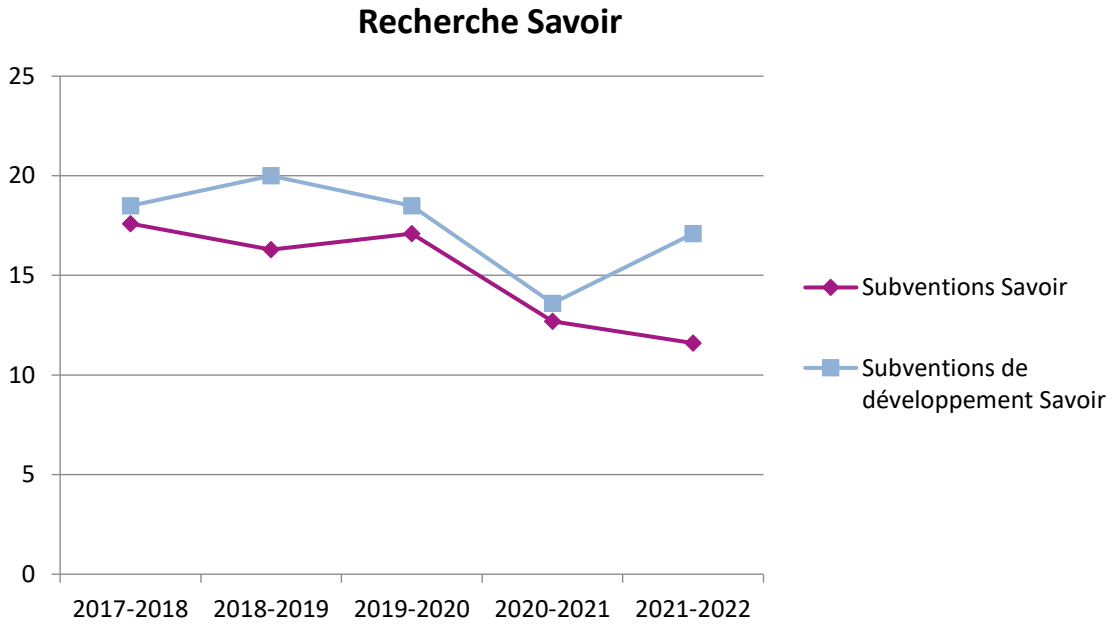
Recherche Savoir
25
20
15
10
5
0
2017-2018
2018-2019
2019-2020
2020-2021
2021-2022
Subventions Savoir
Subventions de développement Savoir

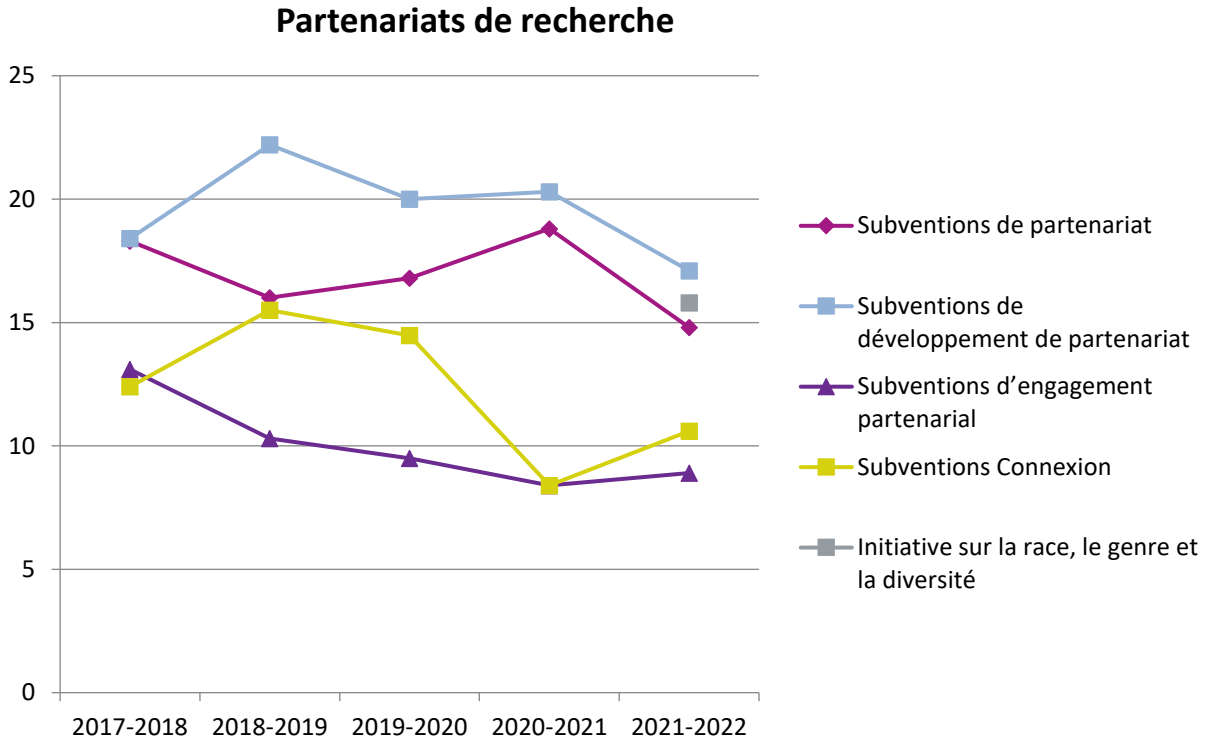
Partenariats de recherche
25
20
15
10
5
0
2017-2018
2018-2019
2019-2020
2020-2021
2021-2022
Subventions de partenariat
Subventions de développement de partenariat
Subventions d'engagement partenarial
Subventions Connexion
Initiative sur la race, le genre et la diversité

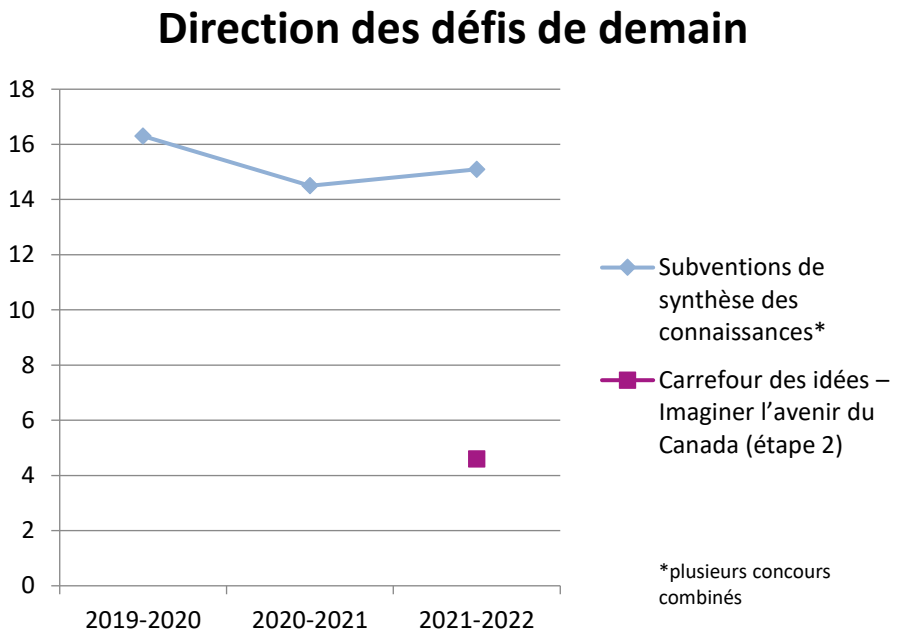

Bien que la charge de travail reste le principal facteur qui détermine si les membres de comité se porteront de nouveau volontaires, le nombre de dossiers confiés à un membre de comité a généralement tendance à diminuer (pour les programmes présentés ci-dessus).

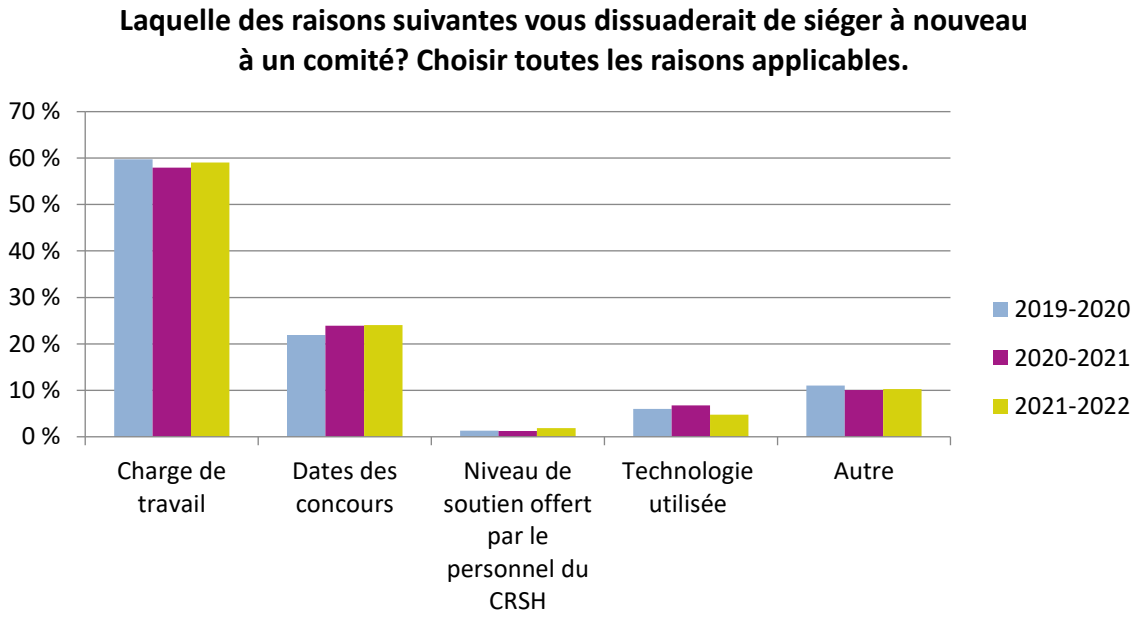

Les programmes continueront de rester à l'affût des préoccupations relatives à la charge de travail dans le contexte des exigences accrues imposées aux chercheurs par leurs tâches de supervision, de recherche et d'enseignement au sein de leurs facultés respectives.

Équité, diversité et inclusion

La rétroaction relative à l'équité, à la diversité et à l'inclusion constitue une partie importante des réponses au sondage des membres de comité. Le CRSH peut s'appuyer sur sa quatrième année de collecte de données sur l'équité, la diversité et l'inclusion auprès des candidats et des membres de comité, données présentées à l'**annexe E**.

Les membres de comité ont donné leur avis sur le module de formation en ligne sur la sensibilisation aux préjugés inconscients, qui favorise la compréhension des préjugés inconscients, de la façon dont ils peuvent influencer l'évaluation du mérite et des moyens pour les atténuer. Cette année, seulement 12 % des répondants à l'enquête ont révélé ne pas avoir suivi cette formation ou une autre formation de sensibilisation aux préjugés inconscients, ce qui représente une baisse par rapport aux 18 % de l'année dernière.

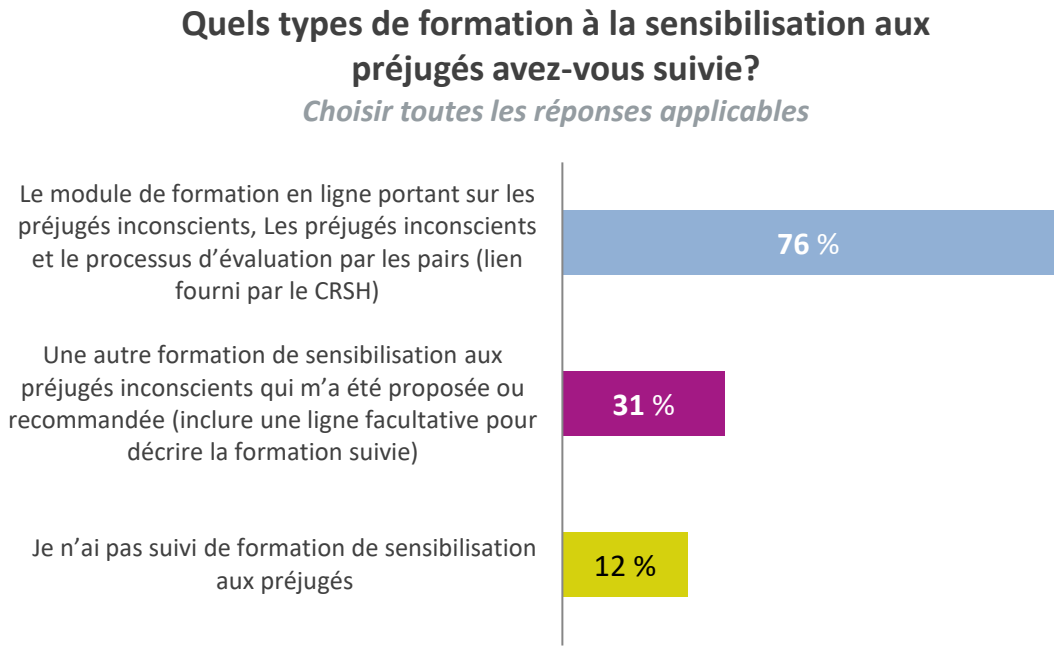

Pour ce qui est de ceux qui ont suivi la formation, les commentaires positifs au sujet du module se sont faits de plus en plus nombreux au cours des trois dernières années.

Dans quelle mesure le module de formation en ligne sur les préjugés inconscients vous a-t-il été utile?

Années	Extrêmement utile	Très utile	Neutre	Pas très utile	Pas du tout utile	Je ne sais pas	Sans objet
2019-2020	16 %	33 %	19 %	5 %	5 %	22 %	1 %
2020-2021	17 %	36 %	21 %	7 %	2 %	8 %	8 %
2021-2022	16 %	36 %	26 %	7 %	2 %	6 %	7 %

On a également demandé aux membres de commenter les mesures d'évaluation du mérite en matière d'équité, de diversité et d'inclusion du CRSH. Moins d'un quart des répondants suggère que le CRSH adopte des mesures supplémentaires.

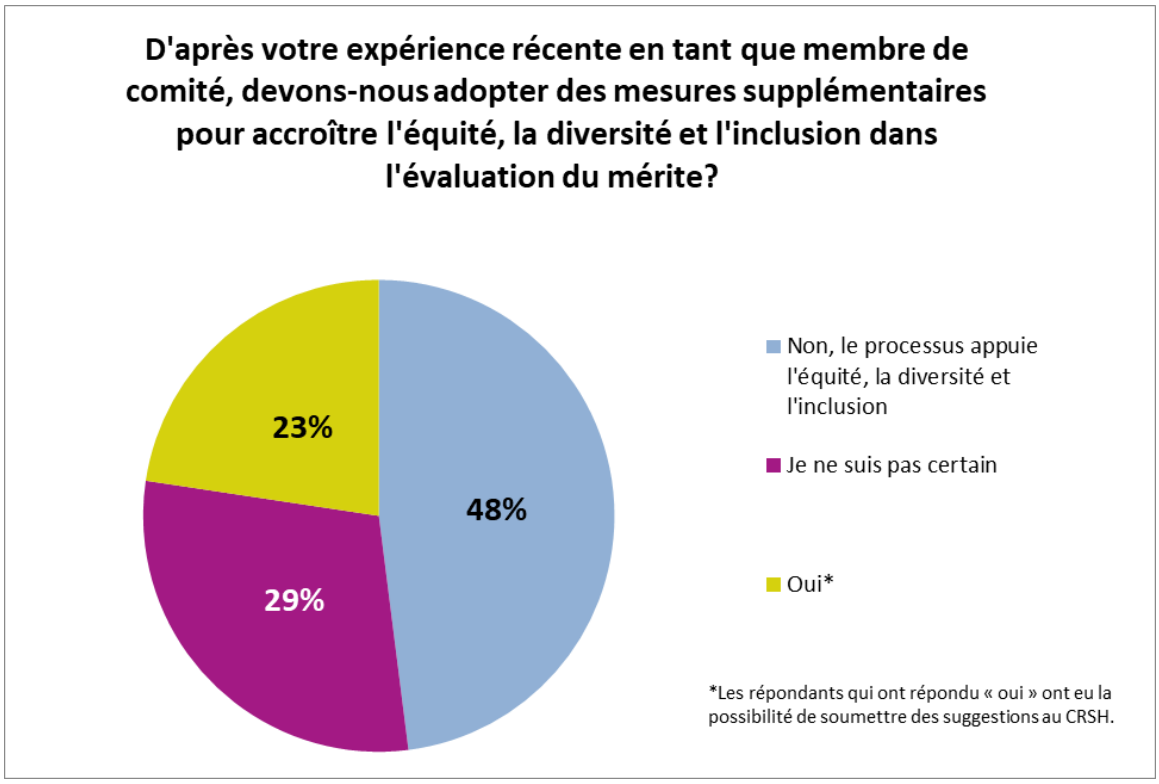

« Inclure une formation sur les différentes manières de connaître et d'évaluer les candidatures, en particulier pour les candidats autochtones ou les candidats handicapés. »

Membre de comité, bourse doctorale

Recherche autochtone : Les lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone continuent à être bien reçues et à être prises en considération, le cas échéant. Toutefois, il pourrait être utile de les clarifier et de les améliorer. Il sera important d'en tenir compte, en particulier lorsque d'autres possibilités de financement seront lancées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie autochtone.

Comment évaluez-vous l'utilité des lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone du CRSH?

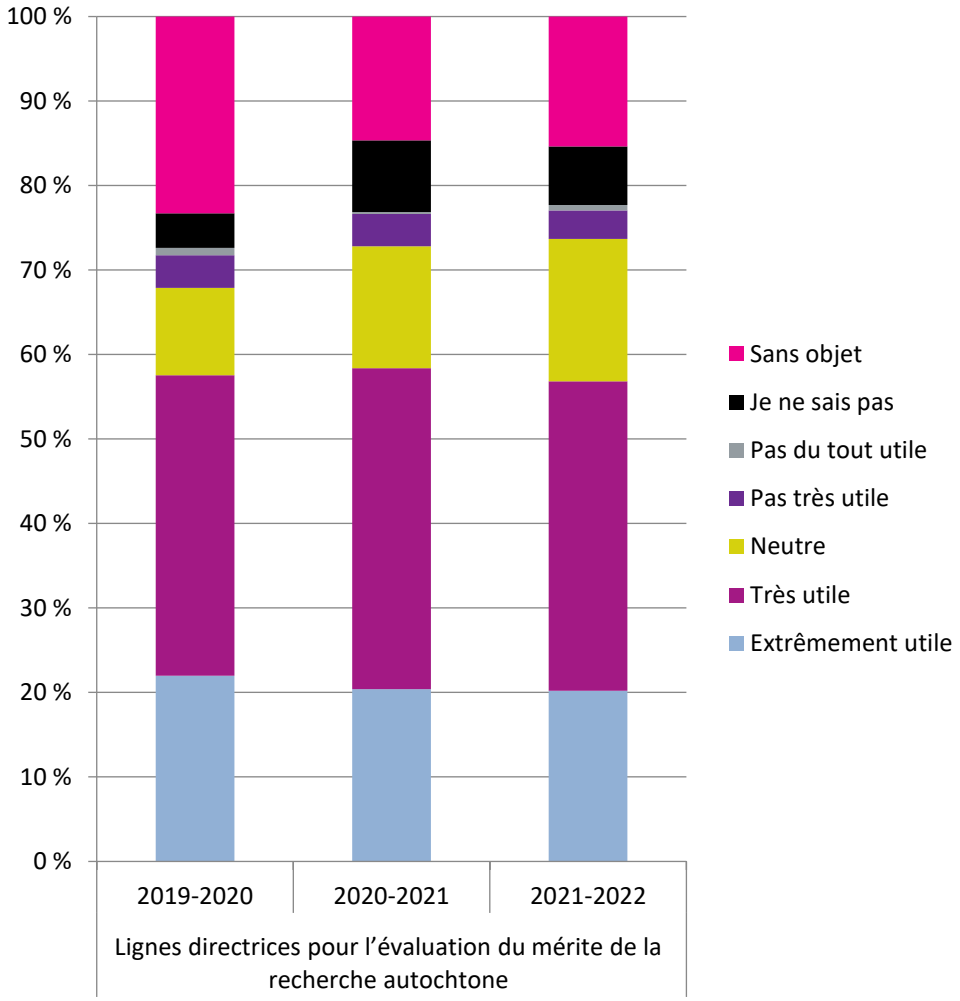

Plusieurs répondants participant à différentes occasions de financement ont réclamé des éclaircissements sur ce qui constitue une recherche autochtone. D'autres ont recommandé d'offrir une formation distincte sur l'évaluation des demandes touchant la recherche autochtone, et de voir à ce que les membres lisent et suivent les lignes directrices.

« Améliorer l'information sur les demandes de recherche autochtone de sorte que, dans certains cas, les chercheurs doivent justifier pourquoi la recherche autochtone ne figure pas dans leur travail (au lieu de justifier pourquoi elle y figure). »

Membre de comité, subventions de développement Savoir

Langues officielles : L'**annexe G** comprend des données exhaustives sur les taux de candidats et de bourses et sur les comités en ce qui concerne les langues officielles.

Soutien du personnel du CRSH

Les membres de comité ont louangé l'excellent soutien du personnel du CRSH. Dans l'ensemble, les répondants au sondage ont décrit le personnel du programme comme étant courtois, professionnel et extrêmement utile tout au long du processus de sélection.

98 % des répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant bon (11 %) ou excellent (87 %) (n=475).

Cette année, les membres de comité ont noté une amélioration de la communication virtuelle tout au long de la pandémie.

Voici une petite sélection de commentaires liés au soutien du personnel du CRSH :

« Le soutien du personnel en ce qui concerne le partage d'information, la définition claire des tâches, l'aide technique et le fonctionnement général de la réunion a été remarquable. Le personnel a fait plus qu'un excellent travail. »

Observateur, bourses doctorales

« L'équipe administrative a été d'un grand soutien et a fait preuve d'une grande compréhension. »

Membre de comité, bourses postdoctorales

« Le personnel de soutien était excellent et très compétent pour répondre aux questions. S'il ne connaissait pas la réponse, il cherchait l'information et faisait un rapport en temps voulu. »

Membre de comité, subventions de développement Savoir

« Le personnel de soutien est excellent et le processus est clair, bien structuré et incroyablement efficace. »

Membre de comité, subventions Savoir

« Les agents de programme du CRSH qui ont soutenu notre comité ont été excellents. Ils étaient bien organisés et ont répondu à toute la correspondance en temps opportun. »

Membre de comité, Subventions de développement de partenariat

« Le personnel a fait preuve d'un grand professionnalisme à toutes les étapes – il a facilité les choses. »
Membre de comité, subvention d'engagement partenarial, mai 2021

« Le personnel a été extrêmement serviable et a travaillé très dur pour s'assurer que les besoins disparates de chaque évaluateur (COI [conflit d'intérêt], fuseaux horaires, etc.) étaient respectés et pris en compte. L'information a été donnée en temps utile. »
Observateur, subventions de partenariat – deuxième étape

« Le personnel a été très réactif et utile tout au long du processus. »
Membre de comité, subventions Connexion – décembre 2021

Occasions de financement de 2021-2022

Formation en recherche et perfectionnement des chercheurs

Résumé des statistiques sur les concours de 2021-2022

Concours	Demandes admissibles	Attributions*	Taux de réussite**	Total demandé (admissible)	Total accordé
Bourses postdoctorales du CRSH	650	182	28 %	S.O.	16 245 000 $
Bourses de doctorat du CRSH / Programme de BÉSC' au niveau du doctorat	2 294	657 (CRSH) / 420 (BÉSC)	47 %	S.O.	38 860 000 $ (CSRH) / 44 100 000 $ (BÉSC)
Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise	3 225	1 509	47 %	S.O.	26 407 500 $
Programme de BÉSC – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith	S.O.	86	S.O.	S.O.	499 661 $
Prix Impacts	69	5	7 % (Moyenne sur 5 attributions)	S.O.	300 000 $

BÉSC : Bourses d'études supérieures du Canada; S.O. : sans objet

* Les données sur les attributions sont recueillies immédiatement après la sélection. Les attributions résultant de l'octroi de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.

** Les taux de réussite observés dans le cadre du programme de bourses de doctorat du CRSH et des programmes de BÉSC au niveau du doctorat et de la maîtrise sont influencés par les processus de sélection des établissements, ainsi que par les quotas institutionnels qui limitent le nombre total de demandes.

Réponse harmonisée à la COVID-19

Ajustements et adaptations en cours en raison de la COVID-19 (harmonisés entre les trois organismes subventionnaires fédéraux) :

- **Prise en compte des circonstances liées à la COVID-19 :** Les candidats ont été invités à inclure les répercussions de la crise de la COVID-19 sur tout aspect de leur demande en tant que « pièces jointes admissibles » (circonstances particulières) de leur demande.

Les membres de comité ont reçu comme instruction de prendre en compte ces répercussions en ce qui concerne les notes et les progrès scolaires des candidats.

- **Accommodements en matière d'admissibilité en raison de la COVID-19 :** La fenêtre d'admissibilité pour postuler au concours 2021-2022 a été prolongée.
- **Réglementation flexible après l'attribution de la bourse :** Tous les bénéficiaires de bourses de formation ont eu la possibilité de retarder la date de début de leur bourse ou de demander une interruption non rémunérée de quatre mois maximum pour des raisons liées à la pandémie de COVID-19.
- **Recherche à temps partiel :** Le CRSH a appuyé les titulaires de bourses de formation qui, compte tenu des défis posés par la pandémie, ne pouvaient travailler sur leur recherche qu'à temps partiel. Ces personnes pouvaient conserver leur bourse et être payées au plein montant.
- **Exemptions et mesures d'adaptation liées au vaccin :** Les décisions relatives aux demandes d'exemption et de mesures d'adaptation liées au vaccin sont prises par l'établissement d'accueil, en fonction de ses politiques concernant la COVID-19. Si ces demandes sont approuvées, selon les politiques respectives des trois organismes, un boursier pourrait reporter la date de début de sa bourse, demander une interruption non rémunérée de sa bourse ou travailler à distance.

Changements prévus en 2022-2023

Ajustements et mesures d'adaptation attribuables à la Covid-19 : Le CRSH continuera de surveiller les répercussions de la pandémie sur les stagiaires et les établissements de recherche et collaborera avec ses partenaires des organismes de recherche fédéraux et les intervenants du milieu de la recherche afin de s'assurer que des mesures appropriées sont mises en place pour soutenir ses candidats.

Bourses pour les chercheurs noirs : En avril dernier, dans le cadre de son budget 2022, le gouvernement fédéral a annoncé l'octroi de fonds aux organismes subventionnaires fédéraux afin de soutenir des bourses d'études et de perfectionnement ciblées pour les étudiants chercheurs noirs prometteurs. Cet automne, les organismes chercheront à obtenir l'autorisation nécessaire pour distribuer ce financement.

Bourses postdoctorales du CRSH

Montant :	45 000 $ par année
Durée :	1 ou 2 ans
Date limite pour faire une demande :	16 septembre 2021
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	Du 17 au 21 janvier 2022
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	8
Nombre de membres de comité :	55

Taux d'acceptation de 36 %
Le CRSH a invité 156 experts
56 ont accepté
1 membre a abandonné le processus

36 % de membres expérimentés
20 des 55 membres de comité ont participé au processus au cours des 5 dernières années

Les membres de comité ont examiné en moyenne
24 demandes

Les taux de réussite représentent le nombre de bourses divisé par le nombre de demandes admissibles. Présentées à l'annexe D, les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations. Les octrois résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas inclus.

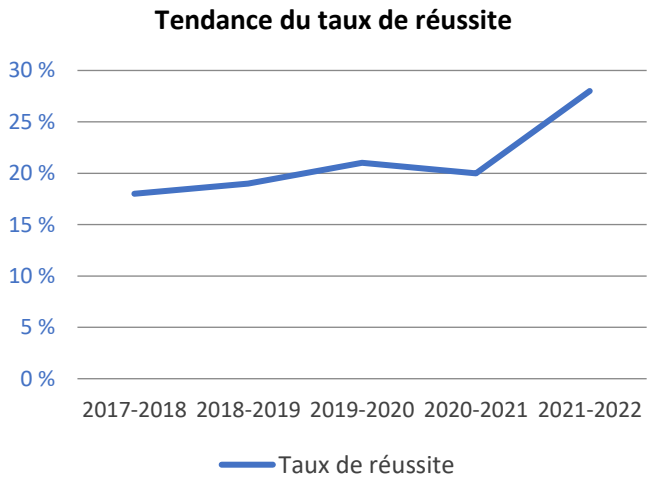

Suppléments : Les candidatures admissibles aux suppléments sont retenues, et ces derniers sont attribués plus tard en 2022.

- **Bourse Jules et Gabrielle Léger :** Une bourse de 10 000 $ est remise chaque année à un titulaire de bourse postdoctorale du CRSH faisant de la recherche sur la contribution historique et contemporaine de la Couronne à la vie dans le pays.
- **Bourse canadienne Bora Laskin pour la recherche sur les droits de la personne :** Une bourse de 10 000 $ est remise chaque année à un titulaire de bourse postdoctorale du CRSH faisant de la recherche dans le domaine des droits de la personne.

Voir la rubrique Initiatives conjointes pour connaître les bourses postdoctorales supplémentaires et les suppléments octroyés dans le cadre du programme de bourses pour la formation en recherche sur le logement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et du CRSH, du programme Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité (MINDS) du ministère de la Défense nationale, de l'Initiative pour la recherche en matière de citoyenneté numérique, du programme Élévation de Mitacs et de son initiative de formation en gestion de la recherche, et de l'Initiative de recherche sur la participation au sport.

Nouveau en 2021-2022

ADMISSIBILITÉ OUVERTE AUX PERSONNES PROTÉGÉES

En 2021-2022, l'admissibilité aux bourses postdoctorales du CRSH a été étendue des citoyens canadiens et résidents permanents aux personnes ayant le statut de personne protégée à la date limite de présentation des demandes.

MISE À JOUR DU MODE DE PAIEMENT

Depuis le 1er avril 2022, les bourses postdoctorales du CRSH sont maintenant payées par l'intermédiaire des établissements d'accueil canadiens admissibles. Les stagiaires postdoctoraux qui détiennent leur bourse à l'extérieur du Canada continueront d'être payés directement par les organismes.

MODULE SUR LES CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA DIVERSITÉ DANS LA CONCEPTION DE LA RECHERCHE

Un nouveau Module sur les considérations relatives à la diversité dans la conception de la recherche a été introduit cette année. Dans ce module, les candidats doivent indiquer et justifier en quoi ces considérations s'appliquent ou non à leur recherche. À l'heure actuelle, ce volet sert d'outil de sensibilisation et n'est pas soumis à l'examen du mérite.

AUTO-CALIBRATION ET BRIS D'ÉGALITÉ AUTOMATIQUE

À la lumière des réactions positives des membres de comité, l'auto-calibration et le bris d'égalité automatique ont été mis en œuvre dans tous les comités d'examen du mérite du Portefeuille de la formation en recherche.

CALENDRIER DE L'ÉVALUATION

Vu les commentaires positifs des membres des comités postdoctoraux du CRSH, les réunions d'examen du mérite continueront d'avoir lieu à la fin du mois de janvier.

PIÈCES JOINTES ADMISSIBLES (CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES)

Pour le concours de 2021-2022, le CRSH a ajouté « traumatisme et perte » à la liste des interruptions de carrière possibles.

RAPPELS AUX CANDIDATS

Des rappels ont été envoyés par courriel aux candidats dont la demande était en cours avant la date limite. Ces courriels les invitaient à compléter et à soumettre leur demande avant la date limite, ce qui a entraîné une baisse des retards dans la soumission.

Observations sur les concours

97 % des répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (75 %) ou bon (22 %).

94 % des répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (38 %) ou bonne (58 %).

n=32

« Les collègues du CRSH sont des professionnels exceptionnels à tous égards : intelligents, clairs, diplomates, engagés. »

Répondant au sondage auprès des membres de comité

« Les communications du CRSH avec les membres des comités étaient claires et fournissaient les renseignements nécessaires en un seul endroit. Cela est bienvenu, et signifie qu'il est facile de récupérer ce message et l'information, au besoin, car il y a habituellement un écart entre le moment où le message est envoyé et celui où le membre de comité aura le temps d'entreprendre le processus d'évaluation. Dans mon cas, j'ai également aimé que le personnel du CRSH qui supervise le processus soit flexible et puisse m'accorder un peu plus de temps pour compléter l'évaluation. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

« Tout s'est passé aussi bien que prévu en contexte de pandémie mondiale. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

« Le processus d'évaluation est transparent et permet à chaque évaluateur de mettre de l'avant leur objectivité en se basant sur la qualité des dossiers. »
Observateur

Demande d'une nouvelle solution informatique pour les vidéoconférences : Les répondants au sondage ont indiqué que la plateforme de vidéoconférence actuelle est rarement utilisée en dehors des trois agences. Certains répondants estiment qu'une plateforme plus largement utilisée serait la bienvenue.

« On nous a dit que le CRSH allait passer de Webex à Teams pour la vidéoconférence et j'appuie cette décision. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

« Je n'ai pas aimé Webex, mais le personnel a mentionné qu'il y aurait une nouvelle plateforme l'année prochaine. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

Auto-calibration : Cet outil continue d'être bien accueilli par les membres, bien que ceux-ci aient indiqué souhaiter une plus grande clarté quant à son incidence sur les notes générées.

Soutien à la prise en compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans l'évaluation du mérite : Au total, 53 % des répondants au sondage ont indiqué que le module de formation en ligne sur les préjugés inconscients avait eu un effet neutre sur l'examen du mérite. Certains membres ont indiqué qu'une plus grande attention pourrait être accordée à la question de l'équité, de la diversité et de l'inclusion tout au long du processus de sélection, et que des instructions plus concrètes du CRSH seraient utiles pour examiner ces questions au cours du processus d'évaluation et des délibérations des comités.

« Ajouter une section pour indiquer comment le projet proposé s'inscrit dans cette déclaration. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

« Les définitions de l'équité, de la diversité et de l'inclusion doivent être fournies. Vous ne pouvez pas supposer, malheureusement, que tout le monde comprend ce que cela signifie. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

Appui à l'application des lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone. Au total, 78 % des membres de comité ont indiqué que les lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone du CRSH sont « extrêmement utiles » ou « très utiles ». Certains membres ont indiqué que des instructions concrètes sur l'application de ces lignes directrices amélioreraient leur capacité à les appliquer dans tous les comités d'évaluation du mérite.

« Il serait utile d'établir toutes les applications qui requièrent une attention particulière (p. ex. les Autochtones et les circonstances spéciales). »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

Changements prévus pour les concours en 2022-2023

EXPERTS INDÉPENDANTS

La mise à jour de la définition de l'indépendance a suscité des commentaires de la communauté selon lesquels il peut être difficile d'obtenir une évaluation indépendante, en particulier pour ceux qui travaillent dans des domaines nouveaux et émergents, et ceux qui ont des réseaux de recherche plus petits, comme les diplômés de petits et moyens établissements. Pour le concours 2022-2023, le dossier de candidature nécessitera deux lettres de référence afin de s'assurer que les éléments de candidature requis sont accessibles à tous les chercheurs émergents.

ADAPTATION DE L'ADMISSIBILITÉ EN RAISON DE LA COVID-19

En raison de la pandémie en cours, la fenêtre pour postuler au concours 2022-2023 continuera d'être étendue.

Bourses doctorales (bourses de doctorat du CRSH / Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat)

Montant :	20 000 $ par année (CRSH) / 35 000 $ par année (BÉSC)
Durée :	12, 24, 36 ou 48 mois (CRSH) / 36 mois (BÉSC)
Date limite pour faire une demande :	18 octobre 2021 (direct) 22 novembre 2021 (université)
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	Du 1er au 18 mars 2022
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	16 sous-comités se rattachant à 5 comités
Nombre de membres de comité :	113 (dont 16 de l'étranger)

Taux d'acceptation de 30 %
Le CRSH a invité 419 experts
127 ont accepté
14 membres ont abandonné le processus

38 % de membres expérimentés
48 des 127 membres de comité ont participé au processus au cours des 5 dernières années

Les membres de comité ont examiné en moyenne
41 demandes

Les taux de réussite représentent le nombre de bourses divisé par le nombre de demandes admissibles. Le taux est calculé en utilisant le total combiné des bourses du CRSH et les BÉSC, par rapport au nombre de demandes admissibles à l'échelle nationale.

Présentées à l'annexe D, les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations; les octrois résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas inclus.

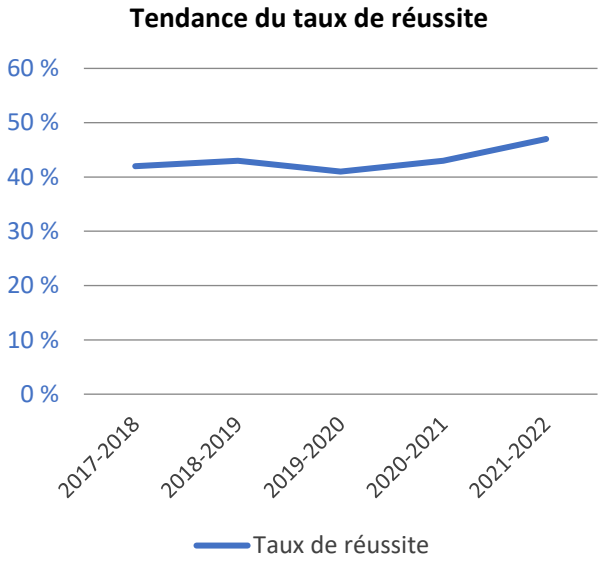

Voir la rubrique Initiatives conjointes pour connaître les bourses postdoctorales supplémentaires et les suppléments octroyés dans le cadre de l'initiative des bourses du programme MINDS du ministère de la Défense nationale, de l'Initiative pour la recherche en matière de citoyenneté numérique et de l'Initiative de recherche sur la participation au sport.

Nouveau en 2021-2022

ADMISSIBILITÉ OUVERTE AUX PERSONNES PROTÉGÉES

En 2021-2022, l'admissibilité aux bourses de doctorat du CRSH a été étendue des citoyens canadiens et des résidents permanents aux personnes ayant le statut de personne protégée à la date limite de présentation des demandes.

MODULE SUR LES CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA DIVERSITÉ DANS LA CONCEPTION DE LA RECHERCHE

Un nouveau Module sur les considérations relatives à la diversité dans la conception de la recherche a été introduit cette année. Dans ce module, les candidats doivent indiquer et justifier en quoi ces considérations s'appliquent ou non à leur recherche. À l'heure actuelle, ce volet sert d'outil de sensibilisation et n'est pas soumis à l'examen du mérite.

AUTO-CALIBRATION ET BRIS D'ÉGALITÉ AUTOMATIQUE

À la lumière des commentaires positifs des membres des comités, les processus d'auto-calibration et de bris d'égalité automatique ont été mis en œuvre dans tous les comités d'examen du mérite du Portefeuille de la formation en recherche.

TRANSITION VERS UNE ÉCHELLE DE NOTATION À SIX POINTS

En 2021-2022, le programme des bourses de doctorat du CRSH s'est harmonisé avec les autres possibilités de financement du CRSH en demandant aux membres des comités d'utiliser une échelle de notation à six points au lieu de celle à cinq points utilisée auparavant.

AVIS DE DÉCISION

La diffusion des résultats des bourses de doctorat a été harmonisée avec les autres possibilités de financement du CRSH et les candidats ont maintenant un avis de décision dans leur trousse de résultats. Ce document fournit aux candidats les résultats de leur demande, ainsi que des renseignements sur les notes des membres de comité et les résultats du concours en général. Auparavant, les candidats ne recevaient que leur note globale.

MISE À JOUR DE LA DISTRIBUTION DES BÉSC

Une nouvelle formule de répartition des BÉSC entre les trois organismes subventionnaires fédéraux de la recherche est entrée en vigueur en 2021-2022. La formule de distribution actualisée s'appuie sur les données sur les inscriptions d'étudiants diplômés de Statistique Canada; on constate donc une légère réduction des bourses de doctorat au titre de ce programme pour le concours de 2021-2022.

PIÈCES JOINTES ADMISSIBLES (CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES)

Pour le concours de 2021-2022, le CRSH a ajouté « traumatisme et perte » à la liste des interruptions de carrière possibles.

Observations sur les concours

97 % des répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (74 %) ou bon (23 %).

84 % des répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (42 %) ou bonne (42 %).

n=66

« Le soutien du personnel en ce qui concerne le partage d'information, la définition claire des tâches, l'aide technique et le fonctionnement général de la réunion a été remarquable. Le personnel a fait plus qu'un excellent travail. »
Observateur

« Le processus est très bien organisé, les différentes étapes sont communiquées clairement et bien à l'avance, et la personne-ressource répondait rapidement aux questions et préoccupations. J'aime beaucoup faire partie du processus, en partie parce qu'il se déroule toujours de manière très fluide, efficace et transparente. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

UNE NOUVELLE SOLUTION INFORMATIQUE POUR LA GESTION DES CONCOURS EST DEMANDÉE : Les répondants au sondage ont indiqué que la plateforme informatique actuellement utilisée pour diffuser les candidatures et les outils d'examen du mérite n'est pas conviviale. Certains répondants estiment qu'une nouvelle plateforme de collaboration plus moderne et plus accessible serait la bienvenue.

« Les formulaires et les lignes directrices ont un bon contenu. J'ai trouvé la plateforme en ligne et la présentation des fichiers dans la feuille de calcul et le formulaire d'examen très difficiles. Les fichiers n'étaient pas dans le même ordre dans les formulaires et en ligne, et les critères se trouvaient dans tellement de fichiers différents que j'ai eu beaucoup de mal à m'y retrouver. En outre, les tailles de police ne sont pas du tout accessibles et les fichiers sont verrouillés, de sorte qu'il est impossible de les modifier. Je pense qu'il faut travailler sur l'accessibilité. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

CHARGE DE TRAVAIL : Les répondants au sondage ont indiqué que la charge de travail était élevée par rapport à l'année dernière.

« La charge de travail était énorme pour le court délai d'exécution. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

L'AUTO-CALIBRATION : Cet outil continue d'être bien accueilli par les membres, bien que ceux-ci aient indiqué souhaiter une plus grande clarté quant à son incidence sur les notes générées.

« Je pense que cela devrait être mieux expliqué à la réunion d'introduction, et réexpliqué à la séance d'information. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

SOUTIEN À LA PRISE EN COMPTE DE L'ÉQUITÉ, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION DANS LA RÉVISION DU MÉRITE : Au total, 20 % des répondants au sondage ont indiqué que le module de formation en ligne sur les préjugés inconscients avait eu un effet neutre sur l'évaluation du mérite. Certains membres ont indiqué qu'une plus grande attention pourrait être accordée à la question de l'équité, de la diversité et de l'inclusion tout au long du processus de sélection, et

que des instructions plus concrètes du CRSH seraient utiles pour examiner ces questions au cours du processus d'évaluation et des délibérations des comités.

« [Nous avons besoin de] plus de conseils. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

SOUTIEN À L'APPLICATION DES LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉVALUATION DU MÉRITE DE LA RECHERCHE AUTOCHTONE : Au total, 68 % des membres de comité ont indiqué que les lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone du CRSH sont « extrêmement utiles » ou « très utiles ». Une partie des membres ont indiqué que des instructions concrètes sur l'application de ces lignes directrices amélioreraient leur capacité à les appliquer dans tous les comités d'évaluation du mérite.

« Inclure une formation sur les différentes manières de connaître et d'évaluer les candidatures, en particulier pour les candidats autochtones ou les candidats handicapés. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise

Montant :	17 500 $
Durée :	1 an
Date limite pour faire une demande :	1er décembre 2021
Système de demande :	Portail de recherche en ligne
Dates de sélection :	S.O.
Méthode de sélection :	Évaluation du mérite dans un établissement canadien

Le nombre de bourses offertes dépend du nombre de demandes admissibles reçues. Certains établissements ne reçoivent pas suffisamment de demandes admissibles pour être en mesure d'utiliser pleinement les fonds attribués. Les fonds non utilisés sont redistribués à la fin de l'année.

Présentées à l'annexe D, les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations; les octrois résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas inclus.

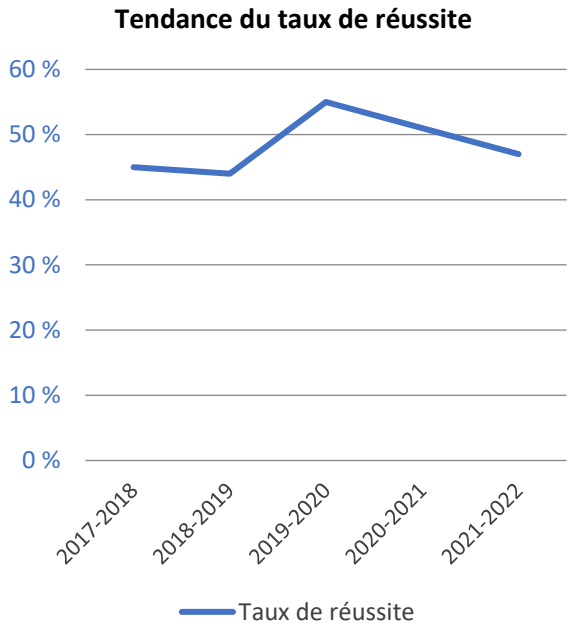

Voir la rubrique Initiatives conjointes pour connaître les suppléments liés au Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise octroyés dans le cadre de l'initiative des bourses du programme MINDS du ministère de la Défense nationale.

Nouveau en 2021-2022

ADMISSIBILITÉ OUVERTE AUX PERSONNES PROTÉGÉES

En 2021-2022, l'admissibilité au Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise du CRSH a été étendue des citoyens canadiens et des résidents permanents aux personnes ayant le statut de personne protégée à la date limite de présentation des demandes.

MISE À JOUR DE LA RÉPARTITION DES BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU CANADA

Une nouvelle formule de répartition des BÉSC entre les trois organismes de recherche fédéraux est entrée en vigueur en 2021-2022. La formule de distribution actualisée s'appuie sur les données sur les inscriptions d'étudiants diplômés de Statistique Canada; on constate donc une légère réduction des bourses au titre du concours de 2021-2022

RÉVISION DE L'EXIGENCE RELATIVE À LA MOYENNE DE PREMIÈRE CLASSE

À la suite de consultations avec les établissements canadiens, les universités auront désormais la possibilité d'accepter les demandes de BÉSC au niveau de la maîtrise des personnes qui n'ont pas obtenu une moyenne de première classe. Cette condition d'admissibilité a été ajustée afin d'accroître l'accès à cette possibilité de financement.

Changements prévus pour les concours en 2022-2023

ACCEPTATION DES OFFRES TARDIVES

Les établissements doivent demander proactivement aux candidats d'accepter ou de refuser rapidement l'offre pour s'assurer de proposer les bourses refusées aux candidats suppléants suivants avant le 31 janvier.

INITIATIVE PILOTE SUR LES BOURSES ET LES SUPPLÉMENTS POUR CHERCHEURS AUTOCHTONES

Le CRSH lancera, en septembre 2022, une initiative pilote qui s'appuiera sur le Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise en offrant un supplément de 5 000 $ à tous les détenteurs de bourses qui s'identifient comme étant des Autochtones, ainsi qu'une bourse et un supplément à une proportion importante de candidats suppléants qui s'identifient comme étant des Autochtones.

Bourses d'études supérieures du Canada – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith

Montant :	Jusqu'à 6 000 $
Durée :	2 à 6 mois
Date limite pour faire une demande :	10 juin 2021 / 10 octobre 2021
Système de demande :	Système en ligne du CRSH / Extranet des trois organismes subventionnaires
Dates de sélection :	S.O.
Méthode de sélection :	Mise en candidature dans un établissement canadien

Chaque établissement canadien admissible présente une liste classée de demandes à chaque organisme. Celui-ci procède ensuite à une évaluation de l'admissibilité avant d'octroyer les suppléments aux demandeurs admissibles.

Statistiques sur les concours

Année	Demandes admissibles	Attributions*	Total octroyé
2021-2022	86	86	499 661 $
2020-2021	67	67	397 738 $
2019-2020	132	132	778 946 $
2018-2019	131	131	764 361 $
2017-2018	141	141	833 632 $

* Les résultats sont fondés sur les attributions.

TENDANCES EN MATIÈRE DE DEMANDE : La plupart des candidats sont titulaires d'une bourse de doctorat du Programme de bourses d'études supérieures du Canada (60 %), et les autres, d'une bourse de maîtrise du Programme de bourses d'études supérieures du Canada (30 %) ou d'une bourse d'études supérieures du Canada Vanier (10 %). Bien que le nombre de demandes reçues en 2021 a augmenté de 28 % par rapport à l'année précédente, il demeure inférieur à celui d'avant 2020 (période prépandémique). De nombreux boursiers ont demandé à reporter leurs dates de voyage en raison des restrictions liées à la COVID-19.

Nouveau en 2021-2022

MISE À JOUR DU GUIDE DES BOURSIERS

Le Guide du Programme de bourses d'études supérieures du Canada – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith sera mis à jour pour permettre aux boursiers de reporter les dates de voyage prévues pour leur bourse, pour des raisons autres que la pandémie actuelle.

Prix Impacts

Montant :	100 000 $ (médaille d'or) / 50 000 $ (tous les autres prix)
Durée :	1 an
Date limite pour faire une demande :	1er avril 2021
Système de demande :	Site de téléversement sécurisé
Dates de sélection :	Du 21 au 23 juin 2021
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	1
Nombre de membres de comité :	13 (dont 1 de l'étranger)

Taux d'acceptation de 45 %

Le CRSH a invité 29 experts
13 ont accepté
1 membre a abandonné le processus

62 % de membres expérimentés

8 des 13 membres de comité ont participé au processus au cours des 5 années précédentes

Les membres de comité ont examiné en moyenne **19 demandes**

Les prix Impacts du CRSH sont uniques en ce qu'ils reposent sur des mises en candidature plutôt que sur un processus concurrentiel de demande.

Statistiques sur les concours de 2021-2022

	Mises en candidature admissibles	Finalistes	Attributions	Taux de réussite	Taux de réussite moyen	Total octroyé
Médaille d'or	11	S.O.	1	9 %	10 %	100 000 $
Prix Talent	16	3	1	6 %	6 %	50 000 $
Prix Savoir	18	3	1	6 %	7 %	50 000 $
Prix Savoir	14	3	1	7 %	6 %	50 000 $
Prix Partenariat	10	3	1	10 %	11 %	50 000 $

Nouveau en 2021-2022

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Cette année, le CRSH a inclus le nom des cocandidats en plus de celui du candidat principal dans l'annonce des finalistes du concours.

DIFFUSION DES CONNAISSANCES

La Division des communications du CRSH a lancé une collaboration avec La Conversation Canada afin d'organiser une série de causeries publiques mettant en vedette des lauréats des prix Impacts du CRSH. La série de causeries, intitulée « Conversation avec », invitait chaque lauréat d'une bourse Impacts à présenter sa recherche. Les conférences ont été diffusées en direct et des enregistrements seront disponibles sur le site Web du CRSH.

Observations sur les concours

100 % des répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent.

100 % des répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente.

n=4

« Le CRSH a fourni des directives et des instructions très claires sur ce que l'on attendait de nous avant et pendant les réunions. Tout était très bien organisé! »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

« J'ai trouvé que les évaluateurs maîtrisaient très bien les dossiers évalués. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

« J'ai vécu une expérience merveilleuse, et ce fut un véritable privilège de constater à quel point un comité peut travailler et prendre des décisions collectives… Grâce à cette expérience, j'ai eu l'honneur de découvrir la portée et la qualité de la recherche soutenue par le CRSH. Ce fut réellement une merveilleuse affectation. Merci. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

« Le processus est très sérieux, je n'aurais aucune hésitation à en témoigner. J'ai beaucoup, beaucoup aimé que les délibérations se tiennent dans les deux langues. Il aurait été difficile pour moi de parler constamment en anglais lors des trois séances, ce qui aurait possiblement eu pour effet de défavoriser certains dossiers. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

RÉUNIONS VIRTUELLES : La réunion de sélection s'est tenue virtuellement en raison de la pandémie.

AUGMENTATION DES NOMINATIONS : Cette année, 69 nominations ont été soumises, ce qui représente une diminution de 13 % du nombre de nominations par rapport à l'année précédente. Toutefois, il reste légèrement élevé par rapport au nombre moyen de nominations par an (66) au cours des cinq derniers concours (de 2016 à 2020).

PARTICIPATION DE TOUS LES TYPES D'ÉTABLISSEMENTS, QUELLE QUE SOIT LEUR TAILLE OU LEUR LANGUE : Les établissements de petite et moyenne taille ont représenté 20,3 % des nominations, et le lauréat du prix Connexion a été proposé par un établissement de petite taille. Environ 25 % des candidatures ont été soumises par des établissements francophones ou bilingues. Cette année, trois des cinq lauréats des prix Impacts ont été proposés par des établissements francophones, et les deux autres, par des établissements anglophones.

Recherche Savoir

Résumé des statistiques sur les concours de 2021-2022

Concours	Demandes admissibles	Attributions*	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
Subventions Savoir	1 084	560	52 %	210 915 050 $	96 443 015 $
Subventions de développement Savoir	1 175	662	56 %	73 989 471 $	39 452 804 $
Aide aux revues savantes	176	122**	69 %	14 326 368 $	9 905 533 $

* Les données sur les attributions sont recueillies immédiatement après la sélection. Les attributions résultant de l'octroi de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.

** Ne comprend pas 21 subventions de « transition » d'un an pour les lauréats de 2018 qui n'ont pas obtenu de financement au concours de 2021. Les subventions de transition facilitent la transition vers d'autres sources de revenus.

Subventions Savoir

Montant :	Volet A : 7 000 $ à 100 000 $ / Volet B : 100 001 $ à 400 000 $
Durée :	De 2 à 5 ans
Date limite pour faire une demande :	1er octobre 2021
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	Du 16 février au 25 février 2022*
Méthode de sélection :	Rencontre par vidéoconférence (en raison de la COVID-19)
Nombre de comités :	26
Nombre de membres de comité :	216 (dont 2 de l'étranger)
Nombre d'évaluateurs** (reçus) :	2 211 (dont 1 025 de l'étranger)

Taux d'acceptation de 39 %
Le CSRH a invité 598 experts
233 ont accepté***
216 ont été retenus****

55 % de membres expérimentés
118 des 216 membres de comité ont participé au processus

Les membres de comité ont examiné en moyenne **12 demandes**

* À noter que le Comité interdisciplinaire tripartite d'examen par les pairs (TAIPR) s'est réuni le 9 février 2022 et est inclus dans ces statistiques.
** Un évaluateur externe fournit une évaluation écrite d'une demande par un expert. Le CRSH recherche, mais ne peut garantir, un minimum de deux évaluations externes pour chaque demande. Le comité tient compte des évaluations externes, mais n'y est pas lié.
*** 27 des 598 experts se sont désistés après avoir initialement accepté l'invitation et ne sont pas comptabilisés dans le taux d'acceptation final.
**** Du nombre qui avait accepté de servir, 17 ont été libérés après examen du nombre et de la nature des candidatures reçues, ainsi que de la représentativité requise.

Les taux de réussite représentent le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.

Présentées à l'annexe D, les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations; les octrois résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas inclus.

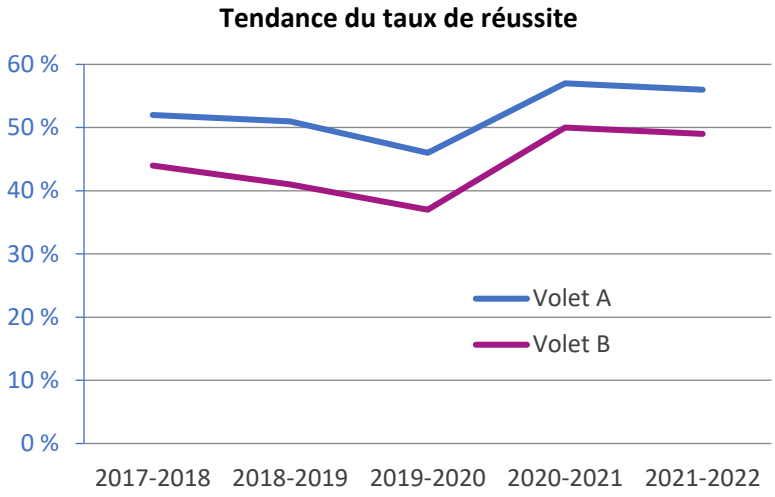

Voir la rubrique Initiatives conjointes pour connaître les subventions Savoir octroyées dans le cadre de l'Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale, du programme Accélération de Mitacs, de l'initiative sur les répercussions sociétales de la recherche en génomique et de l'Initiative de recherche sur la participation au sport.

Nouveau en 2021-2022

COMITÉ INTERDISCIPLINAIRE D'EXAMEN PAR LES PAIRS DES TROIS ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES

Les candidats qui proposaient des projets de recherche interdisciplinaire ancrés dans les sciences humaines et comportant des éléments soit en 1) sciences naturelles et génie, soit en 2) santé et bien-être, soit dans les deux domaines pouvaient soumettre leur demande à un comité pilote d'examen du mérite partagé ayant une vaste expertise interdisciplinaire. Ce comité, qui travaillait aussi sur les subventions pour le programme de subventions Projet des IRSC et le programme Horizons de la découverte du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), suivait notamment un processus d'examen du mérite harmonisé qui différait quelque peu du processus habituel des subventions Savoir.

Observations sur les concours

99 % des répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (90 %) ou bon (9 %).

93 % des répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (48 %) ou bonne (45 %).

n=128

« Le personnel de soutien est excellent et le processus est clair, bien structuré et incroyablement efficace. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

« Des procédures équitables et transparentes. Des critères clairs, des directives précises pour l'évaluation. Excellent personnel de soutien. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

Changements prévus pour les concours en 2022-2023

PROLONGATION DU COMITÉ INTERDISCIPLINAIRE D'EXAMEN PAR LES PAIRS DES TROIS ORGANISMES : Le projet pilote de comité interdisciplinaire d'examen par les pairs des trois organismes est prolongé pour une deuxième année. Les candidats aux subventions Savoir qui proposent des projets de recherche interdisciplinaires comprenant des éléments soit en1) sciences naturelles et génie, soit en 2) santé et bien-être, soit dans les deux domaines pourront à nouveau adresser leurs demandes à ce comité commun d'examen du mérite, qui possède une vaste expertise interdisciplinaire.

AJOUT D'UN MODULE OPTIONNEL DISTINCT POUR LES INTERRUPTIONS DE CARRIÈRE ET LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES DANS LA DEMANDE DE SUBVENTION SAVOIR (PROJET PILOTE) : Actuellement, les renseignements sur les interruptions de carrière et les circonstances particulières peuvent être fournis dans le module de contributions à la recherche, dont le nombre de pages est limité. Un module optionnel séparé sera mis à l'essai pour permettre aux candidats et aux cocandidats d'inclure ces renseignements (le cas échéant) sans empiéter sur l'espace prévu pour décrire leurs contributions à la recherche.

RÉTROACTION AMÉLIORÉE POUR LES CHERCHEURS EN DÉBUT DE CARRIÈRE : Pour appuyer l'engagement du Comité de coordination de la recherche du Canada (CCRC) à soutenir les chercheurs en début de carrière et à leur fournir une meilleure rétroaction sur les demandes non retenues dans le cadre des possibilités de financement phares des organismes fédéraux de financement, le système actuel de triage des demandes qui se situent dans les 35 % inférieurs du classement initial sera modifié. Les demandes des nouveaux candidats aux subventions Savoir qui se situent dans les 35 % inférieurs du classement initial seront signalées pour qu'elles fassent l'objet de discussions, et les candidats concernés recevront un formulaire d'évaluation du comité avec leur dossier de résultats.

Subventions de développement Savoir

Montant :	7 000 $ à 75 000 $
Durée :	1 ou 2 ans
Date limite pour faire une demande :	2 février 2021
Système de demande :	Portail de recherche en ligne
Dates de sélection :	Du 4 au 17 mai 2021
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	23
Nombre de membres de comité :	222 (dont 2 à l'étranger)

Taux d'acceptation de 43 %
Le CRSH a invité 512 experts
222 ont accepté*

48 % de membres expérimentés
106 des 222 membres de comité ont déjà participé au processus

Les membres de comité ont examiné en moyenne **17 demandes**

* 14 des 512 personnes ont abandonné après avoir accepté l'invitation et ne sont pas comptabilisées dans le taux d'acceptation final.

Les taux de réussite représentent le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.

Présentées à l'annexe D, les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations; les octrois résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas inclus.

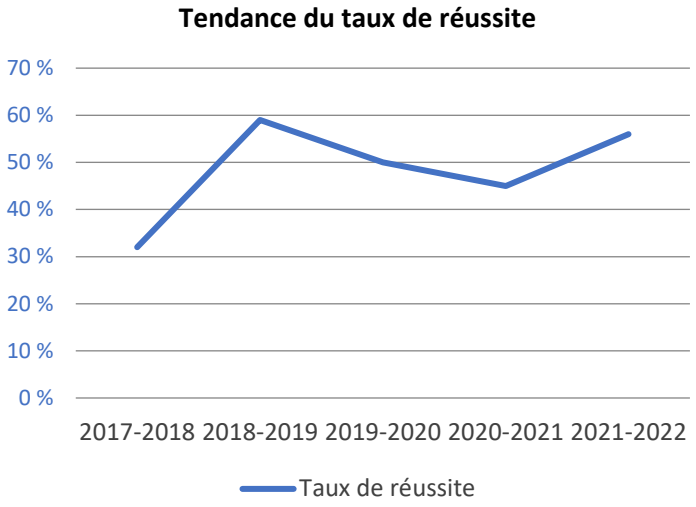

Voir la rubrique Initiatives conjointes pour connaître les subventions de développement Savoir octroyées dans le cadre du Forum Belmont, de l'Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale et de l'initiative sur les répercussions sociétales de la recherche en génomique.

Nouveau en 2021-2022

DISPOSITIONS RELATIVES À LA COVID-19

Comme pour les autres possibilités de financement du CRSH, des dispositions ont été ajoutées aux sections « Description du projet » et « Congés autorisés » du formulaire de demande pour permettre aux candidats de fournir des renseignements sur les plans d'urgence ou d'indiquer les répercussions de la pandémie sur leur carrière. Les répercussions de la COVID-19 pourraient également être prises en compte pour déterminer l'admissibilité du candidat au statut de chercheur émergent. Les membres de comité ont reçu des instructions supplémentaires sur la manière de prendre en compte les répercussions de la COVID-19 dans le processus d'examen du mérite.

UN RETOUR AU PROCESSUS DE SÉLECTION HABITUEL

Le concours de subventions de développement Savoir a repris les processus de sélection en place avant les perturbations attribuables à la pandémie de COVID-19. Trois lecteurs étaient assignés à chaque demande. Au terme de leurs réunions, qui se sont tenues par vidéoconférence, le comité a préparé un formulaire d'évaluation pour chaque demande ayant fait l'objet de discussions. En prévision d'un taux de réussite élevé en 2021-2022, seuls les budgets des 30 % de demandes les mieux classées dans la feuille de calcul de la réunion préliminaire ont été examinés, à moins que la demande n'ait été signalée comme devant faire l'objet d'une discussion. Les 25 % inférieurs (précédemment 30 %) n'ont pas été examinés, à moins d'une indication pour le faire.

Observations sur les concours

98 % des répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (88 %) ou bon (10 %).

91 % des répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (56 %) ou bonne (35 %).

n=123

« Le processus général est bien géré; aussi, la possibilité de parler dans l'une ou l'autre des langues, sans sentir de pression. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

« J'ai trouvé que les réunions d'évaluation étaient réfléchies et transparentes, et que les individus semblaient tous qualifiés. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

« Les membres de comité sont à l'écoute des arguments des autres membres. La formule par Webex fonctionne mieux que celle par conférence téléphonique. Système utile notamment pour favoriser les échanges. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

Changements prévus pour les concours en 2022-2023

RÉTROACTION AMÉLIORÉE POUR LES CHERCHEURS EN DÉBUT DE CARRIÈRE (PRÉVU POUR LE CONCOURS DE FÉVRIER 2023) : Pour appuyer l'engagement du CCRC à soutenir les chercheurs en début de carrière et à leur fournir une meilleure rétroaction sur les demandes non retenues dans le cadre des possibilités de financement phares des organismes fédéraux de financement, le système actuel de triage des demandes qui se situent dans les 30 % inférieurs du classement initial sera modifié. Les demandes des nouveaux candidats aux subventions Savoir qui se situent dans les 30 % inférieurs du classement initial seront signalées pour qu'elles fassent l'objet de discussions, et les candidats concernés recevront un formulaire d'évaluation du comité avec leur dossier de résultats.

COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS INTERDISCIPLINAIRE DES TROIS ORGANISMES (PRÉVU POUR LE CONCOURS DE FÉVRIER 2023) : Les candidats aux subventions de développement Savoir dont les propositions touchent au moins deux des trois mandats des organismes de recherche fédéraux pourront soumettre leurs demandes à l'examen du Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire, qui en est maintenant à la deuxième année de son projet pilote. Au cours de la première année du projet pilote, le comité a été ouvert aux candidats des subventions Savoir du CRSH, aux subventions

Horizons découverte du CRSNG et aux subventions de projet des IRSC. Cette initiative menée par le CRSH, qui fait suite aux recommandations formulées dans l'Examen du soutien fédéral aux sciences du Canada de 2017, réunit des chercheurs spécialisés en sciences sociales, en sciences humaines, en sciences naturelles, en génie et en sciences de la santé afin d'évaluer des propositions à l'aide d'un processus d'évaluation par les pairs harmonisé, y compris des critères d'évaluation, qui comprend des éléments des possibilités de financement phares des trois organismes.

Aide aux revues savantes

Montant :	Jusqu'à 30 000 $ par an (subvention de base) Jusqu'à 5 000 $ par an (suppléments)
Durée :	3 ans
Date limite pour faire une demande :	10 septembre 2021
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	Du 24 au 28 janvier 2021
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	5
Nombre de membres de comité :	42 (dont 2 de l'étranger)

Taux d'acceptation de 33 %
Le CRSH a invité 155 experts
51 ont accepté
43 ont été retenus
1 membre s'est retiré du processus

31 % de membres expérimentés
13 des 42 membres de comité ont déjà participé à un comité

Les membres de comité ont examiné en moyenne **10 demandes**

Les taux de réussite représentent le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.

Présentées à l'annexe D, les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations; les octrois résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas inclus.

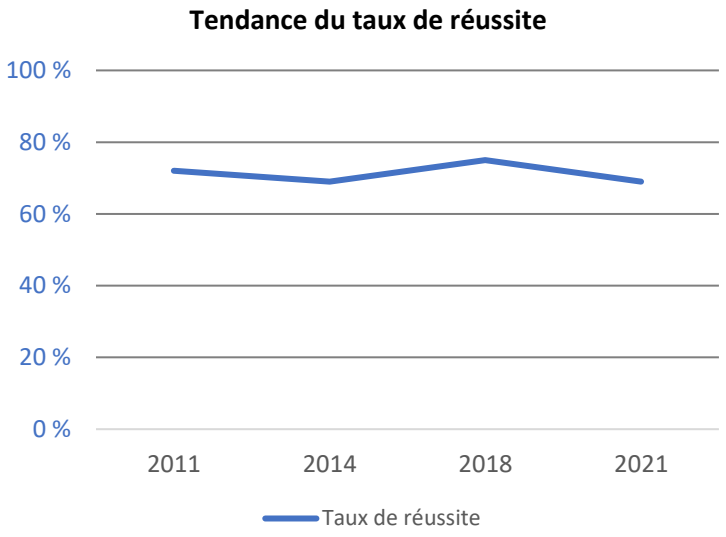

Nouveau en 2021-2022

EXIGENCES EN MATIÈRE DE LIBRE ACCÈS

Seules les revues offrant soit un accès libre immédiat, avec ou sans frais de traitement d'article, soit un accès libre différé avec une période d'embargo de 12 mois maximum étaient admissibles au concours. On a supprimé la période de transition qui permettait aux revues ne satisfaisant pas aux exigences de libre accès de se porter candidates au concours 2018 à condition de soumettre un plan de transition vers un modèle admissible.

CONSIDÉRATIONS LIÉES À LA COVID-19 DANS L'ADMISSIBILITÉ ET L'EXAMEN DU MÉRITE

Des modifications ont été apportées aux critères d'admissibilité et au formulaire de candidature pour reconnaître les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les revues savantes. Les revues qui n'étaient pas en mesure de respecter le nombre minimum de publications requis pouvaient néanmoins être considérées comme étant admissibles à un soutien. Pour l'être, elles devaient décrire ces répercussions dans leur demande. Une page a été ajoutée à la description de la revue et aux grandes lignes de l'orientation future dans la demande, pour que celle-ci puisse expliquer ces répercussions, le cas échéant. Les revues qui ont vu leurs statistiques d'utilisation baisser ou qui ne disposaient pas de telles statistiques au moment de la demande en raison de la pandémie peuvent décrire ces répercussions dans la section « Données sur le lectorat et mesures de l'impact » de leur demande. Des directives pour l'examen des revues qui ont subi les contrecoups de la COVID-19 ont été ajoutées aux directives à l'intention des membres de comité.

INDICATEURS DES REVUES

Le recours aux index des citations pour mesurer l'incidence des revues n'est plus mis de l'avant dans les critères d'évaluation et les directives destinées aux membres de comité, conformément à la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA), signée par les organismes fédéraux de financement en 2019. La référence directe aux index des citations a été omise du sous-critère d'évaluation sur l'incidence des articles de la revue. Des renseignements ajoutés aux lignes directrices à l'intention des membres de comité ont amené ces derniers à prendre en considération toutes les sources de données présentées dans la section sur le lectorat et les mesures d'incidence, sans accorder une importance excessive à quelque indicateur d'incidence potentielle.

Observations sur les concours

86 % des répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (82 %) ou bon (4 %).

86 % des répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (37 %) ou bonne (50 %).

n=22

« Distribution efficace et judicieuse du matériel de candidature, et temps suffisant accordé pour l'étudier. Les réunions de calibrage étaient une très bonne idée. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

« J'ai aimé le fonctionnement à vide, les conseils et la flexibilité des organisateurs, la façon dont les désaccords ont été résolus, l'effort conscient pour financer les "revues émergentes" en plus des revues établies. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

Changements prévus pour le prochain concours

LIGNES DIRECTRICES DU CRSH SUR LA RECHERCHE AUTOCHTONE

Les instructions à l'intention des candidats et des comités concernant la prise en compte des lignes directrices du CRSH sur la recherche autochtone dans le cadre de l'aide aux revues savantes seront clarifiées.

MODULE DES ÉVALUATEURS EXCLUS

Un module d'évaluateur exclu sera ajouté à la demande pour que les candidats puissent indiquer les évaluateurs qui pourraient être en conflit d'intérêts avec la revue.

MODULE COMITÉ DE RÉDACTION PRINCIPAL / ÉQUIPE DE PUBLICATION

L'espace alloué à la description de la structure du comité de rédaction principal et de l'équipe de publication sera élargi. Des instructions concernant la description de la direction du rédacteur en chef et du comité de rédaction ou du collectif éditorial seront ajoutées.

CLARIFICATION DES INSTRUCTIONS

Les instructions pour les sections du budget et de la justification du budget de la demande et pour la soumission des tables des matières seront clarifiées.

PUBLICATION EN ACCÈS LIBRE IMMÉDIAT

Des incitations supplémentaires seront ajoutées pour les revues fonctionnant en accès libre immédiat, ou envisageant la transition vers l'accès libre immédiat.

Partenariats de recherche

Résumé des statistiques sur les concours de 2021-2022

Concours	Demandes admissibles	Attributions**	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
Subventions de partenariat	69*	21	30 %	62 143 029 $***	52 147 443 $
Subventions de développement de partenariat	114	85	75 %	21 529 261 $	16 087 715 $
Subventions d'engagement partenarial	317	271	85 %	7 617 049 $	6 507 111 $
Subventions Connexion	396	332	84 %	11 184 291 $	9 017 812 $
Initiative sur la race, le genre et la diversité	171	29 (CRSH)	27 %	66 073 629 $	11 902 556 $ (CRSH)
Initiative sur la race, le genre et la diversité Initiative conjointe		17 Initiative conjointe			7 363 162 $ Initiative conjointe

* Comprend uniquement les demandes admissibles reçues à l'étape 1

** Les données sur les attributions sont recueillies immédiatement après la sélection. Les attributions résultant de l'octroi de fonds supplémentaires plus tard dans le cycle de financement ne sont pas incluses.

*** Comprend les montants demandés à l'étape 2 seulement.

Subventions de partenariat

	Étape 1	Étape 2
Montant :	Jusqu'à 20 000 $	500 000 $ à 2 500 000 $
Durée :	1 an	4 à 7 ans
Date limite pour faire une demande :	10 février 2021	29 octobre 2021
Dates de sélection :	Du 5 au 7 mai 2021	Du 9 au 11 mars 2022
Méthode de sélection :	Vidéoconférence	Vidéoconférence
Nombre de comités :	1	1
Nombre de membres de comité :	15 (dont 1 de l'étranger)	13 (dont 1 de l'étranger)
Nombre d'évaluateurs experts* :	S.O.	80 (dont 36 de l'étranger)

Taux d'acceptation de 60 %**
Le CRSH a invité 25 experts pour l'étape 1
15 ont accepté
Aucun membre n'a abandonné le processus

13 % de membres expérimentés
2 des 15 membres de comité ont participé aux processus au cours des 5 années précédentes

Les membres de comité ont examiné en moyenne **15 demandes**

* Les comités d'experts sont composés de trois ou quatre évaluateurs externes possédant une expertise disciplinaire pour chaque demande. Les membres de comité d'experts rédigent conjointement un rapport narratif soulignant les forces et les faiblesses de chaque demande en fonction des critères d'évaluation du CRSH.
** Les données sont fondées sur le processus de subventions de partenariat de l'étape 1.

Chaque appel annuel comporte un processus en deux étapes : les auteurs des propositions retenues à l'étape 1 sont invités à soumettre une demande à l'étape 2 du concours.

Les taux de réussite représentent le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.

Présentées à l'annexe D, les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations; les octrois résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas inclus.

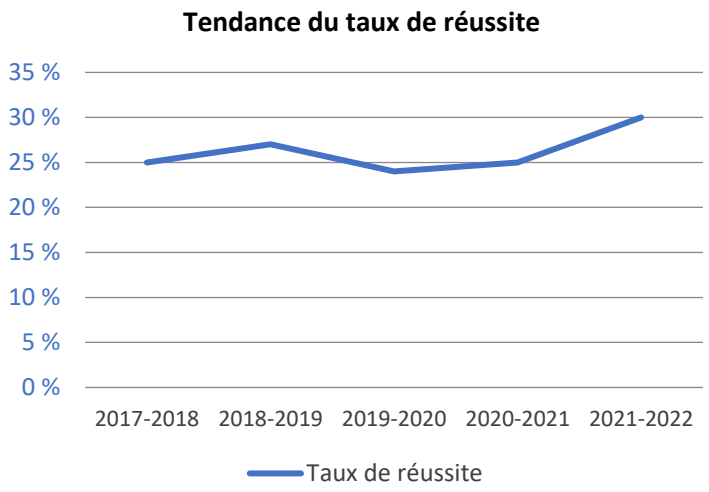

Voir la rubrique Initiatives conjointes pour connaître les subventions de partenariat octroyées dans le cadre du Fonds des leaders John-R.-Evans de la Fondation canadienne pour l'innovation.

Nouveau en 2021-2022

LANCEMENT DES EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

Le CRSH a mis à l'essai les exigences en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans le cadre de la deuxième étape du concours des subventions de partenariat. L'initiative comprenait un guide en matière d'équité, de diversité et d'inclusion du CRSH et l'ajout de critères d'évaluation connexes pour la pratique et la conception de la recherche. Ces exigences seront mises en œuvre à la première étape du concours de 2022-2023.

MODIFICATION DES PROCESSUS ET DES PLATEFORMES D'EXAMEN

En raison des restrictions liées à la pandémie, les réunions des comités de sélection aux étapes 1 et 2 des subventions de partenariat sont restées virtuelles. Comme pour l'étape 2 du concours précédent, les réponses écrites au rapport du comité d'experts ont été utilisées en remplacement de l'entretien. À la lumière des commentaires reçus lors du concours précédent concernant la charge de travail élevée dans le processus d'évaluation de l'étape 2, un système de lecteurs a été mis en place, ce qui a considérablement réduit la charge de travail des membres. En outre, la longueur des rapports des groupes d'experts a été réduite par l'introduction de restrictions sur le nombre de pages à l'intention des évaluateurs externes. Tous les changements ont été globalement bien accueillis par la communauté et le comité.

AJOUT D'UNE CATÉGORIE DE PARTICIPANT CODIRECTEUR POUR LES SUBVENTIONS DE PARTENARIAT

À la lumière de la Réponse de la direction et plan d'action à l'évaluation des occasions de financement de partenariats 2018, le CRSH a introduit une catégorie de participants à la codirection de projet dans le cadre du concours de subventions de partenariat de 2021-2022. Cette nouvelle catégorie contribue à faciliter la participation de non-universitaires à la direction de projets et à l'établissement d'objectifs de recherche. Elle répond également aux demandes de la communauté concernant les modèles de codirection dans les demandes de partenariat.

Observations sur les concours

100 % des répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent.

95 % des répondants au sondage ont évalué que la qualité globale du processus d'évaluation du mérite pour les étapes 1 et 2 était excellente (50 %) ou bonne (45 %).

n=22 (12 pour l'étape 1 et 10 pour l'étape 2)

« Le personnel du CRSH a été remarquable : il était compétent, agréable, résilient et serviable. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité, étape 1

« Dans l'ensemble, le processus a été très bien géré et je n'ai pas de commentaires majeurs à formuler pour l'améliorer. Le processus a pris beaucoup de temps, mais je m'y attendais. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité, étape 1

« J'estime qu'il s'agit du processus d'examen du mérite le plus complet auquel je n'ai jamais participé. Les évaluateurs étaient engagés, le soutien du personnel du CRSH était exceptionnel, et les présidents étaient très efficaces. J'ai aimé le fait que les évaluateurs aient eu suffisamment de temps pour vraiment approfondir chaque dossier et en discuter. J'ai eu l'impression que les membres de comité se sont concentrés non seulement sur l'évaluation des propositions, mais aussi sur la façon de renforcer les projets en faisant des commentaires très approfondis. »
Observateur, étape 2

EXIGENCES RELATIVES À L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION : Dans l'ensemble, le comité a semblé aimer l'inclusion des critères liés à l'équité, la diversité et l'inclusion par le CRSH et a noté l'importance d'encourager les candidats à penser à ces questions dans leur proposition. Cependant, le comité a parfois trouvé difficile de faire la distinction entre l'équité, la diversité et l'inclusion dans la pratique et dans la conception de la recherche. Il a également noté que l'équité, la diversité et

l'inclusion couvrent un large éventail de considérations, et donc certains aspects de ces questions peuvent être plus appropriés pour certains projets que pour d'autres.

> *« L'équité, la diversité et l'inclusion sont extrêmement importantes, et le CRSH fait un bon travail pour apporter des changements et éduquer les évaluateurs. »*
> ***Répondant au sondage auprès des membres de comité, étape 2***

> *« Il serait pertinent de dire explicitement que certains paramètres sur l'équité, la diversité et l'inclusion peuvent s'appliquer plus que d'autres selon les projets, pour ne pas se retrouver avec des descriptions génériques un peu vides qui ne servent qu'à "cocher toutes les cases". Si quelques exemples d'angles particulièrement pertinents pouvaient être donnés en lien avec des projets spécifiques, ce serait sûrement utile. »*
> ***Répondant au sondage auprès des membres de comité, étape 2***

> *« Personnellement, j'ai parfois eu du mal à évaluer [l'équité, la diversité et l'inclusion], en particulier lorsque les candidats utilisaient ce qui semblait être un langage institutionnel passe-partout, ou ciblaient de manière rhétorique les lignes directrices avec des preuves difficiles à analyser de leur inclusion réelle dans la recherche et la conception de la gouvernance. »*
> ***Répondant au sondage auprès des membres de comité, étape 2***

RAPPORTS DU GROUPE D'EXPERTS ET RÉPONSES ÉCRITES : Le comité a aimé le fait que les rapports du groupe d'experts fournissaient des renseignements supplémentaires sur chacune des candidatures issues d'experts en la matière, ce qui augmentait la confiance du comité dans l'évaluation des dossiers pour lesquels les membres n'avaient pas d'expertise. Le comité a convenu que les réponses écrites constituaient une bonne solution de rechange aux entretiens et, dans la plupart des cas, les équipes ont pris le temps de donner des réponses et des explications riches et réfléchies aux critiques et aux questions posées par le groupe d'experts.

> *« Les membres de comité ont souvent pris note des documents de candidature, des rapports du groupe d'experts et des réponses écrites. Tous ces éléments ont contribué à former la base des commentaires, de sorte qu'un portrait complet de chaque demande s'est dessiné... J'ai eu le sentiment que le fait de disposer à la fois des évaluations du groupe d'experts et des réponses écrites des demandes a donné lieu à une plus grande cohérence dans les notes des membres de comité. Il semblait y avoir très peu de réelles divergences. »*
> ***Observateur, étape 2***

> *« J'ai vraiment aimé les rapports du groupe d'experts et la réponse écrite pour compléter ma propre évaluation et m'aider à prendre une décision finale. »*
> ***Répondant au sondage auprès des membres de comité, étape 2***

Changements prévus pour les concours en 2022-2023

MISE EN ŒUVRE DES CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION DANS LES CRITÈRES D'ÉVALUATION : Le CRSH introduira des exigences en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans le cadre du prochain concours des subventions de partenariat (étape 1). L'initiative comprendra un guide en matière d'équité, de diversité et d'inclusion du CRSH et l'ajout de critères d'évaluation connexes pour la pratique et la conception de la recherche.

Subventions de développement de partenariat

Montant :	75 000 $ à 200 000 $
Durée :	De 1 à 3 ans
Date limite pour faire une demande :	15 novembre 2021
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	Du 21 février au 3 mars 2022
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	2
Nombre de membres de comité :	22

Taux d'acceptation de 42 %
Le CRSH a invité 67 experts
28 ont accepté
6 membres ont abandonné le processus

23 % de membres expérimentés
5 des 22 membres de comité ont participé au processus au cours des 5 années précédentes

Les membres de comité ont examiné en moyenne **17 demandes**

Les taux de réussite représentent le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.

Présentées à l'annexe D, les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations; les octrois résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas inclus.

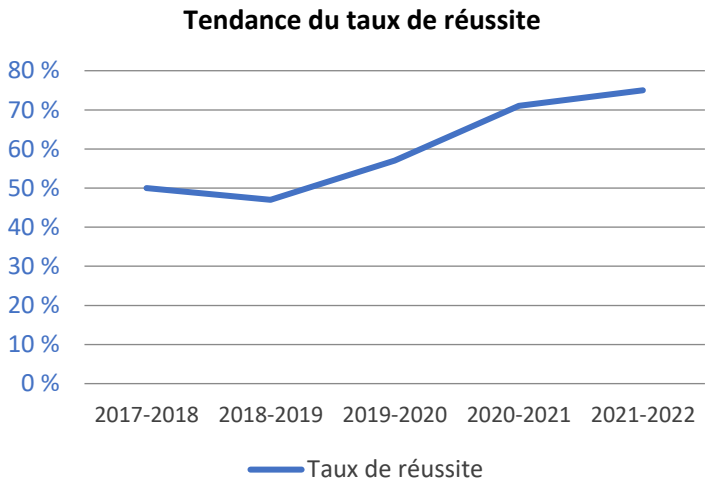

Voir la rubrique Initiatives conjointes pour connaître les subventions de développement de partenariat octroyées dans le cadre du Forum Belmont.

Observations sur les concours

100 % des répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (92 %) ou bon (8 %).

67 % des répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (42 %) ou bonne (25 %).

n=12

« Le personnel a été très réactif et compréhensif face à la nécessité de jongler avec les obligations et les conflits d'horaires qui se sont présentés lorsque nous avons essayé de suivre les sessions de la maison. Notre comité était vraiment bien présidé cette année. J'ai aimé la façon dont le président veillait à ce que nous restions organisés et concentrés. »

Répondant au sondage auprès des membres de comité

« La qualité du processus d'examen du mérite a été suffisante cette année. Les deux comités ont réussi à examiner tous les dossiers dans le temps imparti, malgré de nombreux défis et un rythme tumultueux (surtout les deux premiers jours). »

Observateur

Changements prévus pour les concours en 2022-2023

MISE À JOUR DES INSTRUCTIONS DE CANDIDATURE ET DU PORTAIL : La catégorie de codirecteur sera ajoutée à la fois aux instructions et à la demande. L'ajout de cette catégorie est une réponse à l'évaluation des partenariats et fait partie de l'engagement du CRSH à l'égard de la réconciliation, car plusieurs partenariats de recherche autochtone utilisent actuellement un tel modèle de codirection de façon informelle. Cet ajout vise à reconnaître ce rôle comme distinct du grand nombre de codemandeurs qui font souvent partie de ces partenariats et de répondre aux besoins de la communauté de recherche que nous servons.

Subventions d'engagement partenarial

Montant :	7 000 $ à 25 000 $
Durée :	1 an

Système de demande :	Système en ligne du CRSH			
Méthode de sélection :	Vidéoconférence			
Date limite pour faire une demande :	15 mars 2021	15 juin 2021	15 septembre 2021	15 décembre 2021
Dates de sélection :	11 et 12 mai 2021	4 et 5 août 2021	3 novembre 2021	2 et 3 février2022
Nombre de comités :	2	2	1	2
Nombre de membres de comité :	24	24	13	21
Nombre total de membres de comité :	82 (plusieurs membres ont siégé plus d'une fois; nombre total de membres expérimentés = 37)			

Taux d'acceptation de 36 %
Le CRSH a invité 297 experts
106 ont accepté*
88 ont été retenus
6 membres ont abandonné le processus
82 membres de comité

45 % de membres expérimentés
37 des 82 membres de comité ont participé au processus au cours des 5 années précédentes

Les membres de comité ont examiné en moyenne **9 demandes**

* 18 membres de comité qui avaient accepté de servir ont été libérés soit parce qu'ils ont accepté après l'approbation de la liste, soit parce qu'il y a eu peu de candidatures.

Le CRSH administre quatre concours distincts chaque année financière. Les subventions d'engagement partenarial ont été mises en œuvre pour la première fois au cours de l'année de concours 2017-2018.

Les taux de réussite représentent le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.

Présentées à l'annexe D, les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations; les octrois résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas inclus.

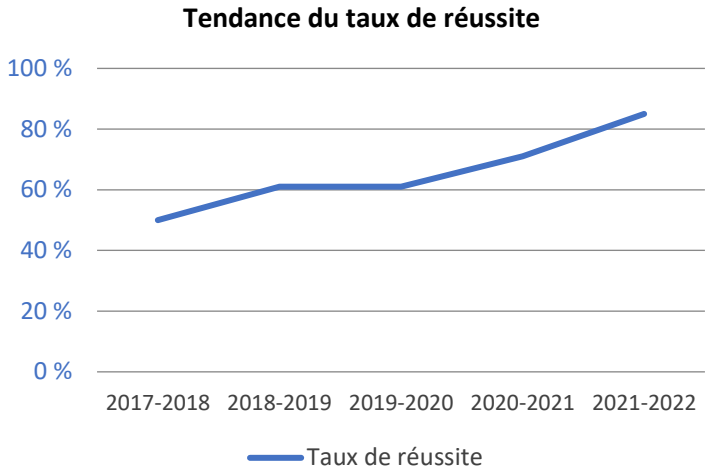

Voir la rubrique Initiatives conjointes pour connaître les subventions d'engagement partenarial octroyées dans le cadre du programme Accélération de Mitacs.

Nouveau en 2021-2022

UNE PLUS GRANDE CLARTÉ SUR LES SUJETS ADMISSIBLES

Le CRSH a révisé la description de la subvention d'engagement partenarial afin de fournir plus de détails sur les types de projets non admissibles à cette occasion de financement (c.-à-d. les projets dont l'objectif principal est l'élaboration de programmes d'études, la préparation de matériel didactique, l'évaluation de programmes, l'organisation d'une conférence ou d'un atelier, la numérisation d'une collection ou la création d'une base de données).

UNE PLUS GRANDE SOUPLESSE QUANT AUX ORGANISMES PARTENAIRES ADMISSIBLES

Le CRSH a mis à jour la description de la subvention d'engagement partenarial pour que les organismes offrant des services aux établissements postsecondaires soient dorénavant considérés comme étant des organismes partenaires admissibles.

Observations sur les concours

100 % des répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (87 %) ou bon (13 %).

95 % des répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (52 %) ou bonne (43 %).

n=23 (sondage sur les concours de mars et septembre 2021)

« Bravo à l'équipe de la subvention d'engagement partenarial. Cette évaluation s'est très bien passée. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité, mai 2021

« Les agents du CRSH ont été exceptionnels. Ils font preuve d'un très grand professionnalisme. Les processus de sélection ont été rigoureux et équitables. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité, novembre 2021

RÉUNIONS DE SÉLECTION VIRTUELLES : Les membres de comité ont fourni des commentaires positifs concernant la prestation de la subvention d'engagement partenarial dans le cadre de réunions de sélection virtuelles.

« Le CRSH a réussi à faire la transition vers les comités virtuels. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité, mai 2021

« C'est une organisation de premier ordre, et le personnel est exceptionnellement professionnel. C'est un plaisir d'y participer. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité, novembre 2021

DIRECTIVES SUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION. Les membres de comité ont suggéré d'intégrer des considérations particulières liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion tant dans les demandes que dans les processus d'évaluation du mérite. Cette rétroaction des membres de comité est importante, car le CRSH met actuellement à l'essai les lignes directrices relatives à l'équité, la diversité et l'inclusion dans le cadre des subventions de partenariat.

« Exiger des candidats qu'ils expliquent clairement comment ils comptent intégrer les notions d'équité, de diversité et d'inclusion. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité, mai 2021

« La nouvelle politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion ne semble avoir rien changé dans le processus d'évaluation. Peut-être que ça devrait devenir un critère d'évaluation officiel. »

Répondant au sondage auprès des membres de comité, mai 2021

« Indiquer plus clairement les demandes qui tombent dans la catégorie [de l'équité, de la diversité et de l'inclusion]. »

Répondant au sondage auprès des membres de comité, novembre 2021

Subventions Connexion

Montant :	7 000 $ à 25 000 $ (événements) / 7 000 $ à 50 000 $ (activités de rayonnement)
Durée :	1 an

Système de demande :	Système en ligne du CRSH			
Méthode de sélection :	Téléconférence			
Date limite pour faire une demande :	1er mai 2021	1er août 2021	1er novembre 2021	1er février 2022
Dates de sélection :	Du 7 au 11 juin 2021	Du 6 au 10 septembre 2021	Du 6 au 10 décembre 2021	Du 7 au 11 mars 2022
Nombre de comités :	2	2	2	2
Membres de comité :	15	19	23	23
Nombre total de membres de comité :	80 (plusieurs membres ont siégé plus d'une fois; nombre total de personnes = 68)			

Taux d'acceptation de 30 %
Le CRSH a invité 328 experts
99 ont accepté, 80 ont participé au processus*
Aucun membre ne s'est retiré du processus

49 % de membres expérimentés
39 des 80 membres de comité ont participé au processus au cours des 5 années précédentes

Les membres de comité ont examiné en moyenne **11 demandes**

* 19 membres de comité qui avaient accepté de servir ont été libérés soit parce qu'ils ont accepté après l'approbation de la liste, soit parce qu'il y a eu peu de candidatures.

Le CRSH administre quatre concours distincts par exercice financier. Les demandeurs dont le projet est une activité de rayonnement peuvent demander plus de 50 000 $, avec justification.

Les taux de réussite représentent le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.

Présentées à l'annexe D, les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations; les octrois résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas inclus.

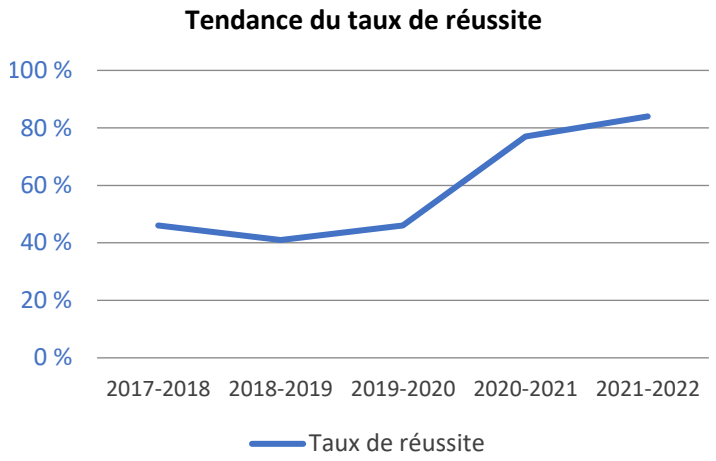

Voir la rubrique Initiatives conjointes pour connaître les subventions Connexion octroyées dans le cadre de l'Initiative pour la recherche en matière de citoyenneté numérique.

Nouveau en 2021-2022

APPUI À L'ÉLABORATION D'OUTILS DE DIFFUSION : En raison des nouveaux besoins en matière d'infrastructure de recherche en sciences humaines et d'outils de communication et de diffusion, le CRSH a fait passer de 7 000 $ à 50 000 $ le seuil de financement maximal des subventions Connexion pour l'élaboration d'outils de mobilisation des connaissances.

PROCESSUS D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉS AVEC RÉTROACTION : Les processus de rétroaction qui ont été temporairement retirés des processus d'évaluation en 2020-2021 ont été révisés en 2021-2022. Ces processus révisés, mis en œuvre dans les concours des subventions Connexion 2021-2022, maintiennent la charge de travail réduite des membres de comité, mais ajoutent une rétroaction sur les demandes ayant fait l'objet de discussions, mais non retenues, conformément aux besoins exprimés par la communauté.

TAUX DE RÉUSSITE ÉLEVÉ : Afin d'encourager et de soutenir la communauté des chercheurs pendant la période difficile des activités de mobilisation des connaissances dans le contexte de la COVID-19, le CRSH a augmenté le taux de réussite des subventions Connexion 2021-2022 à 84 %, soit une hausse de 39 points de pourcentage par rapport au début de la crise de la COVID-19 au cours de l'exercice 2019-2020, et de 7 points de pourcentage par rapport à l'exercice 2020-2021.

UN RÔLE PLUS ACTIF POUR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ÉVALUATION : Le CRSH a harmonisé les processus d'évaluation pour l'ensemble des possibilités de financement des partenariats de recherche en donnant un rôle plus actif aux présidents des comités des subventions Connexion, à partir du concours d'août 2021. Depuis, les présidents n'évaluent plus les demandes, mais s'engagent pleinement à présider les réunions du comité avec l'aide du personnel du CRSH, à orienter les

discussions du comité sur les demandes et à gérer efficacement le temps afin que les demandes puissent être traitées adéquatement.

Observations sur les concours

100 % des répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (95 %) ou bon (5 %).

100 % des répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (50 %) ou bonne (50 %).

n=22 (sondages consécutifs sur les concours de mai et novembre 2021)

« Le personnel de soutien a été excellent pour mettre de l'avant un processus simplifié. Il était très bien informé et très serviable. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité, juin 2021

« Compte tenu du nombre de propositions qui ont dû être examinées, l'efficacité du processus d'évaluation a été étonnante. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité, décembre 2021

AUGMENTATION PROGRESSIVE DU NOMBRE DE DEMANDES REÇUES : Avec l'amélioration de la situation pandémique mondiale et le relâchement progressif des restrictions liées à la COVID-19, le CRSH a constaté une augmentation progressive du nombre de demandes de subventions Connexion reçues en 2021-2022 et un retour potentiel aux taux de demandes prépandémiques.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION DANS LES CRITÈRES D'ÉVALUATION : Les membres de comité ont souligné l'importance des considérations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans les projets de recherche et ont fortement suggéré que ces considérations soient incluses dans les critères d'évaluation et mises de l'avant dans la communauté des chercheurs.

« Faire référence explicitement à l'équité, à la diversité et à l'inclusion pour assurer la bonne représentativité des comités et dans les groupes ou ateliers proposés. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité, décembre 2021

« L'inclure (l'équité, la diversité et l'inclusion) comme critère d'évaluation. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité, décembre 2021

Changements prévus pour les concours en 2022-2023

RETOUR AUX TAUX DE DEMANDES PRÉPANDÉMIQUES : Entretenant l'espoir de voir la situation pandémique s'améliorer à l'échelle mondiale, le CRSH prévoit un retour progressif à des niveaux normaux de demandes de subventions Connexion en 2022-2023.

Initiative sur la race, le genre et la diversité

Montant :	Jusqu'à 450 000 $
Durée :	3 ans
Date limite pour faire une demande :	15 novembre 2021
Système de demande :	Portail Convergence
Dates de sélection :	Du 15 au 17 février et du 23 au 25 février 2022
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de sous-comités :	2
Nombre de membres de comité :	32 (dont 1 de l'étranger)

Taux d'acceptation de 39 %
Le CRSH a invité 93 experts
36 ont accepté
4 membres ont abandonné le processus

Les membres de comité ont examiné en moyenne **16 demandes**

* Compte tenu du volume des demandes, le comité a été scindé en deux sous-comités.

Statistiques sur le concours

Concours	Demandes admissibles	Attributions*	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
Initiative sur la race, le genre et la diversité	171	29 (CRSH)	27 %	66 073 629 $	11 902 556 $ (CRSH)
Initiative sur la race, le genre et la diversité (initiative conjointe)		17 (initiative conjointe)			7 363 162 $ (initiative conjointe)

* Les données sur les attributions sont recueillies immédiatement après la sélection. Les attributions résultant de l'octroi de fonds supplémentaires plus tard dans le cycle de financement ne sont pas incluses.

Nouveau en 2021-2022

Sans objet. L'initiative était un concours unique offert dans le cadre d'un investissement prévu dans le budget fédéral 2021.

Observations sur les concours

93 % des répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent.

93 % des répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (29 %) ou bonne (64 %).

n=14

- Des 46 projets financés dans le cadre de cette initiative, 17 ont été cofinancés dans le cadre d'un partenariat avec les IRSC afin de financer des projets en sciences humaines portant sur les thèmes de la race, du genre et de la diversité, et axés sur la santé.
- Lorsque l'occasion de financement a été lancée, le CRSH s'est engagé à accorder au moins trois subventions à des organismes autochtones sans but lucratif, à condition que ces demandes soient recommandées par le comité de sélection. Par conséquent, trois subventions ont été accordées aux candidats provenant d'organismes autochtones sans but lucratif.
- Le volume élevé de demandes (171) a conduit à l'utilisation d'une structure à deux sous-comités de 30 membres et deux présidents. Ces sous-comités multidisciplinaires comprenaient

des représentants du secteur sans but lucratif, reflétaient une diversité d'expériences vécues et bénéficiaient d'une solide expertise dans les thèmes de l'occasion de financement.

« J'ai trouvé que les membres du sous-comité ont travaillé très efficacement les uns avec les autres : ils ont collaboré, réfléchi et participé activement aux discussions. Dans l'ensemble, le processus a été équitable et collégial. »
Observateur

« Il y a eu un excellent sentiment de respect mutuel au cours de la procédure. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

« Comme on pouvait s'y attendre, tout le monde n'était pas toujours d'accord sur la nature de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Des préoccupations sur la façon de comprendre ces questions et sur les paramètres pour les évaluer ont été soulevées et ont fait l'objet de discussions dans les deux sous-comités. Ceci est compréhensible puisque l'équité, la diversité et l'inclusion sont un concept très vaste et (je pense) encore en développement. Je pense que cette question continuera de faire l'objet de discussions et, espérons-le, d'évoluer. »
Observateur

Changements prévus pour le concours en 2022-2023

Cette initiative a été lancée en tant qu'initiative spéciale à partir d'un investissement prévu dans le budget fédéral 2021. Pour l'instant, le CRSH ne compte pas prolonger cette initiative après 2021-2022.

Défis de demain

Résumé des statistiques sur les concours de 2021-2022

Concours	Demandes admissibles	Attributions***	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
Subventions de synthèse des connaissances – L'émergence de la société asociale	52	30	58 %	1 507 151 $	868 740 $
Imaginer l'avenir du Canada – Carrefour des idées : le Canada et l'économie circulaire (étape 1*)	64 Étape 1 : Atelier virtuel de sélection	30 Participants de l'atelier sélectionné (pas de demande de fonds)	47 %	S.O.	S.O.
Imaginer l'avenir du Canada – Carrefour des idées : le Canada et l'économie circulaire (étape 2*)	5** Étape 2: Demandes d'évaluation du mérite	3 Étape 2: Attributions	60 %	1 218 175 $***	684 088 $

* L'initiative Carrefour des Idées d'Imaginer l'avenir du Canada est un projet pilote de deux ans conçu pour stimuler et financer des collaborations de recherche novatrices et transdisciplinaires, en utilisant une occasion d'expérimentation pour évaluer une approche plus itérative et collaborative du développement de la recherche et de la sélection.
** Sur les 30 participants invités à l'atelier de l'étape 1, cinq équipes de taille variable ont été formées. Ces cinq équipes se sont ensuite inscrites à l'étape 2. Au total, trois équipes (composées de 15 participants) ont obtenu une subvention.
*** Les données relatives aux récompenses sont tirées immédiatement après l'adjudication. Les récompenses résultant de l'attribution de fonds supplémentaires plus tard dans le cycle de financement ne sont pas incluses.
**** Inclut uniquement les montants demandés à l'étape 2 de la demande.

Subventions de synthèse des connaissances – L'émergence de la société asociale

Montant :	Jusqu'à 30 000 $
Durée :	1 an
Date limite pour faire une demande :	17 décembre 2021
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Date de sélection :	9 mars 2022
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	1
Nombre de membres de comité :	8

Taux d'acceptation de 30 %
Le CRSH a invité 27 experts
8 ont accepté
Aucun membre n'a abandonné le processus

Les membres de comité ont examiné en moyenne
15 demandes

Les taux de réussite représentent le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.

Présentées à l'annexe D, les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations; les octrois résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas inclus.

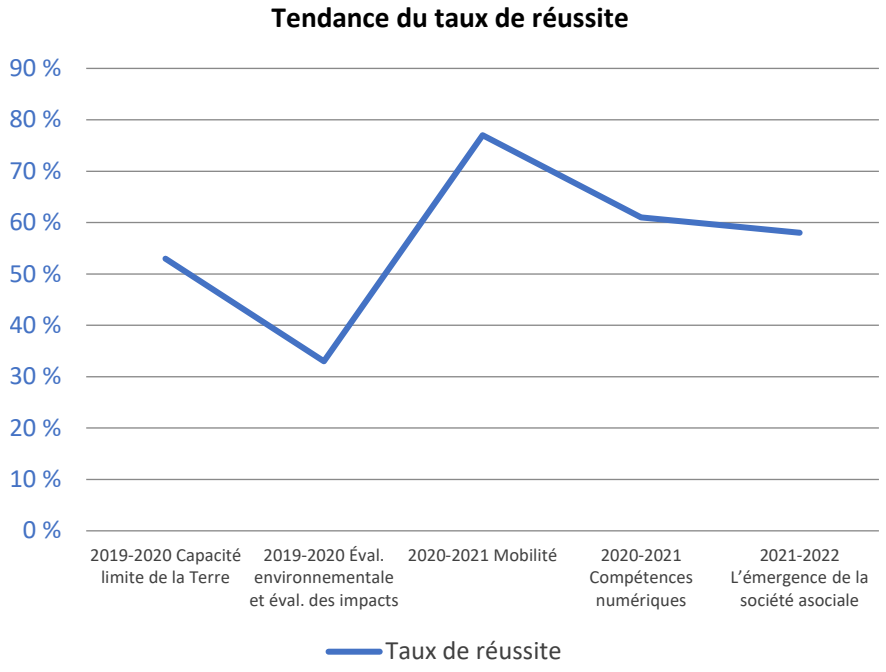

Le concours de 2021-2022 portait sur l'un des 16 défis à relever dans le cadre de la deuxième phase de l'initiative Imaginer l'avenir du Canada du CRSH. Ce concours a été cofinancé par Emploi et Développement social Canada. Le taux d'acceptation des membres de comité a été beaucoup plus faible que d'habitude pour ce concours. La COVID-19 et le moment du recrutement ont peut-être joué un rôle dans ce faible taux d'acceptation.

Statistiques sur les concours

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2021-2022 L'émergence de la société asociale	52	30	58 %	1 507 151 $	868 740 $

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2020-2021 Compétences et travail à l'ère de l'économie numérique	59	36	61 %	1 694 824 $	762 217 $
2020-2021 Mobilité et transport en commun	30	23	77 %	858 425 $	669 238 $

Les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations; les attributions résultant de l'octroi de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.

Nouveau en 2021-2022

FORUM VIRTUEL EN RAISON DES RESTRICTIONS RELATIVES AUX VOYAGES ET DES MESURES DE SANTÉ PUBLIQUE : Étant donné les restrictions relatives aux voyages en vigueur pendant toute l'année, tous les événements ayant trait aux subventions de synthèse des connaissances se sont déroulés à distance. À l'instar de la rencontre de lancement qui s'était faite sous forme de webinaire l'année précédente, les forums nationaux intersectoriels de mobilisation des connaissances destinés à présenter les résultats ont été organisés à distance pour la première fois, sur plusieurs jours. Il en sera de même pour le forum de mobilisation des connaissances visant notamment les subventions de synthèse des connaissances sur les sociétés asociales émergentes, en novembre 2022, et les subventions de synthèse des connaissances sur la violence basée sur le genre, à l'été 2023.

Observations sur les concours

80 % des répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent.

100 % des répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (60 %) ou bonne (40 %).

n=5

« Le responsable du comité a réussi à guider les membres et à résoudre les désaccords. Les membres de comité ont respecté les opinions de chacun. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

« Soutenir les évaluations réfléchies et honnêtes. »
Répondant au sondage auprès des membres de comité

CHERCHEURS À DIVERS STADES DE LEUR CARRIÈRE : Les occasions de financement liées aux subventions de synthèse des connaissances continuent d'attirer divers universitaires qui en sont à différents stades de leur carrière. On compte parmi les participants à des événements de mobilisation des connaissances tels que les forums de synthèse des connaissances des chercheurs doctoraux et postdoctoraux et des professeurs titulaires, y compris les responsables de chaires de recherche du Canada, ainsi que des décideurs de multiples secteurs.

Changements prévus pour les concours en 2022-2023

LE PROCESSUS DE SOUMISSION DES DEMANDES : Les candidats ne seront pas tenus d'inclure les frais de déplacement et d'hébergement dans leur budget, car les événements liés à la subvention de synthèse des connaissances se dérouleront désormais de manière virtuelle.

Carrefour des idées : le Canada et l'économie circulaire

Montant :	Jusqu'à 250 000 $	
Durée :	2 années	
	Carrefour des idées – Étape 1	Carrefour des idées – Étape 2
Date limite pour faire une demande :	16 juillet 2021	3 février 2022*
Système de demande :	Convergence	Convergence
Dates de sélection :	4 août 2021	25 février 2022
Méthode de sélection :	Vidéoconférence	Vidéoconférence
Nombre de comités :	1	1
Nombre de membres :	5	8**

* Seuls les participants à l'atelier qui ont été invités à poser leur candidature à l'étape 2 pouvaient le faire.
** Afin de garantir l'intégrité de l'examen du mérite, trois membres supplémentaires (qui n'étaient pas présents à l'atelier) ont été ajoutés aux cinq pairs mentors de l'étape 1.

Taux d'acceptation de 50 %
Le CRSH a invité 10 experts
5 ont accepté*
Aucun membre n'a abandonné le processus

Les membres de comité ont examiné en moyenne
5
demandes

* Les données sont basées sur l'étape 1.

L'initiative Imaginer l'avenir du Canada est un projet pilote d'une durée de deux ans conçu pour stimuler et financer des collaborations de recherche transdisciplinaires novatrices, par l'intermédiaire d'une occasion d'essayer et d'évaluer une approche plus itérative et collaborative du développement de la recherche et de la sélection. À la fin du projet pilote, les équipes participantes auront élaboré une proposition de projet et seront en excellente position pour soumettre une demande de financement supplémentaire par les mécanismes de financement établis, et le CRSH aura acquis une expérience avec les nouveaux processus de conception de la recherche et d'évaluation du mérite. Le Laboratoire

d'idées s'inscrit dans le plan ministériel 2021-2022 à titre d'« expérience », telle qu'elle est définie dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Statistiques sur les concours

Concours	Demandes admissibles	Attributions***	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
Imaginer l'avenir du Canada – Carrefour des idées : le Canada et l'économie circulaire (étape 1)*	64 Étape 1 : Atelier virtuel de sélection	30 Participants de l'atelier sélectionnés (pas de demande de fonds)	47 %	S.O.	S.O.
Imaginer l'avenir du Canada – Carrefour des idées : le Canada et l'économie circulaire (étape 2)*	5** Étape 2 : Demandes d'évaluation du mérite	3 Étape 2 : Attributions	60 %	1 218 175 $****	684 088 $

* L'initiative Carrefour des Idées d'Imaginer l'avenir du Canada est un projet pilote de deux ans conçu pour stimuler et financer des collaborations de recherche novatrices et transdisciplinaires, en utilisant une occasion d'expérimentation pour évaluer une approche plus itérative et collaborative du développement de la recherche et de la sélection.
** Sur les 30 participants invités à l'atelier de l'étape 1, cinq équipes de taille variable ont été formées. Ces cinq équipes se sont ensuite inscrites à l'étape 2. Au total, trois équipes (composées de 15 participants) ont obtenu une subvention.
*** Les données relatives aux récompenses sont tirées immédiatement après l'adjudication. Les récompenses résultant de l'attribution de fonds supplémentaires plus tard dans le cycle de financement ne sont pas incluses.
**** Inclut uniquement les montants demandés à l'étape 2 de la demande.

Observations sur les concours

- Les experts en la matière ont été invités à assumer un double rôle : celui de mentor lors de l'atelier (étape 1) et celui d'évaluateur du mérite lors de l'examen final (étape 2). Le fait d'assumer ce double rôle a créé une certaine confusion quant aux rôles et responsabilités et au niveau approprié de participation et de réactivité.
- La composition du groupe de mentors tenait compte de diverses considérations, notamment relatives à l'équité, la diversité et l'inclusion et aux différentes disciplines.

- L’atelier a été offert virtuellement sur plusieurs jours (en raison des restrictions liées à la COVID-19); il était donc difficile pour les participants d’apprendre à se connaître en dehors des activités organisées et de se rallier autour d’un sujet d’intérêt.
- Les webinaires ont été un moyen efficace de promouvoir une nouvelle possibilité de financement et d’échanger directement avec les chercheurs et les administrateurs de la recherche. Les webinaires ont été bien suivis (environ 79 participants pour la séance en anglais et 6 pour la séance en français).

Changements prévus pour les concours 2023-2024

Le prochain concours Carrefour des idées aura lieu en 2023-2024. Le CRSH étudiera les changements potentiels à apporter à la conception du concours, dont voici quelques exemples :

- Accorder une attention particulière aux chercheurs en début de carrière, aux chercheurs autochtones et aux représentants d’organismes sans but lucratif, qui se reflétera à la fois dans le format de la demande et dans les critères d’évaluation du mérite.
- Fournir des questions de recherche spécifiques ou une définition plus étroite du thème de l’atelier dans la description de la possibilité de financement pour que les demandes soient mieux ciblées.
- Découpler le rôle de mentor du rôle d’évaluateur du mérite et faire en sorte que le processus se concentre sur les commentaires des mentors, ce qui permet à toutes les équipes de passer à l’étape 2.
- Clarifier la description du rôle, des responsabilités et du temps à consacrer aux mentors potentiels.
- Organiser un événement avant l’atelier avec des conférenciers invités et des experts en la matière qui partageraient leurs connaissances pour préparer les participants.

Initiatives conjointes

L'architecture des programmes du CRSH favorise le développement de partenariats au sein de la communauté de recherche du Canada et de l'étranger, et entre cette dernière et les secteurs public, privé et sans but lucratif du Canada.

Les initiatives suivantes, mises sur pied conformément à un ensemble de lignes directrices, sont gérées soit par le CRSH, soit par des ministères, organismes gouvernementaux ou autres organismes externes. Elles ne sont pas toutes assorties d'un financement. Les initiatives et les résultats principaux pour 2021-2022 sont présentés (en ordre alphabétique) et résumés ci-dessous.

Forum Belmont

Partenaire : Forum Belmont

À propos de cette initiative : Les chercheurs canadiens s'intéressant aux thèmes proposés par le Forum Belmont sur les questions touchant la recherche sur les changements environnementaux dans le monde préparent des propositions impliquant des partenariats de recherche internationaux. Les demandes sont présentées dans le cadre des programmes Savoir et Connexion du CRSH. Les titulaires de subventions du CRSH retenus peuvent se servir de leurs fonds de recherche existants pour participer comme collaborateurs.

2021-2022 :

Six titulaires d'une subvention de développement Savoir ont manifesté leur intérêt; deux demandes ont été acceptées; aucune collaboration n'a été établie.

Fondation canadienne pour l'innovation – Fonds des leaders John-R.-Evans

Partenaire : Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)

À propos de cette initiative : Le fonds offre du financement d'infrastructure pour appuyer la recherche ou les activités de partenariat liées à la recherche. Les universités peuvent soumettre des propositions de financement jusqu'à concurrence de 800 000 $, le maximum des coûts admissibles étant fixé à 2 millions de dollars. La FCI accepte des propositions où l'on demande un montant inférieur ou égal à 75 000 $ dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines et des arts ou des universités qui ont accès au Fonds des petits établissements.

2021-2022 :

Deux subventions de partenariat accordées.

Fondation canadienne pour l'innovation et Instituts de recherche en santé du Canada – Réseau canadien des centres de données de recherche

Partenaire : La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

À propos de cette initiative : Le fonds offre un financement permanent au Réseau canadien des centres de données de recherche afin de soutenir son mandat de fournir des microdonnées de Statistique Canada aux chercheurs. Le modèle de financement du renouvellement s'arrime à la possibilité de financement du Fonds des Initiatives scientifiques majeures de la FCI. Par conséquent, la FCI prendra une partie du financement à même le budget de ce Fonds, et, le cas échéant, le CRSH et les IRSC fourniront alors jusqu'à 17,5 millions de dollars.

2021-2022 :

Le protocole d'entente avec la FCI et les IRSC a été renouvelé, et un concours pour le renouvellement du financement du Réseau canadien des centres de données de recherche a été élaboré et lancé en 2021. Des réunions d'évaluation se sont tenues en janvier 2022, et les décisions de financement seront confirmées après les réunions d'évaluation finales du Fonds des Initiatives scientifiques majeures de la FCI, en juin 2022.

Société canadienne d'hypothèques et de logement – Programme de bourses pour la formation en recherche sur le logement du CRSH

Partenaire : Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

À propos de cette initiative : Dans le cadre de cette initiative, des bourses postdoctorales sont offertes à des personnes faisant de la recherche en sciences sociales et humaines dans des domaines liés au logement, à l'appui de la Stratégie nationale sur le logement. Chaque bourse de 45 000 $ par année peut s'échelonner sur une période d'un ou deux ans. Les candidats font une demande dans le cadre de l'occasion de financement des bourses postdoctorales du CRSH. Les demandes méritoires sont transmises à la SCHL aux fins d'examen.

2021-2022 :

Deux bourses postdoctorales accordées (entièrement financées par la SCHL).

Un investissement de 202 500 $ de la SCHL pour soutenir les nouvelles bourses et celles en cours.

Programme d'innovation dans les collèges et la communauté

Partenaires : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (responsable) et Instituts de recherche en santé du Canada

À propos de cette initiative : Le programme vise à favoriser l'innovation à l'échelle communautaire et régionale en permettant aux collèges canadiens d'améliorer leur capacité de collaborer avec des entreprises locales, en particulier de petites et moyennes entreprises. Il appuie la recherche appliquée et les collaborations qui facilitent la commercialisation et le transfert et l'adaptation de technologies, de même que l'adoption de nouvelles technologies[10].

Le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté comprend neuf types de subventions. En 2021-2022, le CRSH a financé des projets dans le cadre de trois de ces fonds.

2021-2022 :

Dix-huit subventions du Fonds d'innovation sociale des collèges et des communautés financées, pour un total de 6 157 494 $.
Deux subventions d'engagement financées, pour un total de 24 994 $.
Trois subventions d'amélioration de l'innovation au niveau d'entrée financées, pour un total de 597 729 $.
Investissement total du CRSH de 6 780 217 $.

Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale

Partenaire : Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), un organisme du ministère de la Défense nationale

À propos de cette initiative : L'initiative appuie la recherche en sciences humaines et les activités connexes correspondant aux domaines de recherche prioritaires de RDDC, y compris l'état de préparation du personnel militaire, l'efficacité organisationnelle et opérationnelle et l'efficacité humaine dans le cadre d'opérations modernes. Les chercheurs intéressés présentent leur demande dans le cadre des programmes Savoir du CRSH.

[10] Les subventions sont financées par le CRSNG, à l'exception des propositions portant exclusivement sur les sciences sociales, les sciences humaines ou les sciences de la santé, qui seront financées par le CRSH ou les IRSC, selon le cas.

2021-2022 :

Pour le concours Savoir :

- Neuf demandes ont été reçues. De ce nombre, cinq ont été transmises à RDDC. Deux suppléments à la subvention Savoir pour la recherche d'une valeur de 20 000 $ chacun ont été accordés.

Pour le concours des subventions de développement Savoir :

- Trois candidatures ont été reçues. De ce nombre, deux demandes ont été transmises à RDDC. Un supplément de subvention de développement Savoir d'une valeur de 10 000 $ a été attribué.

L'investissement total de RDDC s'est élevé à 105 581 $. (Ce montant comprend uniquement le nouveau financement et exclut les montants des bourses en cours.)

Initiative de bourses de recherche Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité du ministère de la Défense nationale

Partenaire : Programme Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité (MINDS) du ministère de la Défense nationale

À propos de cette initiative : Le ministère de la Défense nationale offre des bourses et des suppléments de formation en recherche au niveau de la maîtrise, du doctorat et des études postdoctorales à des étudiants et à des chercheurs en sciences humaines. La recherche doit se rapporter aux défis stratégiques MINDS, de même qu'à la politique de défense du Canada, *Protection, Sécurité, Engagement*.

L'initiative comprend des bourses pour les candidats retenus dans le cadre du Programme de bourses d'études supérieures du Canada – Maîtrise qui s'identifient comme étant des Autochtones et dont les recherches s'inscrivent dans les domaines de la politique de défense du Canada.

L'initiative repose sur trois occasions de financement : le Programme de bourses d'études supérieures du Canada – Maîtrise, les bourses doctorales du CRSH et les bourses postdoctorales du CRSH. Les résultats des concours relatifs à ces occasions de financement sont utilisés pour attribuer les bourses et les suppléments de l'initiative au cours de l'exercice financier suivant celui du concours associé du CRSH ou des trois organismes.

2021-2022 :

Voici les attributions :

- Bourses postdoctorales, d'une valeur de 45 000 $ par année pendant deux ans.
- Bourses de doctorat, d'une valeur de 35 000 $ par année pendant trois ans.
- Bourses de doctorat, chacune d'une valeur de 35 000 $ par année pendant un an.

- Treize suppléments accordés, d'une valeur de 10 000 $ chacun.
- Bourses de maîtrise pour les étudiants autochtones, d'une valeur de 17 500 $ pendant un an.

L'investissement total du ministère de la Défense nationale cette année s'est élevé à 402 500 $.

Plateforme de formation en recherche sur les villes en santé

Partenaires : Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)

À propos de cette initiative : La Plateforme nationale de formation en recherche sur les villes en santé est une initiative de formation interdisciplinaire et intersectorielle visant à soutenir les connaissances de pointe et le renforcement des capacités. Cette occasion de financement aidera une équipe à concevoir et à mettre en œuvre une initiative nationale de formation en recherche axée sur la manière de créer, de mettre en œuvre et d'étendre des interventions novatrices et axées sur des solutions dans divers contextes urbains, en vue de promouvoir des villes saines, résilientes, durables et équitables.

La procédure pour déposer une demande relative à la Plateforme nationale de formation en recherche sur les villes en santé consiste à envoyer une lettre d'intention, puis une demande complète. Un seul partenariat recevra la totalité de la subvention.

2021-2022 :

Cinq équipes ont été invitées à soumettre des demandes à l'étape de la demande détaillée. La plateforme a été cofinancée par le CRSH, le CRSNG et les IRSC.

La contribution du CRSH était de 1 650 000 $.

Initiative pour la recherche en matière de citoyenneté numérique

Partenaire : Ministère du Patrimoine canadien

À propos de cette initiative : L'Initiative pour la recherche en matière de citoyenneté numérique appuie les objectifs de l'approche du ministère du Patrimoine canadien en matière de protection de la démocratie et de l'Initiative de citoyenneté numérique en finançant des recherches sélectionnées sur des questions liées à la désinformation en ligne au Canada. L'Initiative prévoit un montant annuel maximal de 600 000 $. En 2020-2021, le financement de l'Initiative pour la recherche en matière de citoyenneté numérique a été accordé dans le cadre des occasions de financement du CRSH au titre des subventions Savoir et Connexion, et des bourses postdoctorales et doctorales.

2021-2022 :

Six titulaires de subventions Connexion ont montré un intérêt. Quatre autres étaient aussi considérés comme des candidats potentiels.

- Sur les 10 candidats, six ont reçu la subvention au titre de l'Initiative pour la recherche en matière de citoyenneté numérique, pour un montant total de 136 912 $.

Une demande de bourse postdoctorale et 13 demandes de bourse doctorale ont été transmises dans le cadre de l'Initiative pour évaluer leur pertinence.

- Cinq bourses de doctorat ont été financées à hauteur de 10 000 $ chacune, pour un montant total de 50 000 $.

Un investissement de 186 912 $ a été accordé dans le cadre de cette initiative.

Centre de recherches pour le développement international et Instituts de recherche en santé du Canada – *Les femmes s'ÉLÈVENT*

Partenaire : Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

À propos de cette initiative : Le fonds offre un financement pour soutenir la recherche orientée vers l'action et transformatrice en matière de genre sur la façon dont la santé des femmes et le travail (rémunéré ou non) se croisent et interagissent dans le contexte de la préparation, du rétablissement et de la réponse à la COVID-19. Le concours comporte deux volets : le financement des organismes de recherche sur les politiques de santé et le financement des équipes de recherche. Un organisme de recherche sur les politiques de santé basé dans un pays à revenu faible ou moyen recevra jusqu'à un million de dollars de financement pour faciliter la mobilisation des connaissances, le renforcement des capacités et le réseautage entre les équipes de recherche financées. Les candidats aux équipes de recherche basés dans des pays à revenu faible ou moyen peuvent soumettre des propositions demandant jusqu'à un million de dollars, l'objectif de l'initiative étant de financer jusqu'à 20 projets.

2021-2022 :

Le volet des organismes de recherche sur les politiques de santé a été lancé en collaboration avec le Centre de recherches pour le développement international et les IRSC à la fin de 2021; les évaluations de ce volet ont eu lieu en mars 2022. Un financement a été attribué en mars 2022.

Le volet Équipe de recherche en deux étapes a été lancé en mars 2022; l'évaluation de la première étape était en cours au printemps 2022. Les candidats à la deuxième étape seront invités à soumettre des propositions complètes en mai 2022; les décisions de financement seront confirmées en juillet 2022 (prévu).

Programme Accélération de Mitacs

Partenaire : Mitacs

À propos de cette initiative : Les titulaires de subventions de partenariat, de subventions de développement de partenariat, de subventions d'engagement partenarial et de subventions Savoir sont admissibles à un processus de demande simplifié pour les stages Accélération de Mitacs. Les subventions sont accordées dans le cadre de stages de recherche de personnes faisant des études supérieures ou de chercheurs postdoctoraux, et peuvent être offertes dans le cas de partenariats avec des entreprises du secteur privé et des organisations sans but lucratif admissibles.

2021-2022 :

Un total de 56 étudiants et chercheurs postdoctoraux ont reçu une subvention.

Un total de 23 universités étaient représentées.

On comptait parmi les hôtes 48 entreprises et organismes sans but lucratif canadiens.

Le programme a reçu un investissement de 858 750 $ de Mitacs et de ses partenaires.

Programme Élévation de Mitacs

Partenaire : Mitacs

À propos de cette initiative : Les candidats à une bourse postdoctorale du CRSH qui travaillent avec une entreprise canadienne ou un organisme sans but lucratif peuvent présenter simultanément une demande de bourse Élévation de Mitacs, d'un montant de 55 000 $ par année, pour une période de deux ans.

2021-2022 :

Le CRSH n'a reçu aucune demande de bourse Élévation de Mitacs.

Initiative de formation en gestion de recherche Élévation de Mitacs

Partenaire : Mitacs

À propos de cette initiative : Cette initiative offre un accès exclusif à un programme de deux ans qui consiste en des activités de formation et de réseautage en personne et en ligne axées sur l'acquisition de compétences en leadership et en gestion, en communication et en établissement de relations ainsi qu'en gestion personnelle et professionnelle. Les participants peuvent demander une aide supplémentaire pour compenser les frais d'hébergement et de déplacement dus à des circonstances personnelles (p. ex., frais de garde d'enfants, hébergement pour personne handicapée, voyages internationaux ou voyages à partir de régions éloignées). N.B. : Les activités du programme se dérouleront en ligne jusqu'à ce que les restrictions liées à la COVID-19 soient levées.

2021-2022 :

Comme le programme était en suspens en raison de la COVID-19, aucune invitation n'a été envoyée.

En 2022-2023, 25 titulaires de bourses postdoctorales du CRSH de la cohorte 2021-2022, et 25 de la cohorte 2022-2023 seront invités à participer à l'initiative.

Initiative de recherche sur la participation au sport

Partenaire : Sport Canada

À propos de cette initiative : L'Initiative de recherche sur la participation au sport (IRPS) appuie les objectifs de la Politique canadienne du sport en finançant des projets de recherche sur des enjeux liés à l'amélioration de la participation aux sports au Canada. La politique vise à accroître le nombre et la diversité des Canadiens qui participent à des activités sportives. Les chercheurs intéressés peuvent faire évaluer leur demande dans le cadre des concours liés aux subventions Savoir et aux occasions de financement au niveau postdoctoral et doctoral du CRSH.

2021-2022 :

On comptait un total de 27 demandes de subventions Savoir, et de ce nombre, 21 ont été transmises à Sport Canada, dont 15 ont obtenu une subvention. Six demandes ont été recommandées pour un financement, mais celui-ci n'a pas été attribué en raison de contraintes budgétaires.

Des 21 demandes envoyées à l'IRPS :

- une subvention de recherche liée à l'IRPS a été attribuée, d'une valeur de 160 031 $ sur trois ans;
- neuf suppléments de subvention de recherche liée à l'IRPS ont été attribués, d'une valeur de 15 000 $ chacun (pour un total de 135 000 $).

Trois candidatures postdoctorales et 17 candidatures doctorales ont été transmises à Sport Canada[11].

- Dix suppléments aux bourses doctorales et trois aux bourses postdoctorales ont été attribués, d'une valeur de 10 000 $ chacun (pour un total de 130 000 $).

Pour l'exercice 2021-2022, l'investissement était de 314 002 $. Sur trois ans, l'investissement de Sport Canada s'élève à 425 031 $.

---

[11] Seules les candidatures pour le programme Talent retenues sont transmises.

Annexe A – Questionnaire des membres de comité : résultats globaux et tendances sur trois ans

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats globaux du questionnaire destiné aux membres de comité pour la période 2021-2022 et les tendances triennales, lorsqu'elles sont disponibles.

Le questionnaire comprenait d'autres questions qualitatives :

- Veuillez signaler un aspect du processus d'évaluation du mérite que le CRSH a particulièrement bien réussi. Pour des raisons de confidentialité, nous vous prions d'éviter les commentaires qui pourraient dévoiler l'identité des personnes.
- Veuillez signaler un aspect du processus d'évaluation du mérite que le CRSH devrait modifier pour améliorer votre expérience. Pour des raisons de confidentialité, nous vous prions d'éviter les commentaires qui pourraient dévoiler l'identité des personnes.
- Avez-vous d'autres commentaires ou préoccupations?

D'autres questions ont été ajoutées pour obtenir une rétroaction sur les répercussions de la COVID-19 sur le processus d'examen du mérite.

Questionnaire des membres de comité : résultats globaux	
Réponses pour 2021-2022	**Analyse des tendances sur trois ans**
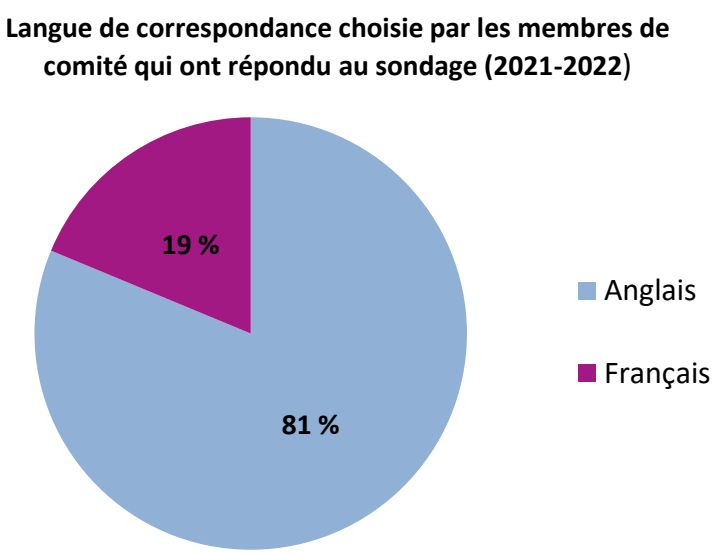	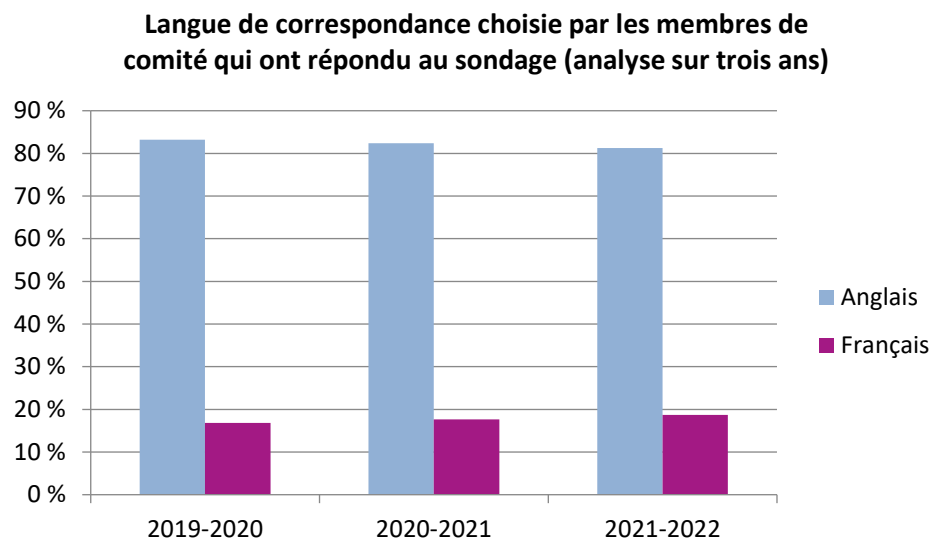

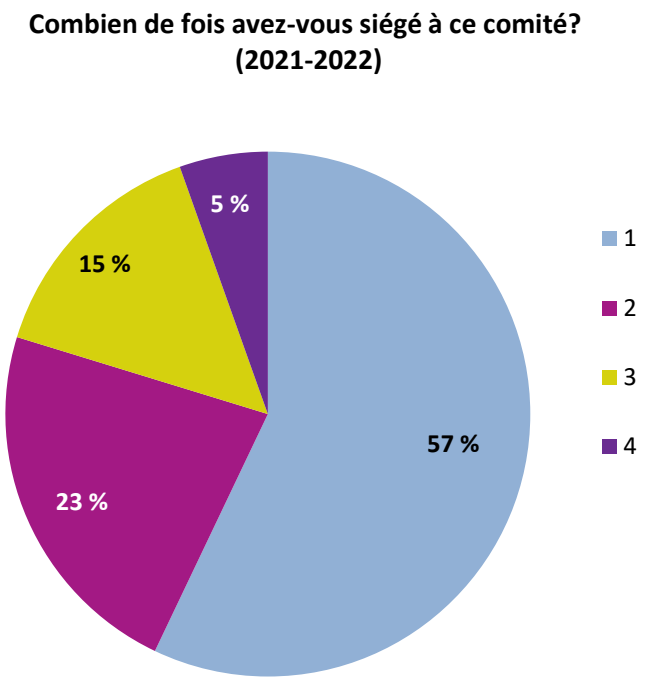
Combien de fois avez-vous siégé à ce comité?
(2021-2022)
5 %
15 %
57 %
23 %
1
2
3
4

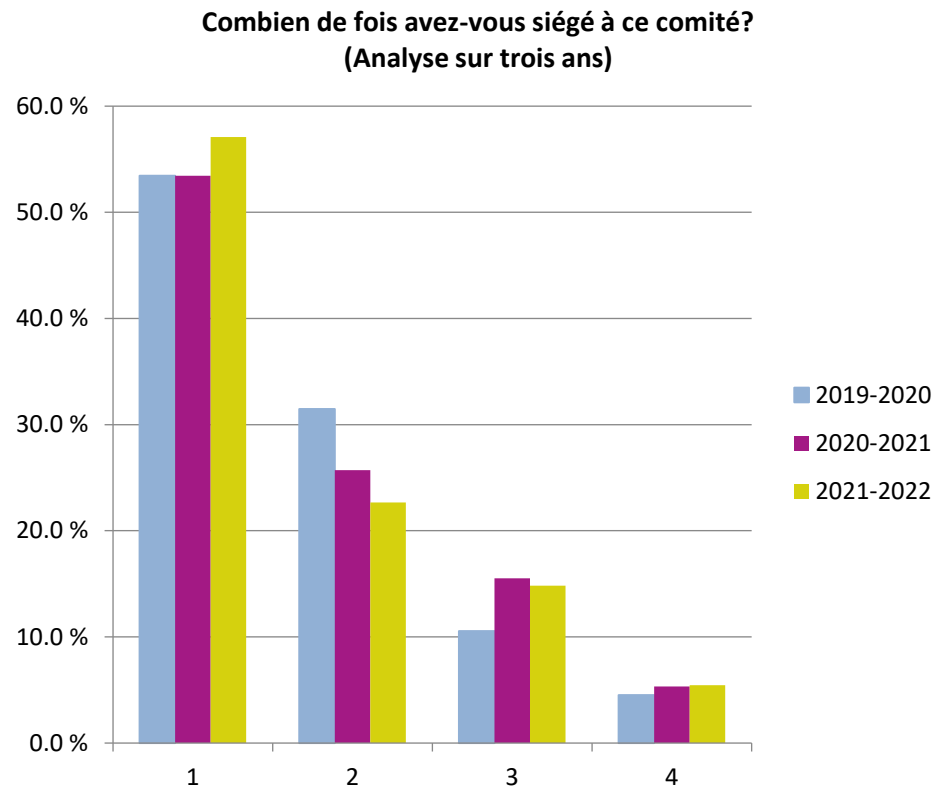
Combien de fois avez-vous siégé à ce comité?
(Analyse sur trois ans)
60.0 %
50.0 %
40.0 %
30.0 %
20.0 %
10.0 %
0.0 %
1
2
3
4
2019-2020
2020-2021
2021-2022

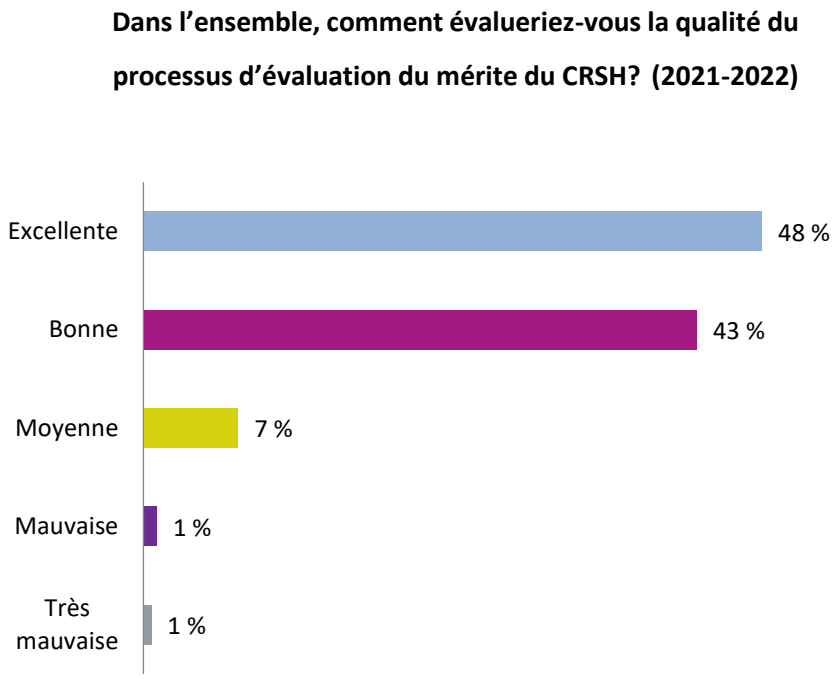
Dans l'ensemble, comment évalueriez-vous la qualité du processus d'évaluation du mérite du CRSH? (2021-2022)
Excellente
48 %
Bonne
43 %
Moyenne
7 %
Mauvaise
1 %
Très mauvaise
1 %

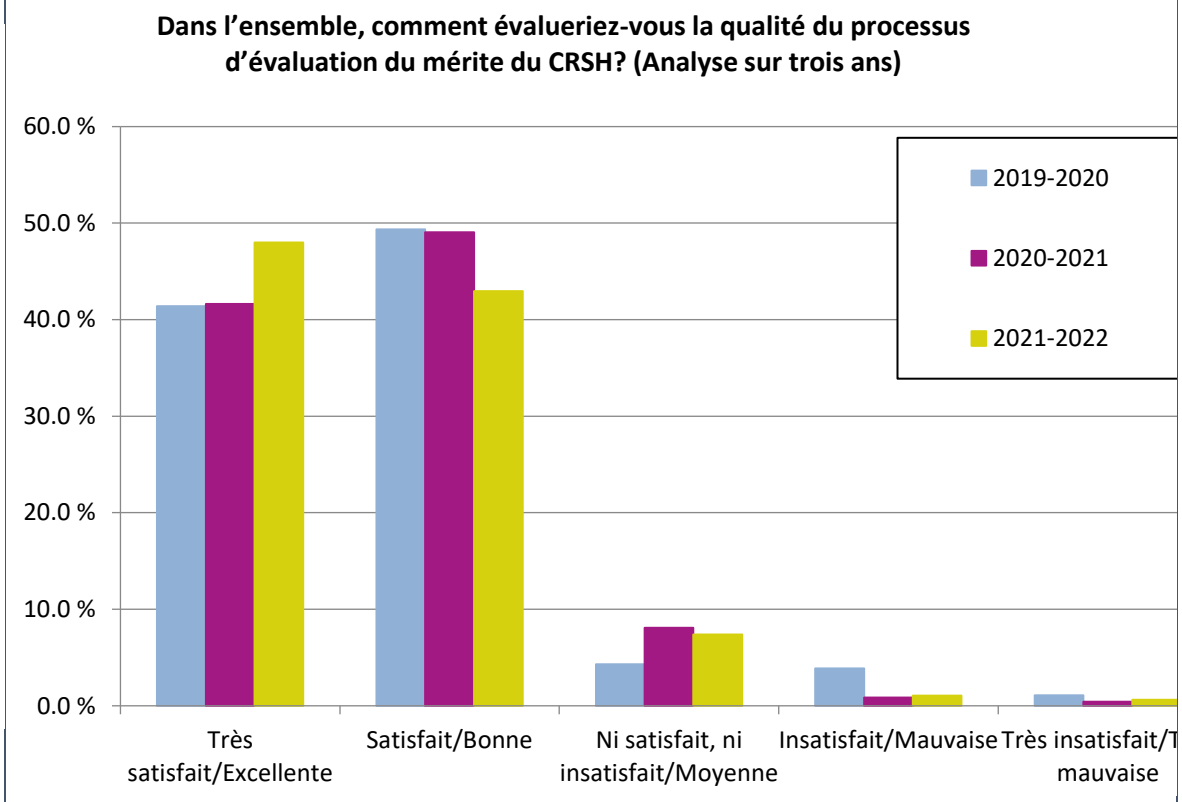
Dans l'ensemble, comment évalueriez-vous la qualité du processus d'évaluation du mérite du CRSH? (Analyse sur trois ans)
60.0 %
50.0 %
40.0 %
30.0 %
20.0 %
10.0 %
0.0 %
2019-2020
2020-2021
2021-2022
Très satisfait/Excellente
Satisfait/Bonne
Ni satisfait, ni insatisfait/Moyenne
Insatisfait/Mauvaise
Très insatisfait/T
mauvaise

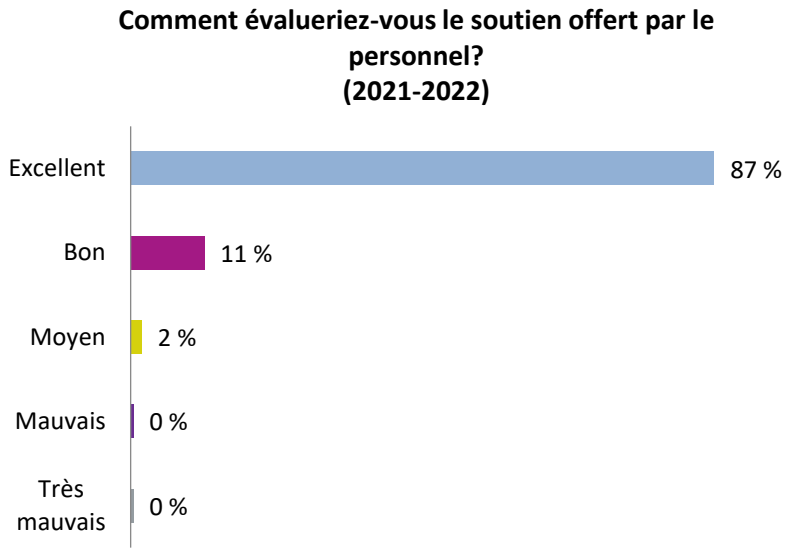
Comment évalueriez-vous le soutien offert par le personnel?
(2021-2022)
Excellent
87 %
Bon
11 %
Moyen
2 %
Mauvais
0 %
Très mauvais
0 %

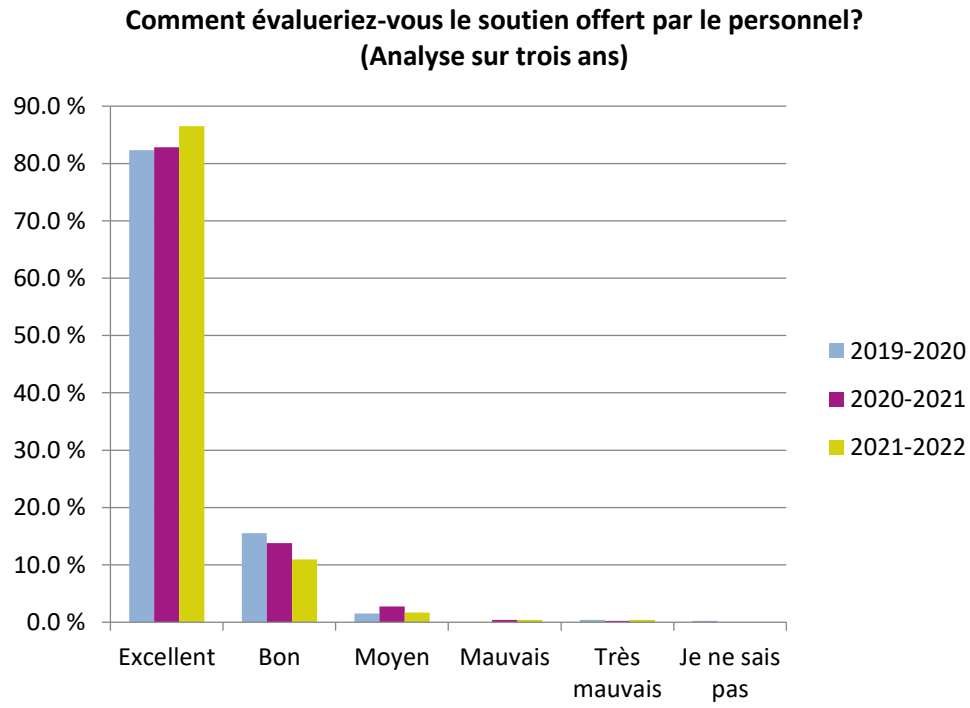
Comment évalueriez-vous le soutien offert par le personnel?
(Analyse sur trois ans)
90.0 %
80.0 %
70.0 %
60.0 %
50.0 %
40.0 %
30.0 %
20.0 %
10.0 %
0.0 %
Excellent
Bon
Moyen
Mauvais
Très mauvais
Je ne sais pas
2019-2020
2020-2021
2021-2022

Dans quelle mesure les outils suivants vous ont-ils été utiles? (2021-2022)

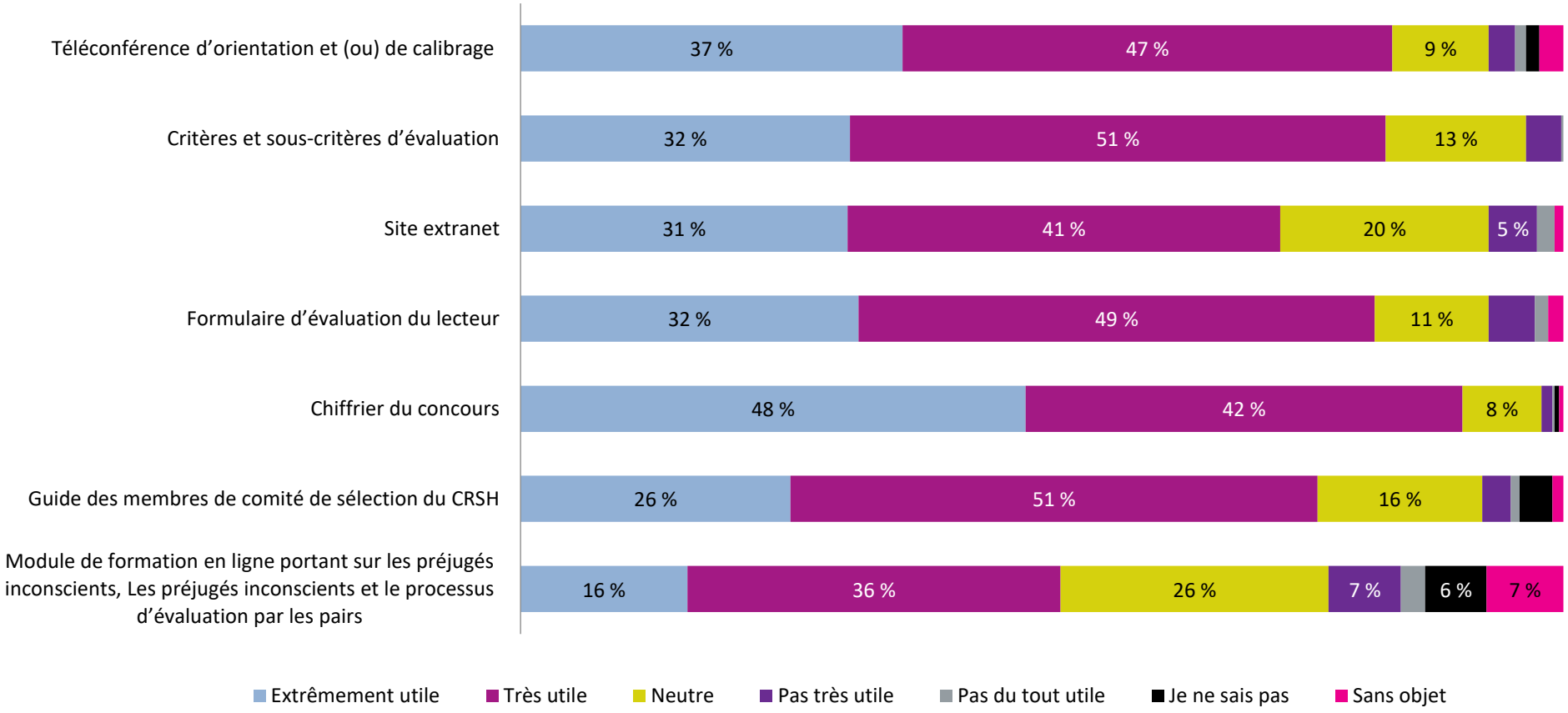

* Les pourcentages inférieurs à 5 % ne sont pas été indiqués.

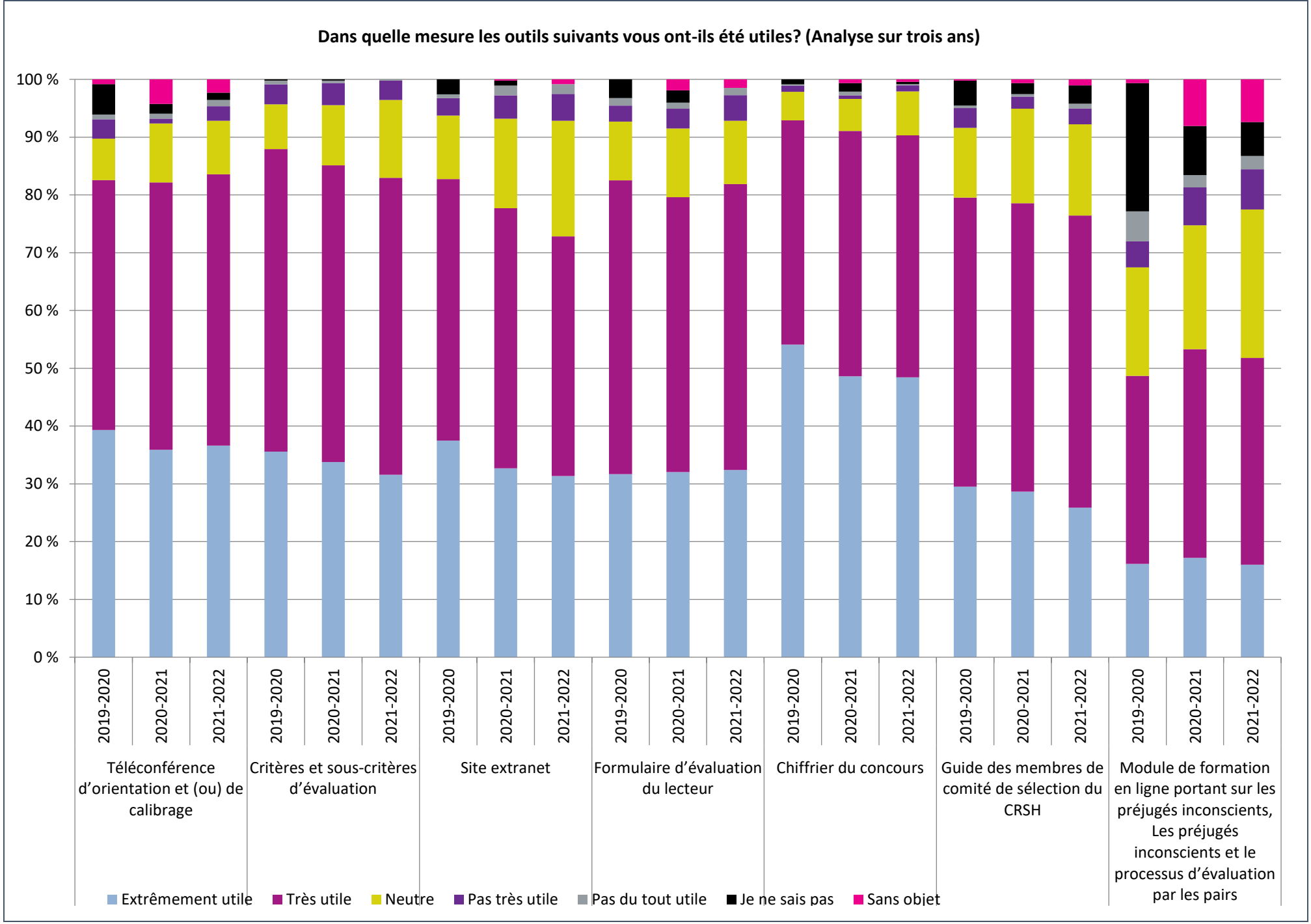
Dans quelle mesure les outils suivants vous ont-ils été utiles? (Analyse sur trois ans)
100 %
90 %
80 %
70 %
60 %
50 %
40 %
30 %
20 %
10 %
0 %
2019-2020
2020-2021
2021-2022
Téléconférence d'orientation et (ou) de calibrage
Critères et sous-critères d'évaluation
Site extranet
Formulaire d'évaluation du lecteur
Chiffrier du concours
Guide des membres de comité de sélection du CRSH
Module de formation en ligne portant sur les préjugés inconscients, Les préjugés inconscients et le processus d'évaluation par les pairs
Extrêmement utile
Très utile
Neutre
Pas très utile
Pas du tout utile
Je ne sais pas
Sans objet

Dans quelle mesure les directives d'évaluation suivantes vous ont-elles été utiles? (2021-2022)

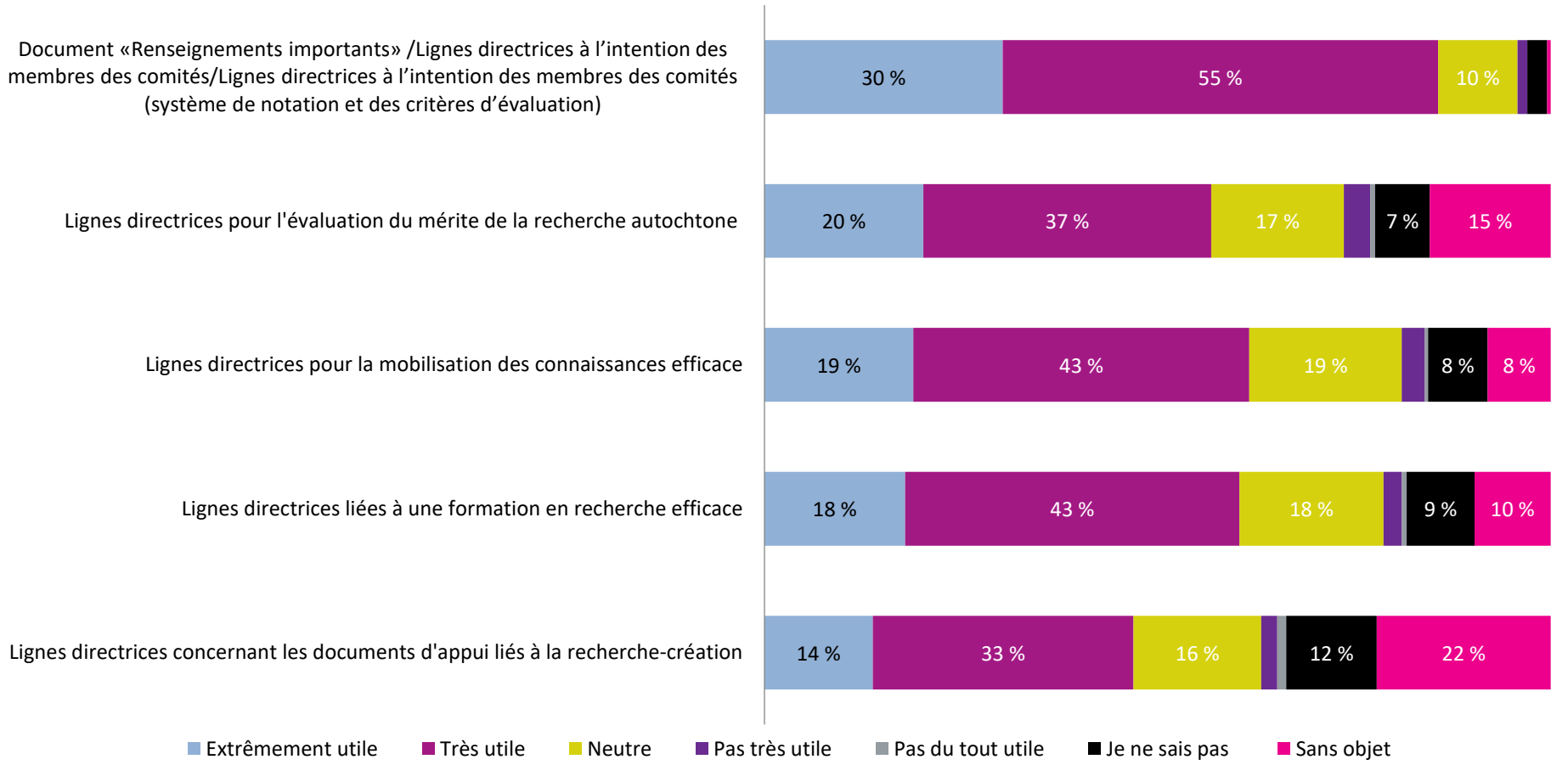

* Les pourcentages inférieurs à 5 % ne sont pas été indiqués.

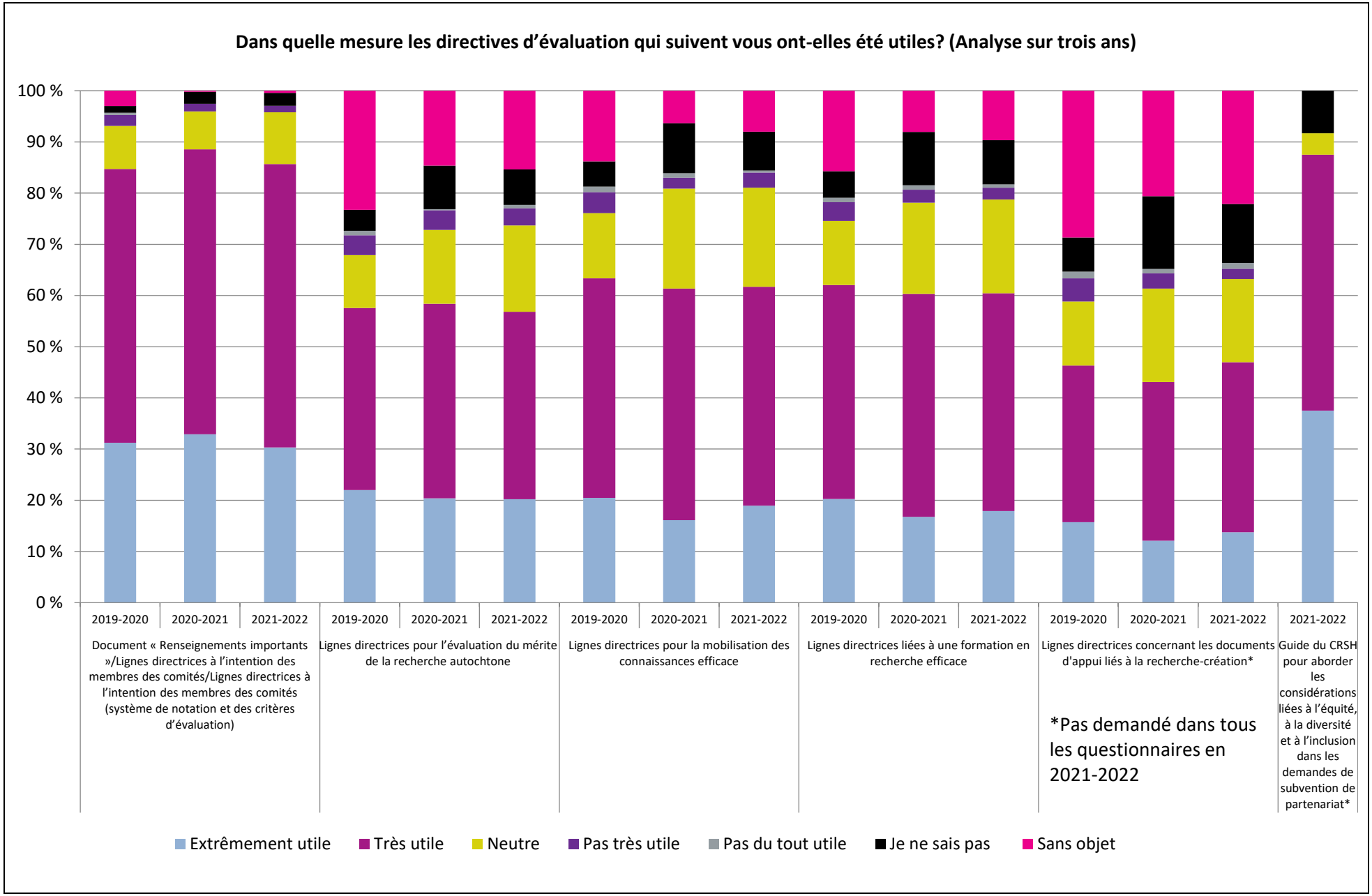
Dans quelle mesure les directives d'évaluation qui suivent vous ont-elles été utiles? (Analyse sur trois ans)
100 %
90 %
80 %
70 %
60 %
50 %
40 %
30 %
20 %
10 %
0 %
2019-2020
2020-2021
2021-2022
Document « Renseignements importants »/Lignes directrices à l'intention des membres des comités/Lignes directrices à l'intention des membres des comités (système de notation et des critères d'évaluation)
Lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone
Lignes directrices pour la mobilisation des connaissances efficace
Lignes directrices liées à une formation en recherche efficace
Lignes directrices concernant les documents d'appui liés à la recherche-création*
Guide du CRSH pour aborder les considérations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans les demandes de subvention de partenariat*
*Pas demandé dans tous les questionnaires en 2021-2022
Extrêmement utile
Très utile
Neutre
Pas très utile
Pas du tout utile
Je ne sais pas
Sans objet

Dans quelle mesure les aspects suivants du processus d'évaluation ont-ils été bien gérés? (2021-2022)

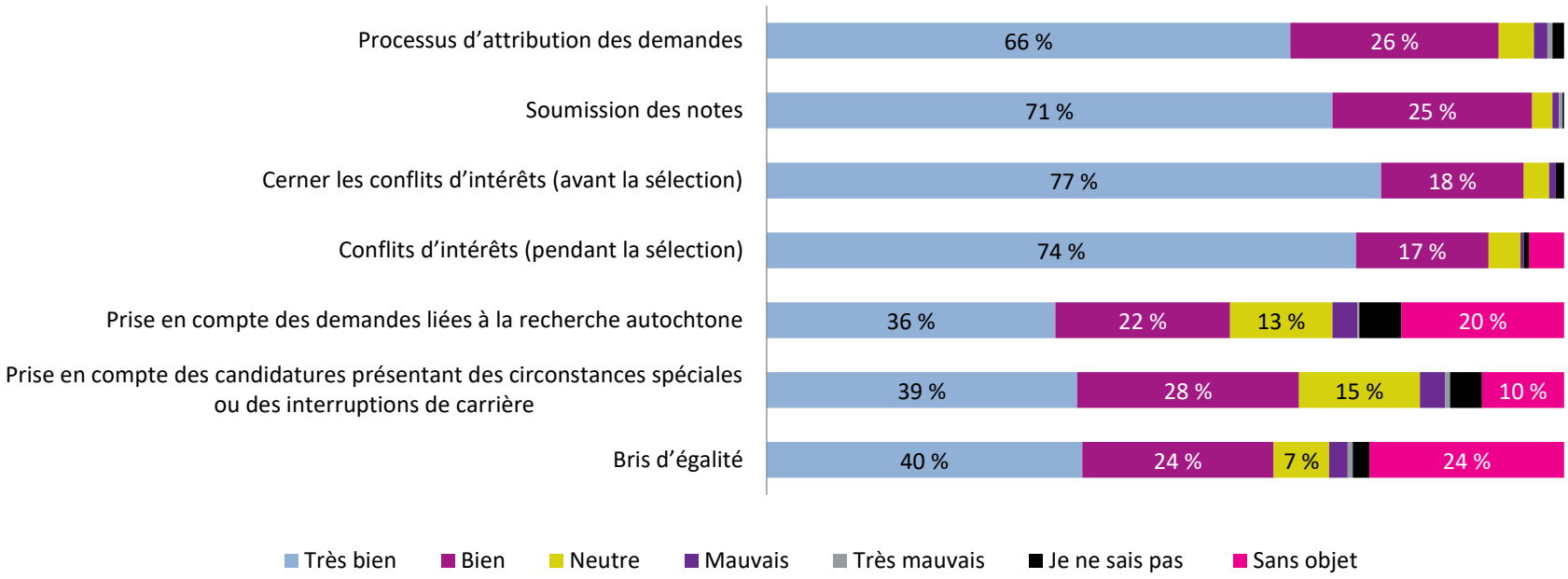

* Les pourcentages inférieurs à 5 % ne sont pas indiqués.

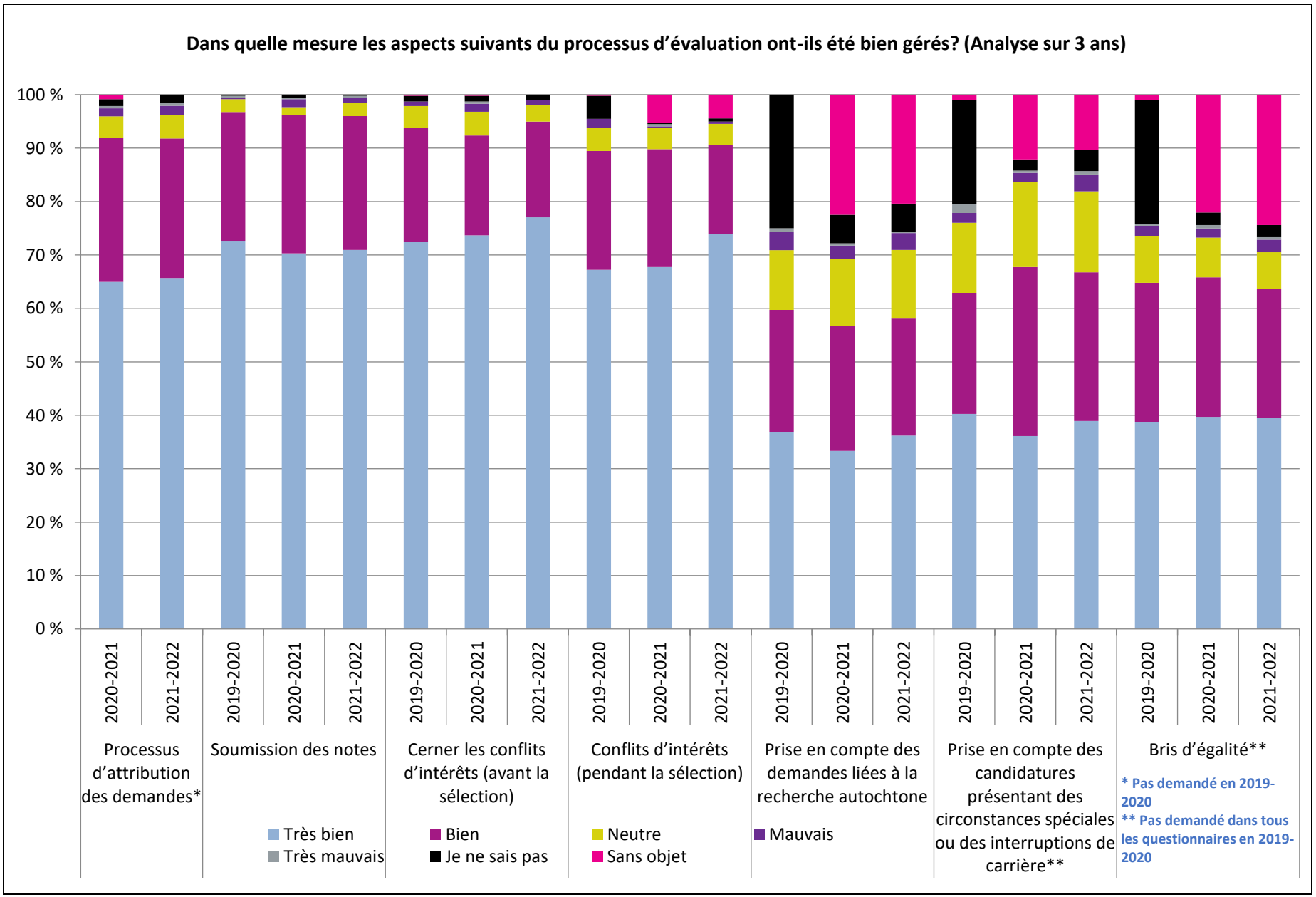
Dans quelle mesure les aspects suivants du processus d'évaluation ont-ils été bien gérés? (Analyse sur 3 ans)
100 %
90 %
80 %
70 %
60 %
50 %
40 %
30 %
20 %
10 %
0 %
2020-2021
2021-2022
2019-2020
2020-2021
2021-2022
Processus d'attribution des demandes*
Soumission des notes
Cerner les conflits d'intérêts (avant la sélection)
Conflits d'intérêts (pendant la sélection)
Prise en compte des demandes liées à la recherche autochtone
Prise en compte des candidatures présentant des circonstances spéciales ou des interruptions de carrière**
Bris d'égalité**
Très bien
Très mauvais
Bien
Je ne sais pas
Neutre
Sans objet
Mauvais
* Pas demandé en 2019-2020
** Pas demandé dans tous les questionnaires en 2019-2020

Dans quelle mesure accepteriez-vous de siéger de nouveau à un comité? (2021-2022)

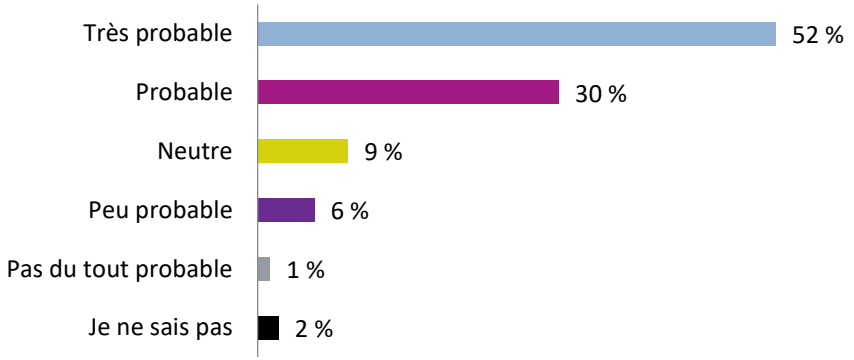

Dans quelle mesure accepteriez-vous de siéger de nouveau à un comité?

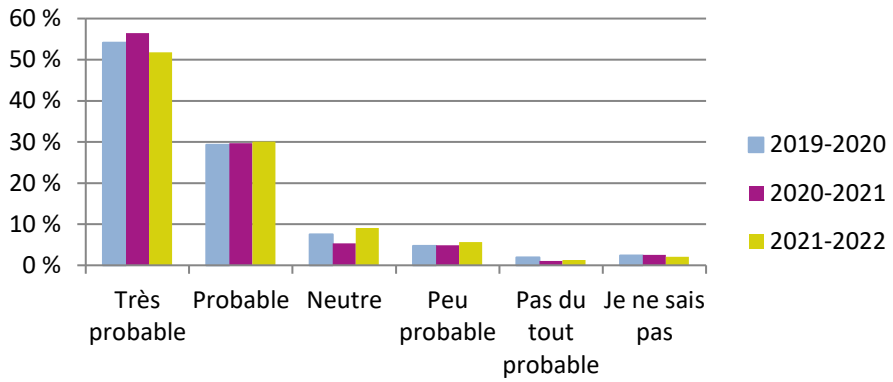

Laquelle des raisons suivantes vous dissuaderait de siéger à nouveau à un comité? (2021-2022)
***Choisir toutes les raisons applicables*.**

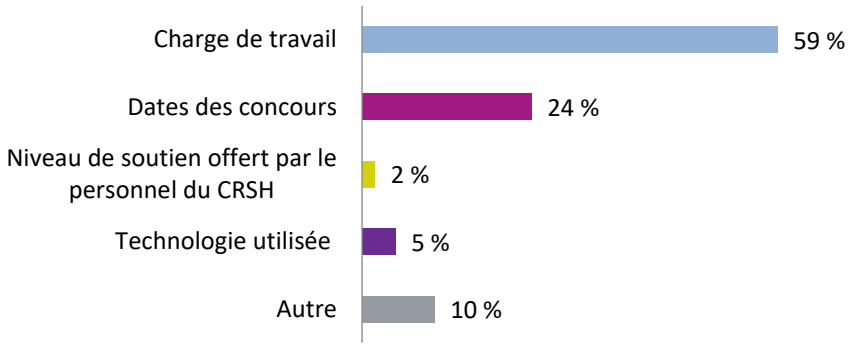

Laquelle des raisons suivantes vous dissuaderait de siéger à nouveau à un comité? Choisir toutes les raisons applicables.

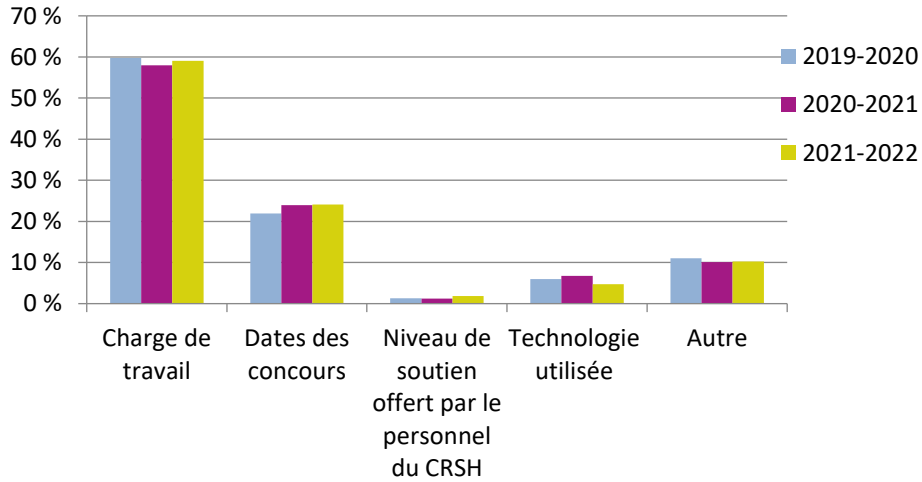

Nouvelles questions ajoutées en 2020-2021 (l'analyse sur trois ans n'est pas disponible)

Environ combien de temps avez-vous consacré aux activités suivantes? (2021-2022)

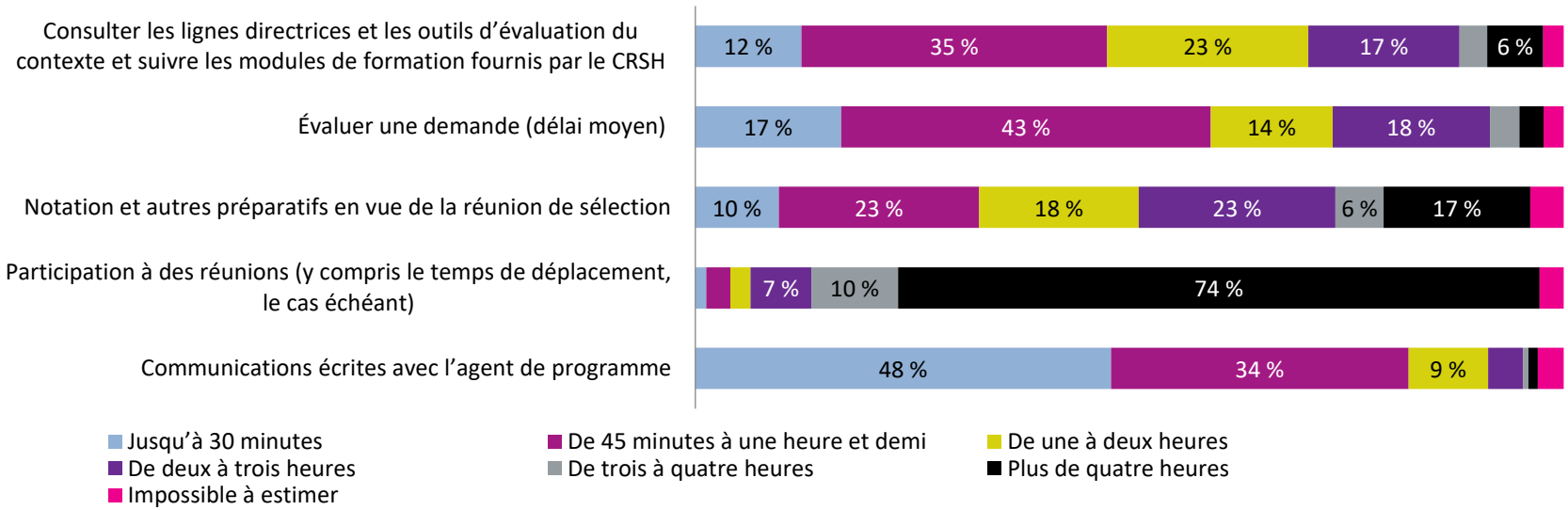

* Les pourcentages inférieurs à 5 % ne sont pas indiqués.

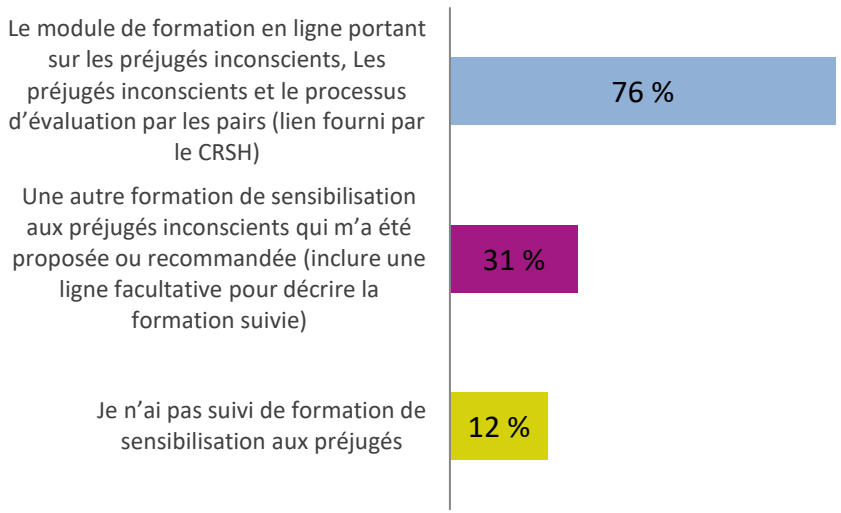
Quels types de formation à la sensibilisation aux préjugés avez-vous suivie? (2021-2022)
Choisir toutes les réponses applicables.
Le module de formation en ligne portant sur les préjugés inconscients, Les préjugés inconscients et le processus d'évaluation par les pairs (lien fourni par le CRSH)
76 %
Une autre formation de sensibilisation aux préjugés inconscients qui m'a été proposée ou recommandée (inclure une ligne facultative pour décrire la formation suivie)
31 %
Je n'ai pas suivi de formation de sensibilisation aux préjugés
12 %

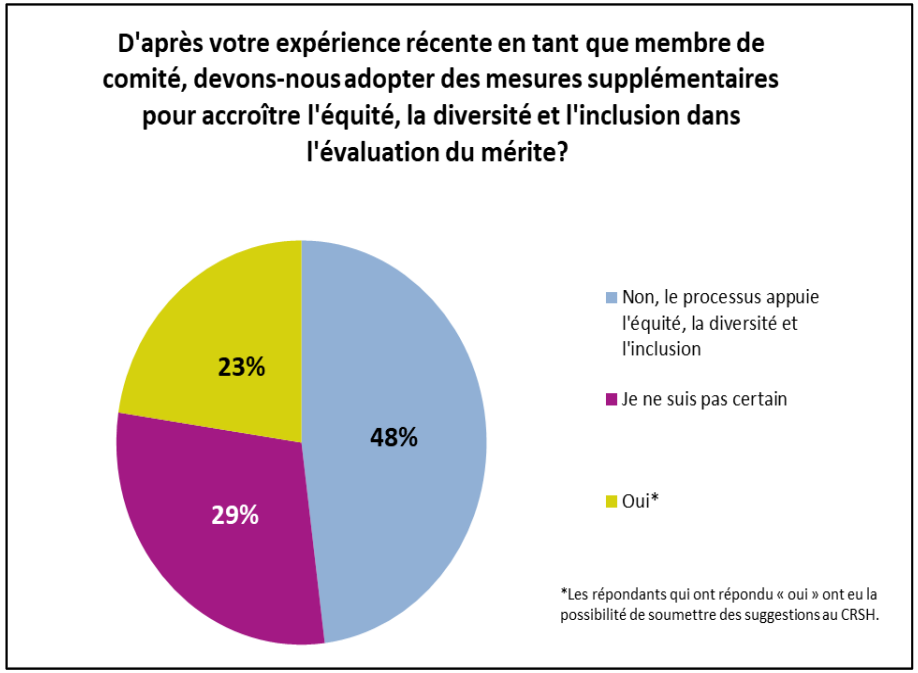
D'après votre expérience récente en tant que membre de comité, devons-nous adopter des mesures supplémentaires pour accroître l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'évaluation du mérite?
23%
48%
29%
Non, le processus appuie l'équité, la diversité et l'inclusion
Je ne suis pas certain
Oui*
*Les répondants qui ont répondu « oui » ont eu la possibilité de soumettre des suggestions au CRSH.

Annexe B – Liste des observateurs 2021-2022

Occasion de financement	Observateur	Université
Formation en recherche et perfectionnement des chercheurs		
Bourses postdoctorales du CRSH	Dominique Marshall	Département d'histoire, Carleton University
Bourses postdoctorales du CRSH	Alphonse Singbo	Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, Université Laval
Bourses de doctorat du CRSH – National	Charlotte Cloutier	Département de gestion, HEC Montréal
Bourses de doctorat du CRSH – National	Bojana Videkanic	Département des beaux-arts, University of Waterloo
Prix Impacts	Marie Odile Junker	École de linguistique et d'études des langues, Carleton University
Recherche Savoir		
Subventions Savoir	Kathleen Rodgers	École de la culture, des médias et de la société, University of the Fraser Valley
	Peter Toohey	Département des Lettres classiques et de la Religion, University of Calgary
Partenariats de recherche		
Subventions de développement de partenariat	Sara M. Grimes	Faculté d'information, University of Toronto
Subventions de partenariat	Diane Dupont	Département des sciences économiques, Brock University
Initiative sur la race, le genre et la diversité	Ito Peng	Département de sociologie, University of Toronto

Annexe C – Charge de travail des membres de comité

Le CRSH continue de surveiller la charge de travail des membres de comité, reconnaissant l'investissement de temps considérable qu'exige la participation au processus d'évaluation du mérite.

Une nouvelle question portant sur le temps consacré aux différents aspects du processus a été ajoutée au sondage sur l'évaluation du mérite. Les résultats généraux concernant toutes les occasions de financement indiquent que la participation aux réunions de sélection est l'aspect le plus exigeant.

Environ combien de temps avez-vous consacré aux activités suivantes?

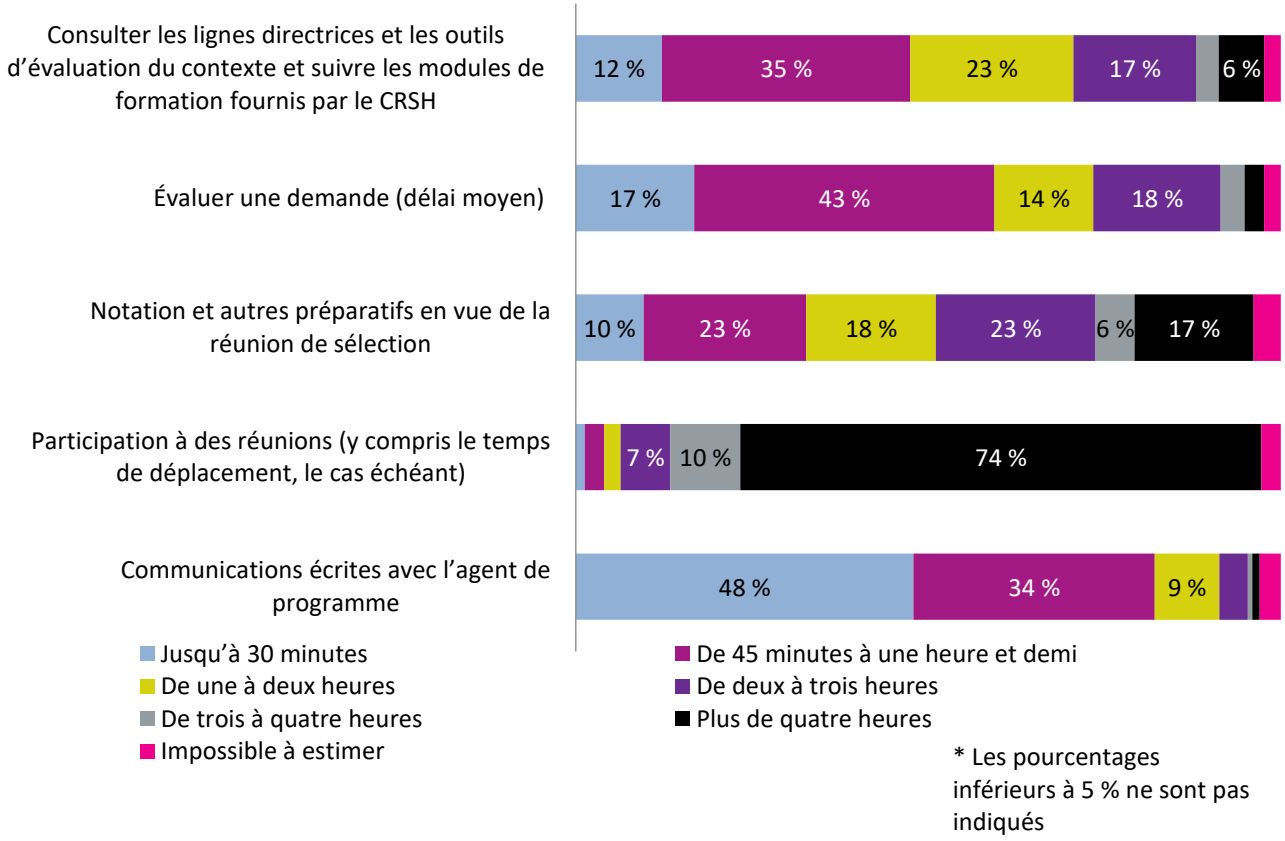

Le nombre de demandes assignées aux membres de comité varie en fonction de la longueur de la demande pour l'occasion de financement. Comme il est indiqué précédemment dans le rapport, 59 % des répondants à l'enquête de 2021-2022 ont cité la « charge de travail » comme

une raison qui les dissuaderait de siéger à nouveau en 2021-2022 (n=475). L'année précédente, 58 % des répondants avaient eu cette réponse à la même question (n=468).

Le CRSH continuera de surveiller et d'explorer les moyens de maintenir une charge de travail appropriée.

Tendances relatives à la charge de travail pour la période 2017-2022 : Nombre moyen de demandes assignées à chaque membre de comité aux fins d'évaluation

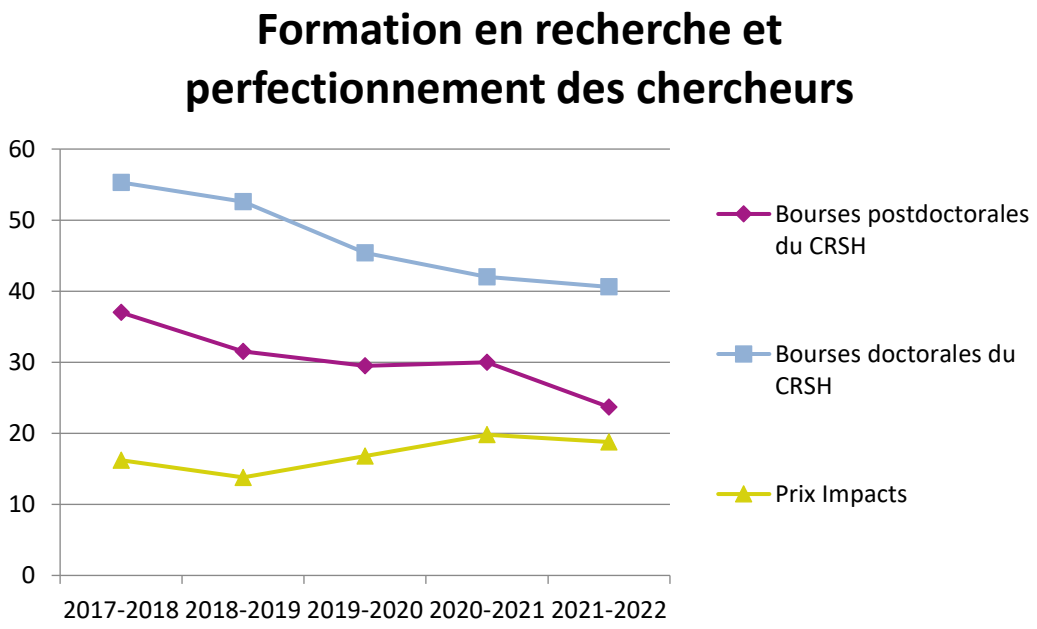

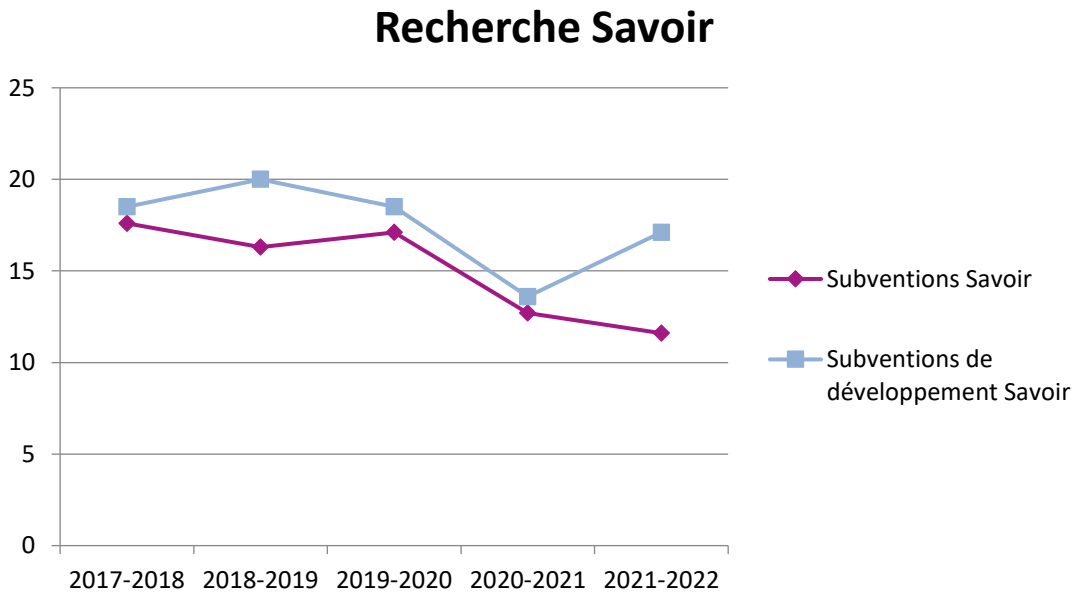

Partenariats de recherche

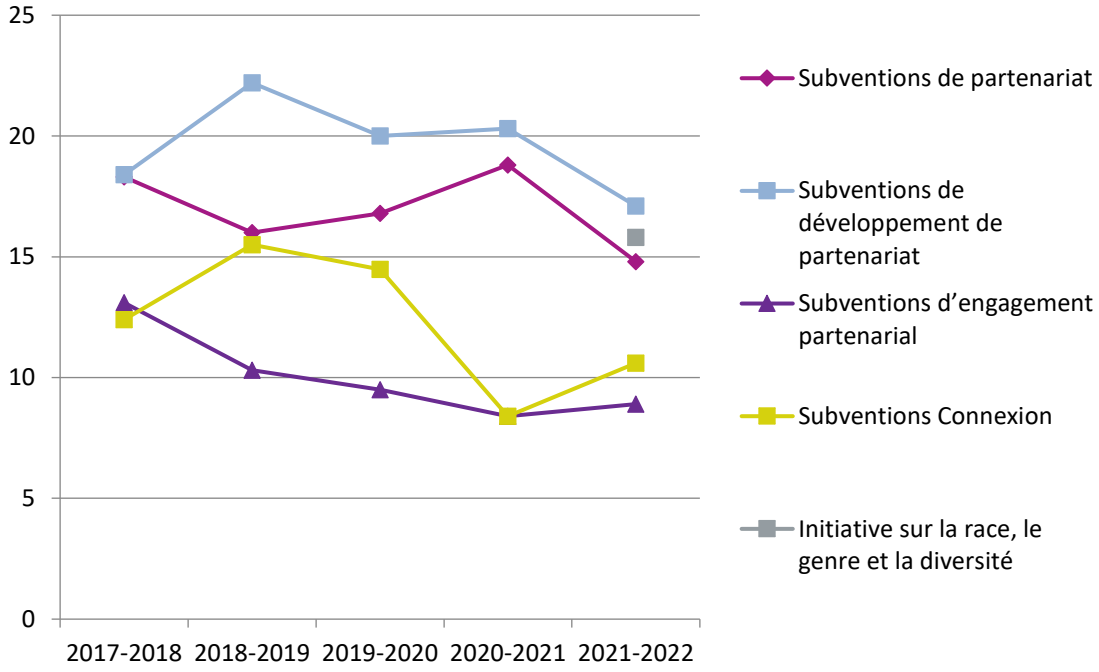

Direction des défis de demain

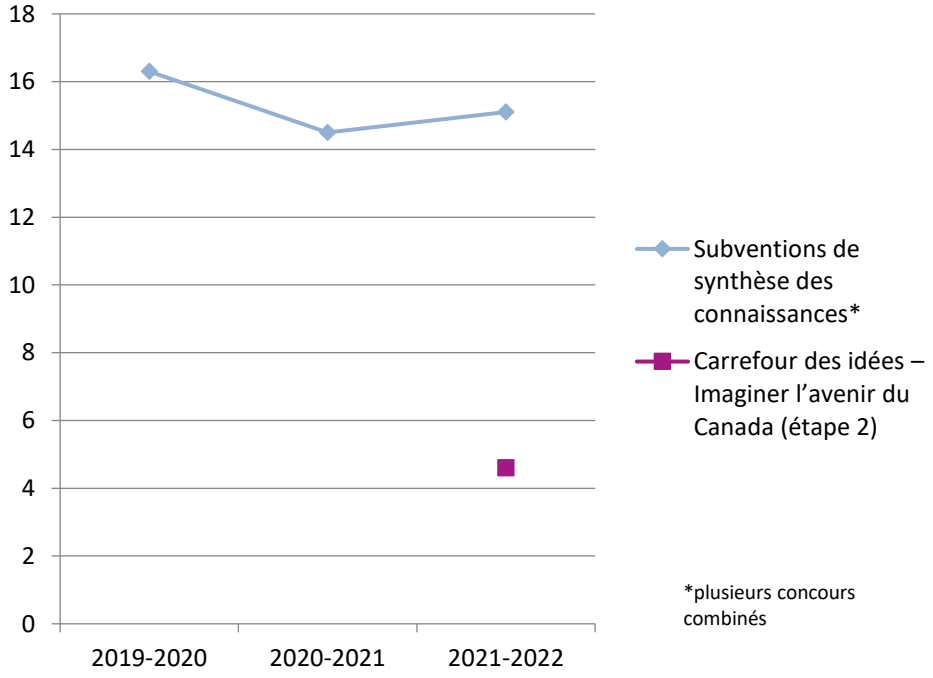

*plusieurs concours combinés

Charge de travail et nombre moyen de demandes examinées par les membres des comités, par occasion de financement

La moyenne correspond au nombre moyen de demandes qu'un membre de comité a été chargé d'examiner dans le cadre du concours.

Occasion de financement	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018
Formation en recherche et perfectionnement des chercheurs					
Bourses postdoctorales du CRSH	Moyenne : **23,7** Nombre total de demandes : **650**	Moyenne : **30,0** Nombre total de demandes : **795**	Moyenne : **29,5** Nombre total de demandes : **751**	Moyenne : **31,5** Nombre total de demandes : **824**	Moyenne : **37,0** Nombre total de demandes : **855**
Bourses doctorales du CRSH	Moyenne : **40,6** Nombre total de demandes : **2 294**	Moyenne : **42,0** Nombre total de demandes : **2 393**	Moyenne : **45,4** Nombre total de demandes : **4 087**	Moyenne : **52,6** Nombre total de demandes : **3 626**	Moyenne : **55,3** Nombre total de demandes : **3 562**
Prix Impacts	Moyenne : **18,8** Nombre total de candidatures : **69**	Moyenne[12]: **19,8** Nombre total de candidatures : **79**	Moyenne : **16,8** Nombre total de candidatures : **67**	Moyenne : **13,8** Nombre total de candidatures : **55**	Moyenne : **16,2** Nombre total de candidatures : **70**
Recherche Savoir					
Subventions Savoir	Moyenne : **11,6** Nombre total de demandes : **1 084**	Moyenne : **12,7** Nombre total de demandes : **1 213**	Moyenne : **17,1** Nombre total de demandes : **1 425**	Moyenne : **16,3** Nombre total de demandes : **1 365**	Moyenne : **17,6** Nombre total de demandes : **1 536**
Subventions de développement Savoir	Moyenne : **17,1** Nombre total de demandes : **1 175**	Moyenne : **13,6** Nombre total de demandes : **1 256**	Moyenne : **18,5** Nombre total de demandes : **1 128**	Moyenne : **20** Nombre total de demandes : **1 139**	Moyenne : **18,5** Nombre total de demandes : **1 236**
Aide aux revues savantes	Moyenne : **9,6** Nombre total de demandes : **176**	Moyenne : **S.O.** Nombre total de demandes : **S.O.**	Moyenne : **S.O.** Nombre total de demandes : **S.O.**	Moyenne : **10,6** Nombre total de demandes : **163**	Moyenne : **S.O.** Nombre total de demandes : **S.O.**
Partenariats de recherche					
Subventions de partenariat	Moyenne : **14,8**	Moyenne : **18,8**	Moyenne : **16,8** Nombre total de demandes :	Moyenne : **16** Nombre total de demandes :	Moyenne : **18,3** Nombre total de demandes :

[12] La méthodologie a été révisée et les chiffres ont été mis à jour en conséquence.

Occasion de financement	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018
	Nombre total de demandes : **94**	Nombre total de demandes : **75**	**67**	**64**	**73**
Subventions de développement de partenariat	Moyenne : **17,1** Nombre total de demandes : **114**	Moyenne : **20,3** Nombre total de demandes : **135**	Moyenne : **20,0** Nombre total de demandes : **134**	Moyenne : **22,2** Nombre total de demandes : **148**	Moyenne : **18,4** Nombre total de demandes : **127**
Subventions d'engagement partenarial	Moyenne : **8,9** Nombre total de demandes : **317**	Moyenne : **8,4** Nombre total de demandes : **701**[13]	Moyenne : **9,5** Nombre total de demandes : **335**	Moyenne : **10,3** Nombre total de demandes : **372**	Moyenne : **13,1** Nombre total de demandes : **214**
Subventions Connexion	Moyenne : **10,6** Nombre total de demandes : **396**	Moyenne : **8,4** Nombre total de demandes : **309**	Moyenne : **14,48** Nombre total de demandes : **699**	Moyenne : **15,5** Nombre total de demandes : **691**	Moyenne : **12,4** Nombre total de demandes : **637**
Initiative sur la race, le genre et la diversité	Moyenne : **15,8** Nombre total de demandes : **171**	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Direction des défis de demain					
Subventions de synthèse des connaissances	L'émergence de la société asociale Moyenne : **15,1** Nombre total de demandes : **52**	Compétences et travail à l'ère de l'économie numérique Moyenne : **16,1** Nombre total de demandes : **59**	Évaluations environnementales et évaluations d'impact Moyenne : **15,0** Nombre total de demandes : **40**		

[13] Le total en 2020-2021 comprend les concours pour la subvention d'engagement partenarial conventionnelle et pour la COVID-19.

Occasion de financement	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018
		Mobilité et transport en commun Moyenne : **11,3** Nombre total de demandes : **30**	La vie en fonction de la capacité limite de la Terre Moyenne : **17,4** Nombre total de demandes : **58**		
Imaginer l'avenir du Canada – Carrefour des idées : le Canada et l'économie circulaire étape 2	Moyenne : **4,6** Nombre total de demandes : **5**	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

Annexe D – Statistiques sur les concours

Les données sur les bourses reflètent les résultats des concours immédiatement après la prise des décisions. Les attributions résultant de l'octroi de fonds supplémentaires plus tard au cours du cycle de financement ne sont pas incluses.

Bourses postdoctorales

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2021-2022	650	182	28 %	S.O.	16 245 000 $
2020-2021	795	160	20 %	S.O.	14 015 250 $
2019-2020	751	160	21 %	S.O.	14 220 000 $
2018-2019	824	160	19 %	S.O.	14 265 000 $
2017-2018	855	151	18 %	S.O.	11 907 000 $

Bourses doctorales (bourses doctorales du CRSH et bourses de doctorat du Programme de BÉSC)

Année	Demandes admissibles*	Allocation	Attributions	Taux de réussite**	Année	Total octroyé
2021-2022	2 294	1 812	657 (CRSH) 420 (BÉSC)	47 %	S.O.	38 860 000 $ 44 100 000 $
2020-2021	4 365	2 393	528 (CRSH) 500 (BÉSC)	43 %	S.O.	30 140 000 $ 52 500 000 $
2019-2020	4 087	2 585	540 (CRSH) 516 (BÉSC)	41 %	S.O.	29 160 006 $ 54 180 000 $
2018-2019	3 626	2 205	508 (CRSH) 430 (BÉSC)	43 %	S.O.	27 780 000 $ 45 150 000 $

Année	Demandes admissibles*	Allocation	Attributions	Taux de réussite**	Année	Total octroyé
2017-2018	3 562	2 047	430 (CRSH) 430 (BÉSC)	42 %	S.O.	24 020 000 $ 45 150 000 $

* Nombre approximatif, car le CRSH ne vérifie pas l'admissibilité des demandes qui ne sont pas recommandées au concours national par les établissements canadiens ayant un quota.
** Le taux de réussite est calculé en utilisant le total combiné des bourses du CRSH et du Programme de BÉSC, par rapport au nombre de demandes admissibles à l'échelle nationale.

Programme de bourses d'études supérieures du Canada – Maîtrise

Année	Demandes admissibles	Allocation	Attributions*	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2021-2022	3 225	1 510	1 509	47 %	S.O.	26 407 500 $
2020-2021	3 022	1 510	1 513	50 %	S.O.	26 477 500 $
2019-2020	2 827	1 510	1 492	53 %	S.O.	26 255 832 $
2018-2019	2 734	1 300	1 295	47 %	S.O.	22 662 500 $
2017-2018	2 699	1 300	1 268	47 %	S.O.	22 400 000 $

* Nombre de bourses offertes à la lumière des demandes admissibles reçues. Quelques établissements n'ont pas reçu suffisamment de demandes admissibles pour pouvoir utiliser pleinement le montant attribué.

Bourses d'études supérieures du Canada – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith

Année	Demandes admissibles	Attributions*	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2021-2022	86	86	S.O.	S.O.	499 661 $
2020-2021	67	67	S.O.	S.O.	397 738 $
2019-2020	132	132	S.O.	S.O.	778 946 $

Année	Demandes admissibles	Attributions*	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2018-2019	131	131	S.O.	S.O.	764 361 $
2017-2018	141	141	S.O.	S.O.	833 632 $

* Les résultats sont fondés sur les attributions.

Prix Impacts (2021-2022)

	Mises en candidature admissibles	Finalistes	Attributions	Taux de réussite	Taux de réussite moyen sur cinq ans	Total octroyé
Médaille d'or	11	S.O.	1	9 %	10 %	100 000 $
Prix Talent	16	3	1	6 %	6 %	50 000 $
Prix Savoir	18	3	1	6 %	7 %	50 000 $
Prix Connexion	14	3	1	7 %	6 %	50 000 $
Prix Partenariat	10	3	1	10 %	11 %	50 000 $

Subventions Savoir

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2021-2022 – Volet A	427	241	56 %	36 349 321 $	19 404 543 $
2021-2022 – Volet B	657	319	49 %	174 565 729 $	77 038 472 $
2020-2021 – Volet A	496	281	57 %	41 705 518 $	23 184 285 $
2020-2021 – Volet B	717	356	50 %	183 039 458 $	80 816 747 $
2019-2020 – Volet A	602	274	46 %	50 788 162 $	22 703 076 $
2019-2020 – Volet B	823	306	37 %	212 906 940 $	68 980 028 $

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2018-2019 – Volet A	615	312	51 %	52 048 696 $	24 650 325 $
2018-2019 – Volet B	750	307	41 %	188 427 889 $	65 027 232 $
2017-2018 – Volet A	729	376	52 %	60 574 101 $	29 303 649 $
2017-2018 – Volet B	807	351	44 %	200 307 123 $	72 359 391 $

Subventions de développement Savoir

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2021-2022	1 175	662	56 %	73 989 471 $	39 452 804 $
2020-2021	1 256	563	45 %	77 596 998 $	32 302 006 $
2019-2020	1 128	565	50 %	68 800 784 $	31 685 401 $
2018-2019	1 139	677	59 %	69 544 174 $	38 048 922 $
2017-2018	1 236	397	32 %	74 480 301 $	21 835 969 $

Aide aux revues savantes

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2021-2022	176	122*	69 %	14 326 368 $	9 905 533 $
2018-2019	163	123**	75 %	13 363 641 $	9 978 281 $
2014-2015	197	135***	69 %	14 191 663 $	9 974 459 $
2011-2012	193	138	72 %	13 807 346 $	9 999 942 $

* Exclut les 21 subventions de « transition » d'un an pour les lauréats de 2018-2019 qui n'ont pas obtenu de financement lors du concours de 2021-2022.
** Exclut les 7 subventions de « transition » d'un an pour les lauréats de 2014-2015 qui n'ont pas obtenu de financement dans le cadre du concours de 2018-2019.
*** Exclut les 9 subventions de « transition » d'un an pour les lauréats de 2011 qui n'ont pas obtenu de financement lors du concours de 2014-2015.

Subventions de partenariat

Année	Demandes admissibles (étape 1)	Demandes admissibles (étape 2)	Attributions	Taux de réussite	Total demandé* (admissible)	Total octroyé
2021-2022	69	25	21	30 %	62 143 029 $	52 147 443 $
2020-2021	75	25	19	25 %	62 150 620 $	47 468 400 $
2019-2020	67	23	16	24 %	55 895 685 $	38 493 991 $
2019-2020 SCHL	19**	8	6	75 %	10 426 277 $	7 938 424 $
2018-2019	64	26	17	27 %	64 116 532 $	41 855 594 $
2017-2018	73	25	16	22 %	62 103 139 $	39 446 505 $

* Comprend les montants demandés à l'étape 2 uniquement.
** (Appel à propositions pour les Subventions de développement de partenariat 2018-2019) En 2019-2020, le CRSH a administré un concours spécial de subventions en partenariat avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), à l'appui de la Stratégie nationale sur le logement du Canada. Il s'agissait de la deuxième des deux étapes du processus de l'initiative conjointe. Les candidats retenus dans le cadre du concours de subventions de développement de partenariats de la SCHL en 2018-2019 ont été invités à soumettre une demande au concours de subventions de partenariat.

Subventions de développement de partenariat

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2021-2022	114	85	75 %	21 529 261 $	16 087 715 $
2020-2021	135	96	71 %	25 493 209 $	18 210 879 $
2019-2020	134	77	57 %	25 406 914 $	14 790 960 $
2018-2019	148	70	47 %	28 154 116 $	13 173 431 $
2018-2019 (SCHL)	19	8	42 %	1 508 643 $	632 035 $
2017-2018	127	63	50 %	24 264 639 $	11 851 065 $
2016-2017	143	53	37 %	26 594 482 $	10 013 695 $

Subventions d'engagement partenarial

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2021-2022	317	271	85 %	7 617 049 $	6 507 111 $
2020-2021	305	216	71 %	7 350 137 $	5 218 919 $
2020-2021 (COVID-19)	396	251**	63 %	9 583 096 $	6 092 299 $
2019-2020	335	205	61 %	8 086 357 $	6 198 339 $
2018-2019	372	207	56 %	8 936 777 $	5 038 113 $
2017-2018*	214	108	50 %	5 123 393 $	2 600 722 $

* Les statistiques fournies pour 2017-2018 ne comprennent que deux concours (septembre et décembre 2017), car les subventions ont été instaurées à l'été 2017.

** À la suite de la réaffectation, le CRSH a stratégiquement attribué 43 bourses supplémentaires pour l'appel COVID-19 de 2020-2021, pour un total de 294 bourses, soit le nombre plus largement annoncé en 2020-2021 par le gouvernement fédéral.

Subventions Connexion

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2021-2022	396	332	84 %	11 184 291 $	9 017 812 $
2020-2021	309	237	77 %	8 968 236 $	6 552 586 $
2019-2020	699	312	45 %	18 695 919 $	7 776 618 $
2018-2019	691	284	41 %	17 688 685 $	7 090 492 $
2018-2019 (Autochtones)*	231	116	50 %	10 756 557 $	5 554 089 $
2017-2018	637	294	46 %	15 687 169 $	7 177 907 $

* Appel spécial sur la capacité de recherche autochtone et la réconciliation, administré en collaboration avec le CRSNG et les IRSC.

Subventions de synthèse des connaissances

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2021-2022 Émergence de la société asociale	52	30	58 %	1 507 151 $	868 740 $
2020-2021 Compétences numériques	59	36	61 %	1 694 824 $	762 217 $
2020-2021 Mobilité et transport en commun	30	23	77 %	858 425 $	669 238 $
2019-2020 Évaluations environnementales et évaluations des impacts	40	13	33 %	1 148 595 $	380 367 $
2019-2020 Capacité limite de la Terre	58	31	53 %	2 766 528 $	1 487 312 $

Carrefour des idées

Année	Demandes admissibles	Attributions***	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total octroyé
2021-2022 Carrefour des idées : le Canada et l'économie circulaire (étape 1)*	64 Étape 1 : Atelier virtuel de sélection	30 Participants de l'atelier sélectionnés (pas de demande de fonds)	47 %	S.O.	S.O.
2021-2022 Carrefour des idées : le Canada et l'économie circulaire (étape 2)*	5** Étape 2 : Demandes d'évaluation du mérite	3 Étape 2 : Attributions	60 %	1 218 175 $****	684 088 $

* L'initiative Carrefour des Idées d'Imaginer l'avenir du Canada est un projet pilote de deux ans conçu pour stimuler et financer des collaborations de recherche novatrices et transdisciplinaires, en utilisant une occasion d'expérimentation pour évaluer une approche plus itérative et collaborative du développement de la recherche et de la sélection.
** Sur les 30 participants invités à l'atelier de l'étape 1, cinq équipes de taille variable ont été formées. Ces cinq équipes se sont ensuite inscrites à l'étape 2. Au total, trois équipes (composées de 15 participants) ont obtenu une subvention.
*** Les données relatives aux récompenses sont tirées immédiatement après l'adjudication. Les récompenses résultant de l'attribution de fonds supplémentaires plus tard dans le cycle de financement ne sont pas incluses.
**** Inclut uniquement les montants demandés à l'étape 2 de la demande.

Annexe E – Données des concours sur l'équité, la diversité et l'inclusion

Le CRSH, de même que le CRSNG, les IRSC, la FCI et Génome Canada, en sont à la quatrième année d'utilisation d'un questionnaire harmonisé pour recueillir des données de déclaration volontaire en appui à la mesure du rendement et aux objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Ce questionnaire répond à la priorité du CRSH qui consiste à améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion dans la recherche et s'aligne sur le Plan d'action des trois organismes pour l'équité, la diversité et l'inclusion (2018-2025).

En réponse aux commentaires de la communauté des chercheurs, le questionnaire a été révisé cette année et des points de données supplémentaires ont été ajoutés pour recueillir des renseignements sur l'orientation sexuelle et la langue. Cette révision a été effectuée pour la majorité des occasions de financement.

On demande à tous les répondants de préciser leur tranche d'âge et d'indiquer s'ils appartiennent à l'un des quatre groupes désignés : femmes, Autochtones, membres des minorités visibles et personnes handicapées[14]. Le questionnaire est obligatoire, mais le répondant peut, selon la question, cocher la case « Je préfère ne pas répondre ».

Lancé en janvier 2020, le tableau de bord sur l'équité, la diversité et l'inclusion du CRSH demeure un important outil qui permet de communiquer publiquement des résumés agrégés des données de déclaration volontaire recueillies auprès des demandeurs, des titulaires de bourses ou de subventions et des membres de comité d'évaluation du mérite. Lorsque la situation le permet, des statistiques comparables sur la main-d'œuvre canadienne ou le contexte universitaire pour chaque groupe désigné sont également incluses dans le tableau de bord.

Les données d'auto-identification des candidats, des titulaires de bourses ou de subventions et des membres de comité pour toutes les possibilités de financement évaluées en 2021-2022 sont présentées ci-dessous. L'année 2020-2021 marque seulement la quatrième année de collecte de ces données. Le personnel du CRSH fait preuve de prudence dans l'interprétation des données, en particulier dans le cas des concours où le nombre de candidats est peu élevé (valeur « n » entre parenthèses). Les tendances seront suivies de près et l'intersectionnalité sera prise en compte au fur et à mesure que les données des futurs concours seront disponibles.

De tous les répondants du sondage auprès des membres des comités, 12 % ont indiqué qu'ils n'avaient pas suivi le module de formation sur la sensibilisation aux préjugés, pourtant

[14] Les quatre groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi sont définis dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du gouvernement du Canada.

obligatoire. Il s'agit d'une diminution par rapport au taux de 18 % enregistré l'an dernier. Le personnel du CRSH continuera d'inciter les membres à se conformer à cette exigence.

DONNÉES SUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION LIÉES AUX DEMANDES ET AUX ATTRIBUTIONS

Les taux de demande et d'attribution[15] pour les huit concours[16] 2021-2022 sont présentés et analysés ci-dessous en fonction des quatre groupes sous-représentés désignés dans le questionnaire de déclaration volontaire[17].

Les données fournies dans ce rapport ne portent que sur un seul cycle de concours.

L'utilisation du « taux d'attribution » au lieu du « taux de réussite » pour chaque groupe est conforme à l'approche actualisée des trois organismes subventionnaires fédéraux de la recherche en matière de rapports sur l'accès aux possibilités de financement pour les groupes sous-représentés. Pour un concours donné, les taux de réussite sont en partie déterminés par le nombre de demandes et les fonds disponibles. Le taux d'attribution, surtout lorsqu'il est considéré conjointement avec le taux de demande, donne une meilleure idée de l'équité du processus de financement de la recherche et peut être comparé à la représentation de ces groupes dans la population universitaire ou canadienne en général. Au fur et à mesure que d'autres données seront recueillies au cours des prochaines années, les tendances pourront être suivies et analysées afin d'obtenir une image plus claire de la participation aux programmes du CRSH, particulièrement en ce qui concerne les taux d'attribution.

N.B. : Les résultats représentant moins de cinq candidats ne sont pas indiqués dans les graphiques.

---

[15] Le taux de demande est le pourcentage de demandes provenant d'un groupe désigné particulier par rapport au nombre total de demandes reçues dans le cadre d'un concours donné. Le taux d'attribution est le pourcentage d'attributions que reçoit un groupe désigné donné par rapport au total des attributions dans le cadre d'un concours particulier. Le nombre d'octrois diffère légèrement de ce qui est présenté dans les résumés des occasions de financement pour les concours de doctorat et de maîtrise en raison du moment où les offres de financement sont acceptées.

[16] Les taux de demande sont rapportés pour huit concours et les taux d'attribution, pour neuf concours parce que les taux d'attribution des bourses de doctorat du CRSH et des BÉSC sont rapportés séparément, mais le bassin de demandes est le même.

[17] Les résultats ne sont pas indiqués lorsqu'il y a cinq demandeurs ou moins à un concours. Cette année, les données sur l'équité, la diversité et l'inclusion n'ont pas été recueillies auprès des demandeurs de subventions de synthèse des connaissances. Les lecteurs doivent être attentifs aux nombres réels de candidatures et d'attribution (indiqués dans les légendes des graphiques, n=x) lorsqu'ils interprètent les taux de demande et d'attribution.

GENRE

En 2021-2022, les taux d'attribution pour les femmes continuent d'être légèrement supérieurs aux taux de demande.

Données agrégées :

Genre	Femme	Homme	Voir note*	Je préfère ne pas répondre
Taux de demande	62,5 %	30,7 %	3,3 %	3,4 %
Taux d'attribution	64,2 %	29,0 %	3,5 %	3,3 %

* Regroupe les réponses suivantes : genre fluide, non-binaire, bispirituel, homme trans, femme trans, je ne m'identifie à aucune des options proposées.

Données par programmes (seuls les chiffres impliquant plus de cinq participants sont indiqués) :

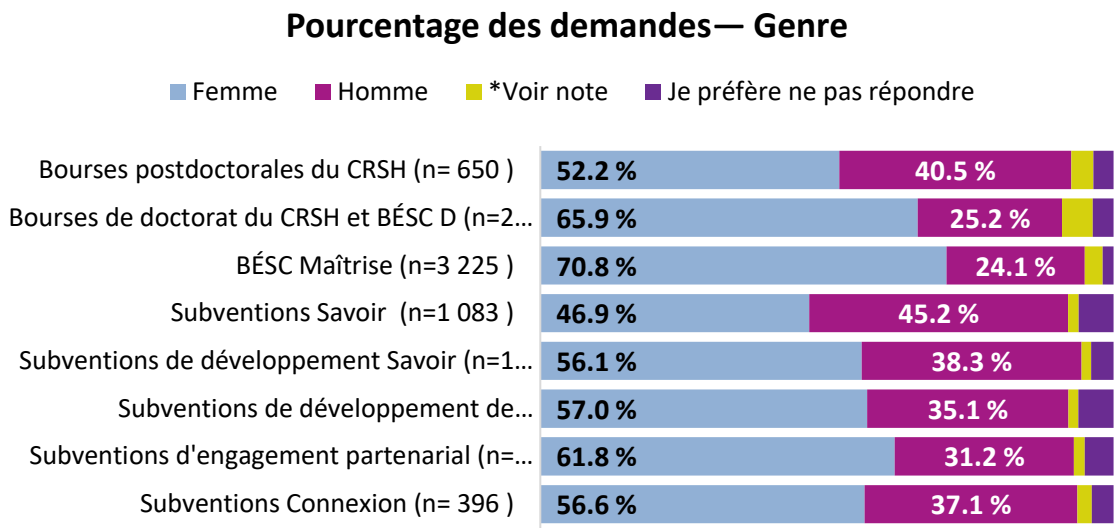

* Regroupe les réponses suivantes : genre fluide, non-binaire, bispirituel, homme trans, femme trans, je ne m'identifie à aucune des options proposées.

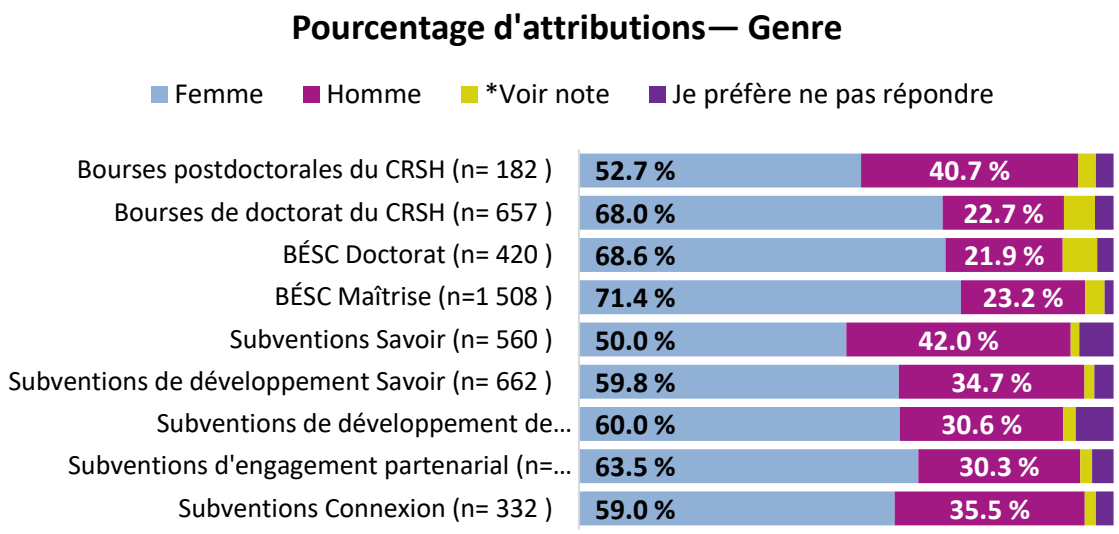

* Regroupe les réponses suivantes : genre fluide, non-binaire, bispirituel, homme trans, femme trans, je ne m'identifie à aucune des options proposées.

IDENTITÉ AUTOCHTONE

En 2021-2022, les taux d'attribution pour les candidats autochtones continuent d'être légèrement supérieurs aux taux de demande dans toutes les possibilités de financement. Les taux d'attribution les plus élevés ont été enregistrés pour les bourses de doctorat du programme de BÉSC, les bourses de doctorat du CRSH et les subventions de connexion (entre 4,8 % et 6,4 %).

Données agrégées :

Identité autochtone	Oui	Non	Je préfère ne pas répondre
Taux de demande	3,1 %	93,6 %	3,3 %
Taux d'attribution	3,7 %	93,5 %	2,8 %

Données par programmes (seuls les chiffres impliquant plus de cinq participants sont indiqués) :

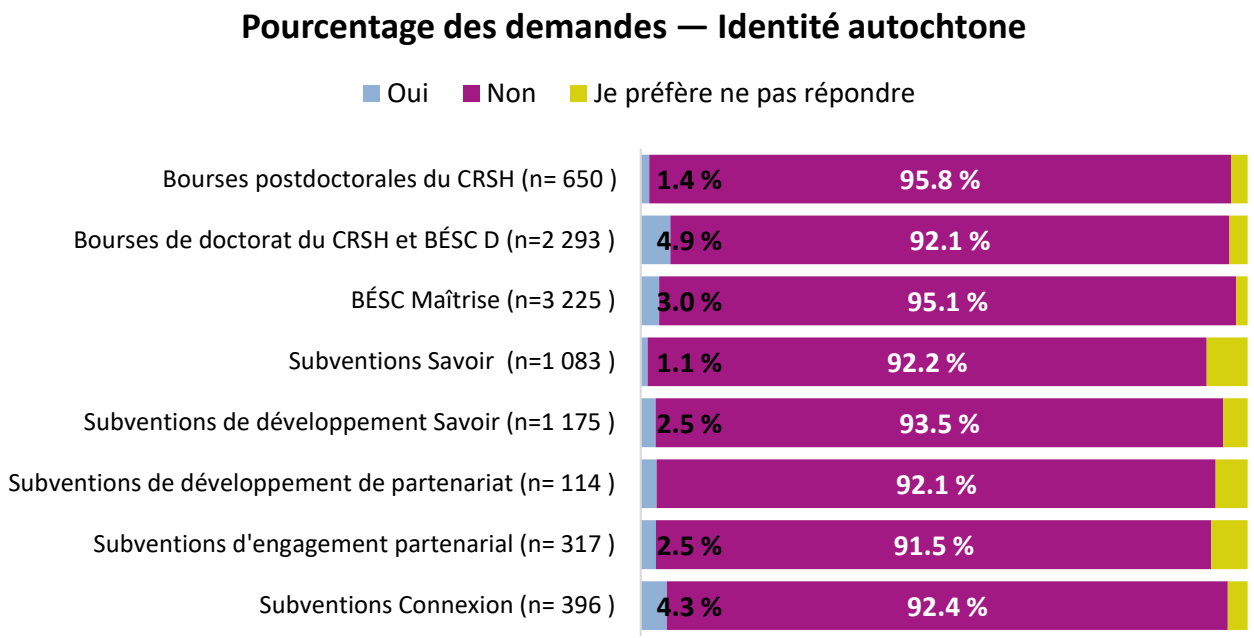

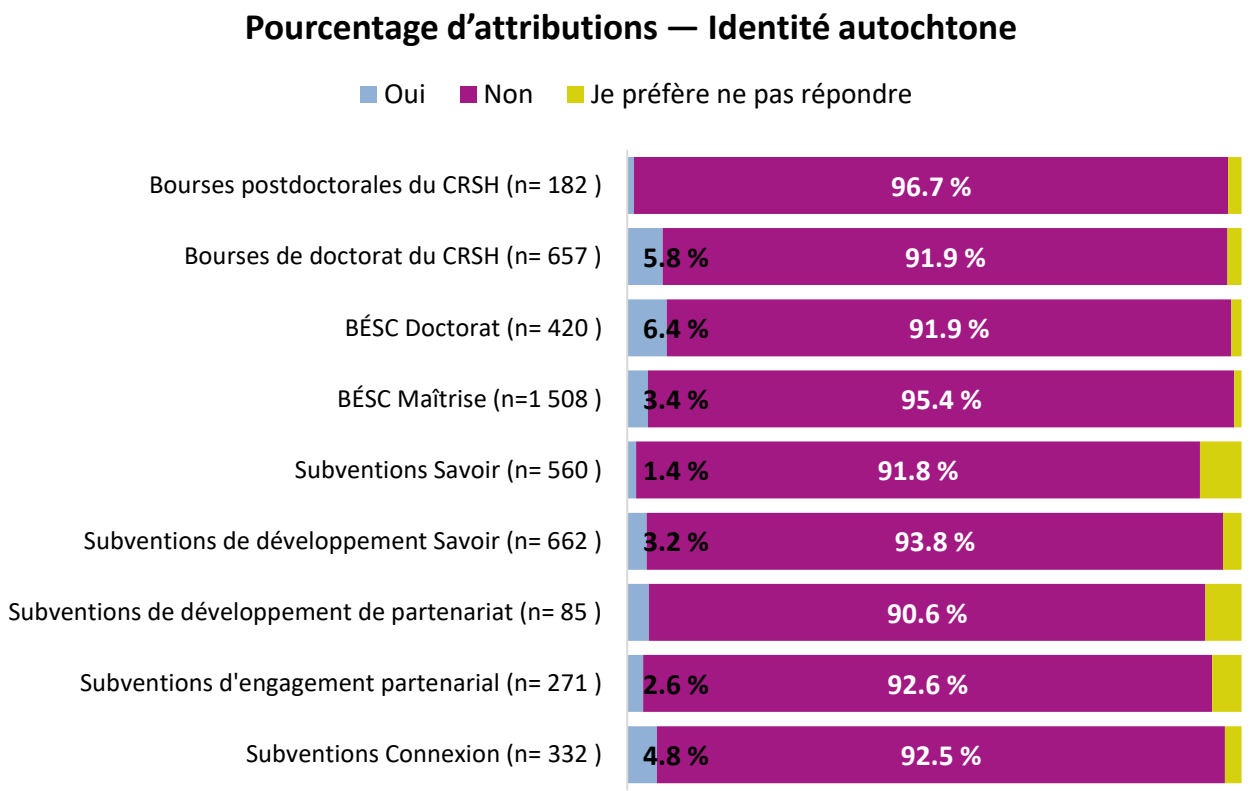

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2021-2022, les taux d'attribution pour les candidats qui s'identifient à un handicap étaient généralement inférieurs aux taux de demande pour toutes les possibilités de financement, à l'exception des bourses de doctorat du Programme de BÉSC, des subventions Savoir et des subventions Connexion.

Données agrégées :

Personnes en situation de handicap	Oui	Non	Je préfère ne pas répondre
Taux de demande	10,4 %	82,3 %	7,3 %
Taux d'attribution	9,6 %	83,8 %	6,5 %

Données par programmes (seuls les chiffres impliquant plus de cinq participants sont indiqués) :

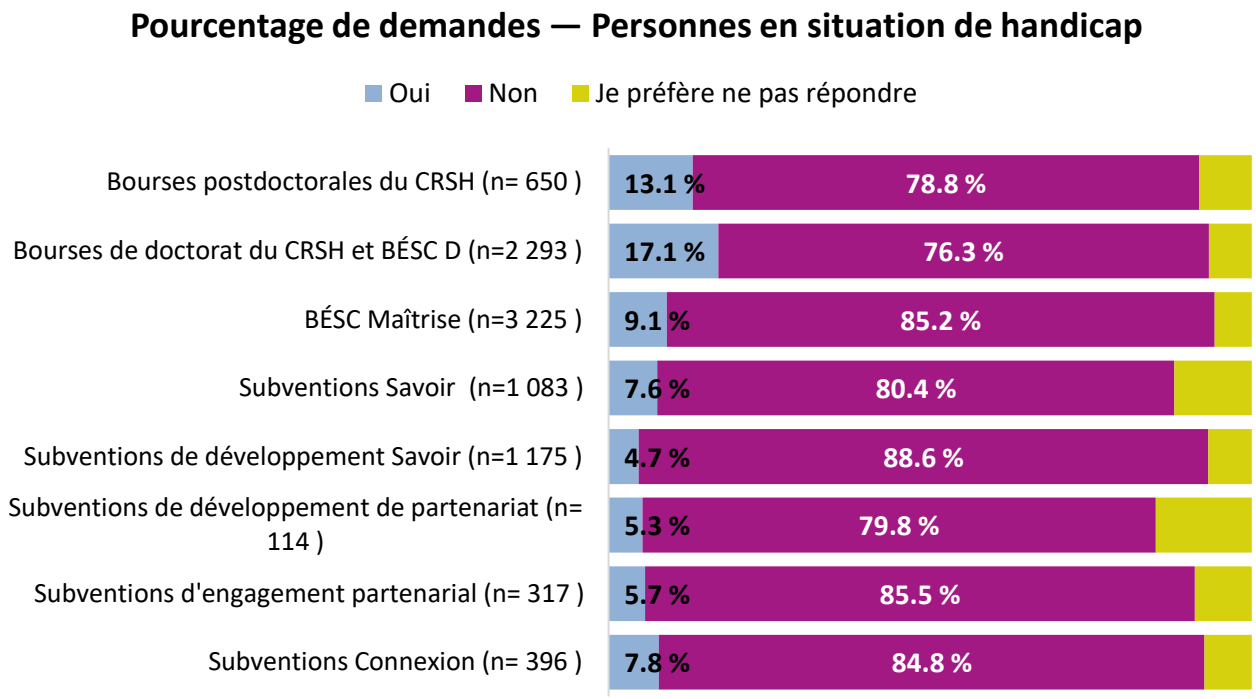

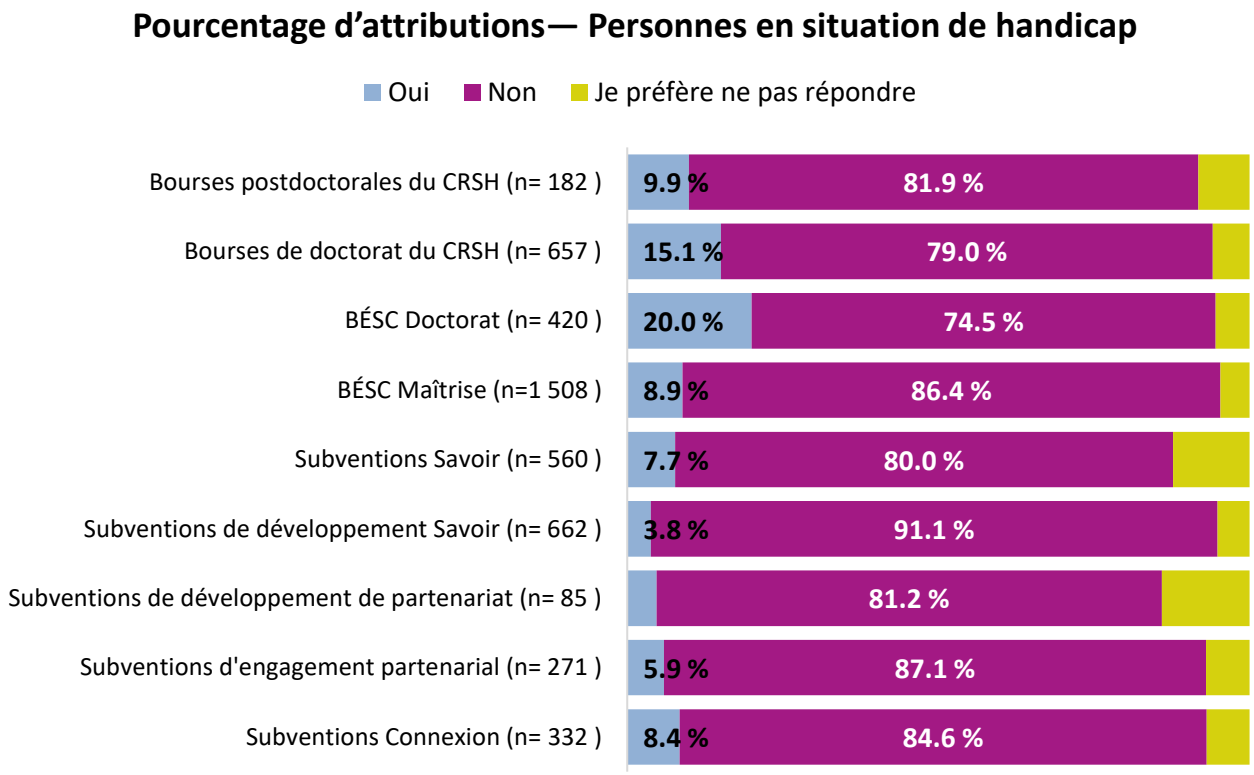

MINORITÉS VISIBLES

En 2021-2022, les taux d'attribution pour les candidats qui s'identifient comme des minorités visibles étaient généralement légèrement inférieurs aux taux de demande pour l'ensemble des possibilités de financement, à l'exception des bourses de doctorat du CRSH, des subventions Savoir et des subventions de développement de partenariat.

Données agrégées :

Minorités visibles	Oui	Non	Je préfère ne pas répondre
Taux de demande	22,0 %	73,5 %	4,6 %
Taux d'attribution	20,9 %	75,0 %	4,1 %

Données par programmes (seuls les chiffres impliquant plus de cinq participants sont indiqués) :

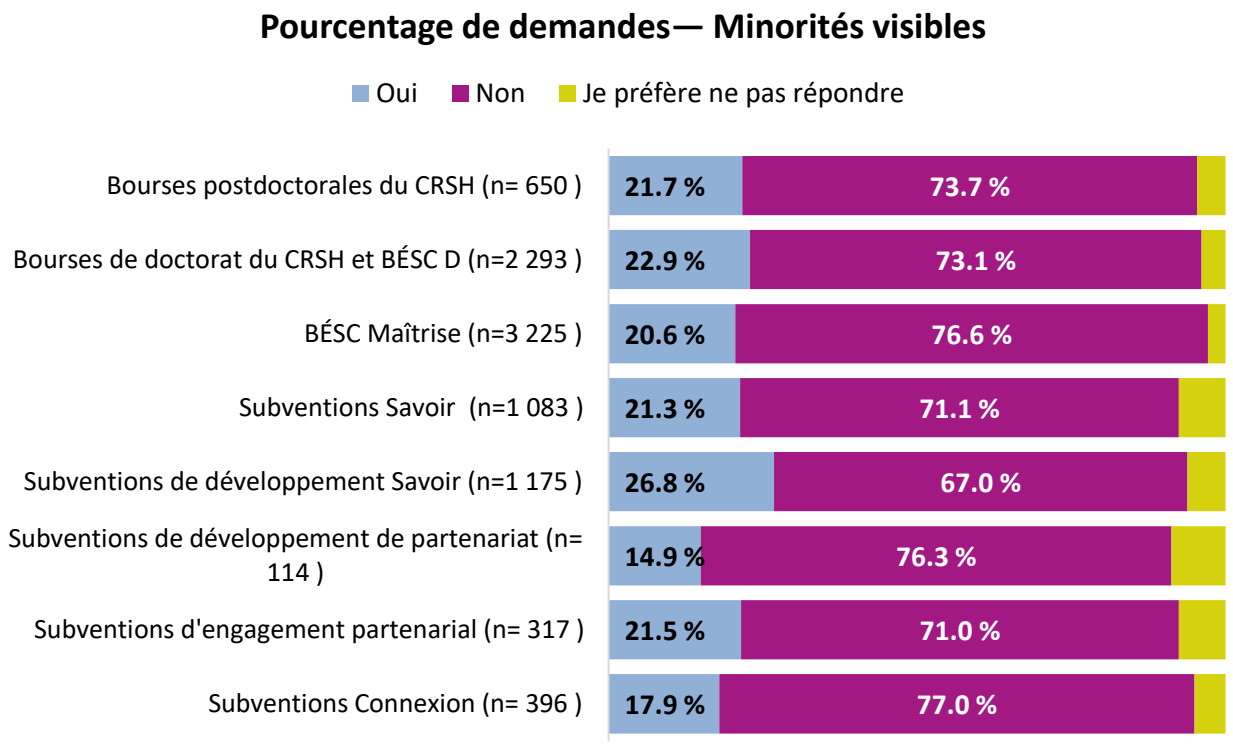

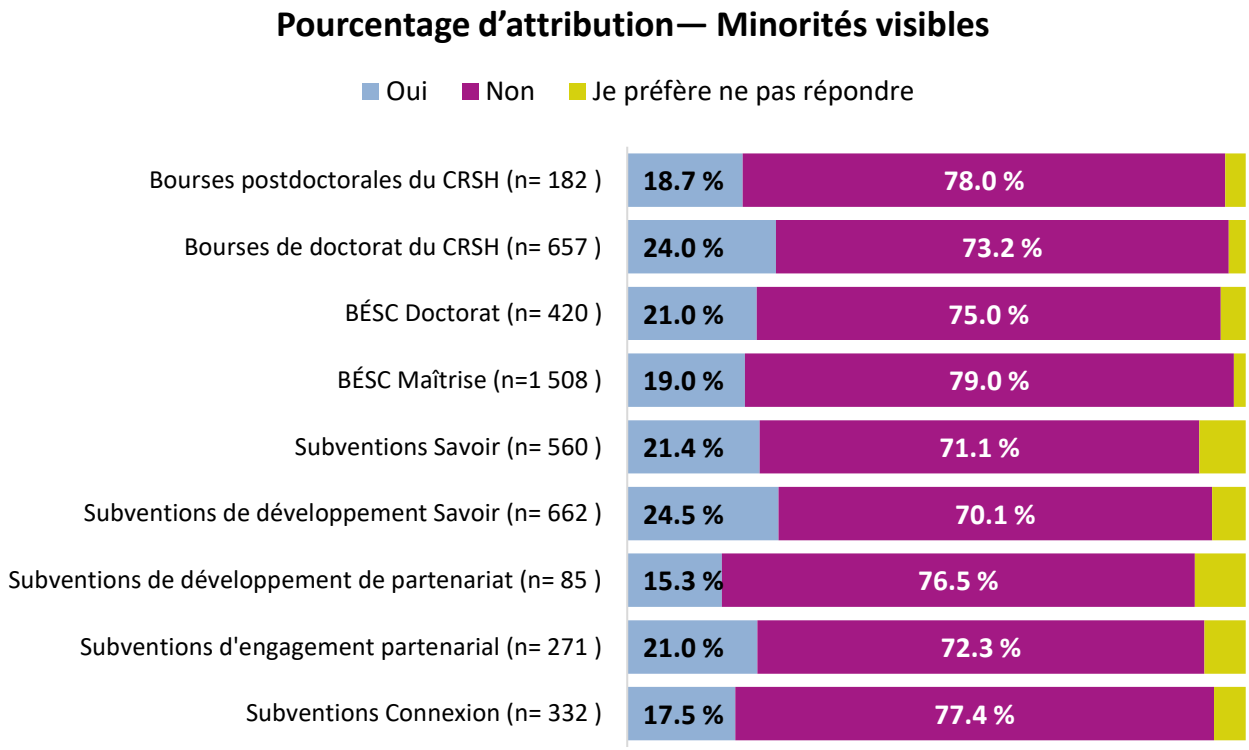

DONNÉES SUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION DES MEMBRES DE COMITÉ

Les conclusions relatives aux données découlant de déclaration volontaire des membres de comité en ce qui concerne les occasions de financement de 2020-2021 sont présentées ci-dessous. Près des trois quarts des membres de comité ont répondu au questionnaire sur l'équité, la diversité et l'inclusion.

Membres de comité confirmés : **936**
Questionnaires de déclaration volontaire remplis : **417**
Taux de réponse : **44,6 %**

Pour contribuer à assurer l'évaluation de qualité des propositions de projet soumises par un groupe diversifié de candidats et atténuer les préjugés négatifs possibles, il est important de diversifier la composition des comités.

Les graphiques ci-dessous regroupent les données sur les possibilités de financement au niveau des programmes[18] pour protéger la confidentialité des évaluateurs du mérite. Les répondants pouvaient indiquer qu'ils préféraient ne pas répondre à l'une ou l'autre des questions de déclaration volontaire, une option qu'en moyenne 5,1 % des répondants ont choisie pour toutes les possibilités de financement.

Comme le CRSH est encore en train de développer ses connaissances sur l'auto-identification des membres des comités, il faudra obtenir d'autres résultats au fil du temps (et peut-être des données de référence supplémentaires à des fins de comparaison) pour tirer des conclusions sur la représentation de l'équité, diversité et inclusion ainsi que des groupes désignés au sein de ses comités.

[18] Programmes : les occasions de financement pour la formation en recherche et le perfectionnement des compétences comprennent les programmes de bourses doctorales et postdoctorales du CRSH, le Programme de BÉSC au niveau du doctorat et les prix Impacts. Les occasions de financement Savoir comprennent les programmes des subventions de développement Savoir et des subventions Savoir. Les occasions de financement Partenariat comprennent les programmes des subventions de développement de partenariat, des subventions de partenariat et des subventions d'engagement partenarial, les subventions Connexion et les subventions de synthèse des connaissances.

Composition des comités selon le genre, par programme

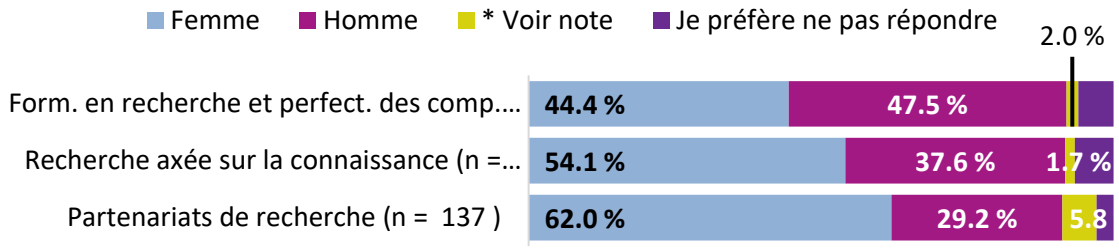

* Regroupe les réponses suivantes : genre fluide, non-binaire, bispirituel, homme trans, femme trans, je ne m'identifie à aucune des options proposées. Seuls les chiffres impliquant plus de cinq participants sont indiqués.

Dans tous les programmes, 54,4 % des membres de comité interrogés se sont identifiés comme étant des femmes, 37,2 % des hommes et 3,1 % autre[19].

Composition des comités selon l'identité autochtone, par programme

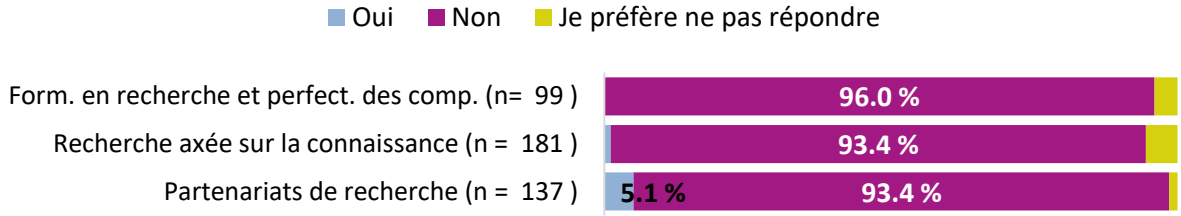

Seuls les chiffres impliquant plus de cinq participants sont indiqués.

Dans tous les programmes, 2,2 % des membres de comité interrogés se sont identifiés comme étant des Autochtones.

[19] Genre fluide, non-binaire, bispirituel, homme trans, femme trans, je ne m'identifie à aucune des options proposées.

Composition des comités selon le statut de personne en situation de handicap, par programme

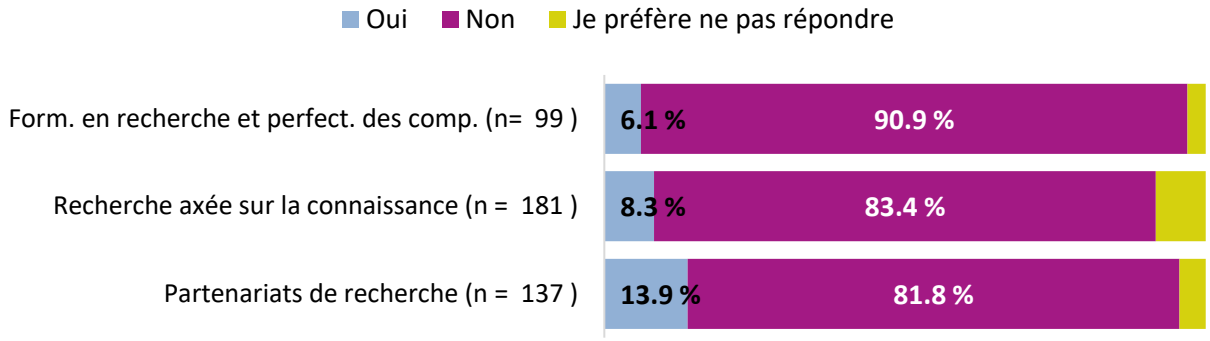

Seuls les chiffres impliquant plus de cinq participants sont indiqués.

Dans tous les programmes, 9,6 % des membres de comité interrogés se sont identifiés comme étant des personnes en situation de handicap.

Composition des comités selon le statut de minorité visible, par programme

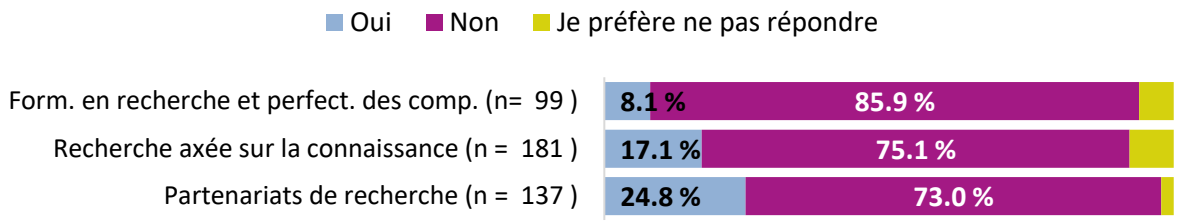

Seuls les chiffres impliquant plus de cinq participants sont indiqués.

Dans tous les programmes, 17,5 % des répondants membres de comité ont dit appartenir à une minorité visible.

Annexe F – Représentation des établissements par occasion de financement

Dans un souci d'harmonisation, le Rapport sur les concours utilisera cette année la classification de la taille des établissements du programme des Chaires de recherche du Canada. Voici les critères utilisés aux fins de cette classification :

Établissement de grande taille	Établissement de moyenne taille	Établissement de petite taille	Autre
Établissements **qui reçoivent 40 chaires ou plus.**	Établissements **qui reçoivent entre 11 et 39 chaires.**	Établissements qui **reçoivent 10 chaires ou moins.**	Autres établissements qui n'atteignent pas le **seuil d'au moins 100 000 $ de financement tripartite**.

Les taux de réussite des candidats en 2021-2022 montrent une proportion équilibrée entre les établissements de différentes tailles. Même avec une méthode différente, les résultats sont comparables à ceux de 2020-2021. Cette année, les établissements de moyenne et de petite tailles se distinguent pour leur taux de réussite dans les concours de subventions de partenariat et Connexion, ainsi que dans les subventions de synthèse des connaissances.

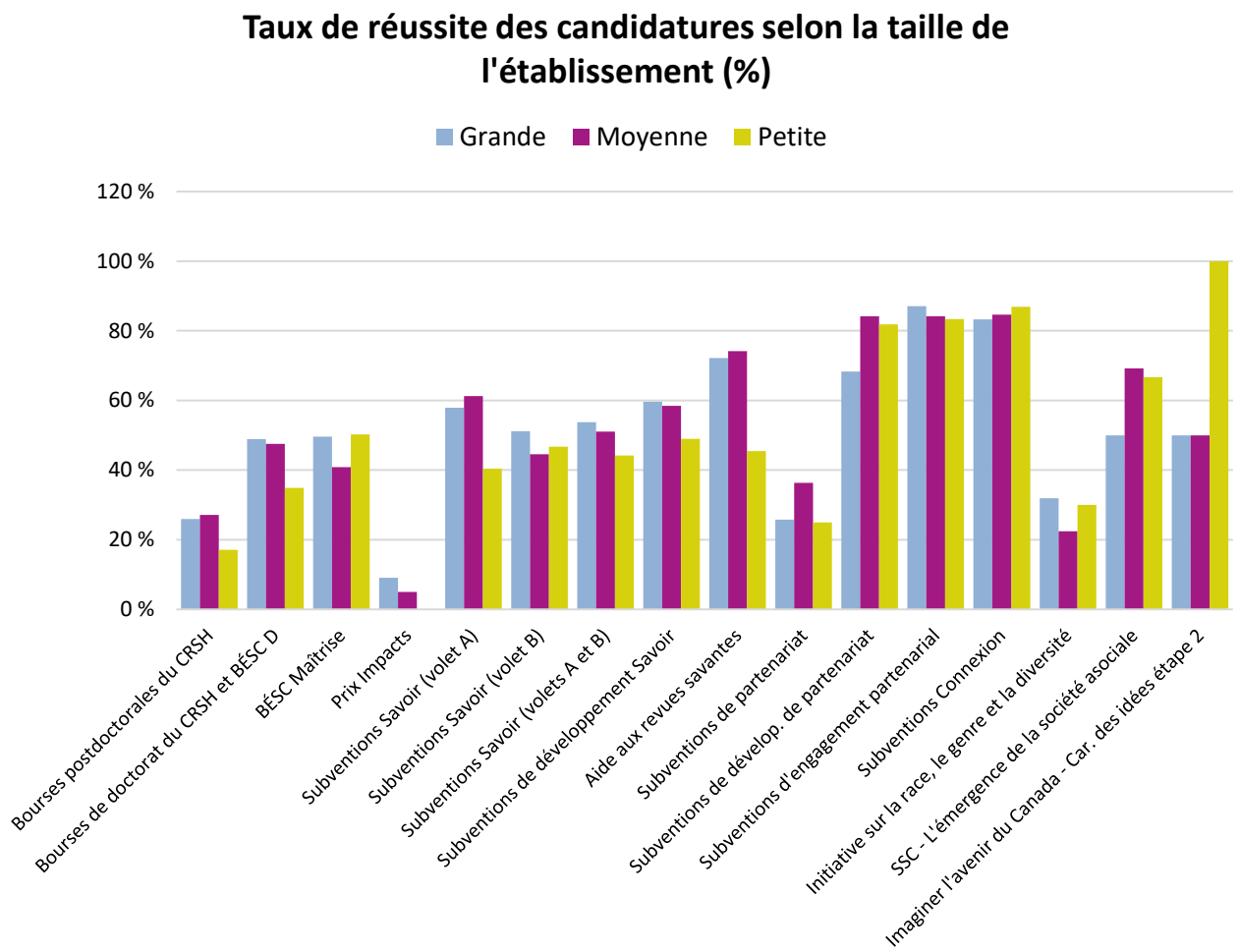

En ce qui concerne la composition des comités, comme on peut s'y attendre, les grands établissements sont davantage représentés (45,5 % au total).

Le tableau ci-dessous présente des statistiques nationales sur la représentation des professeurs de sciences sociales et de sciences humaines par catégorie de taille d'établissement. Ces statistiques montrent que les comités du CRSH en 2021-2022 sont très représentatifs de la répartition des professeurs de sciences sociales et de sciences humaines au Canada.

Représentation des professeurs de sciences sociales et de sciences humaines selon la taille des établissements[20]

Taille de l'établissement*	Nombre d'établissements**	Nombre de professeurs	Représentation des professeurs***	Représentation des membres de comité du CRSH aux concours 2021-2022****
Grande	16	10 704	43,4 %	45,5 %
Moyenne	18	7 815	31,7 %	29,2 %
Petite	43	5 004	20,3 %	16,0 %

Source : Statistique Canada. « Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges – Personnel enseignant à plein temps (SPEUC-PT) », 2019-2020.
* Selon la catégorisation du Programme des chaires de recherche du Canada.
** Données du SPEUC provenant de 100 établissements, dont 16 de grande taille, 18 de moyenne taille et 36 de petite taille, selon la catégorisation du Programme des chaires de recherche du Canada.
*** Les pourcentages sont basés sur le nombre total de membres du corps enseignant déclarés par le SPEUC pour les 100 établissements, ce qui explique que le total ne soit pas de 100 %.
**** Les pourcentages sont basés sur le nombre total de membres de comité, ce qui explique que le total ne soit pas de 100 %.

[20] La catégorie International comprend les universités, les collèges et les institutions de taille inconnue situés à l'extérieur du Canada. La catégorie Autre/Inconnue comprend les organisations autochtones, les associations, les organismes de bienfaisance, les gouvernements fédéral/provinciaux/territoriaux, les organismes gouvernementaux, les hôpitaux, les associations d'apprentissage, les organismes sans but lucratif, les éditeurs, les entreprises privées, les organismes de secours ou d'aide, les organismes de recherche et les universités de taille inconnue.

Représentation des membres de comité selon la taille de l'établissement

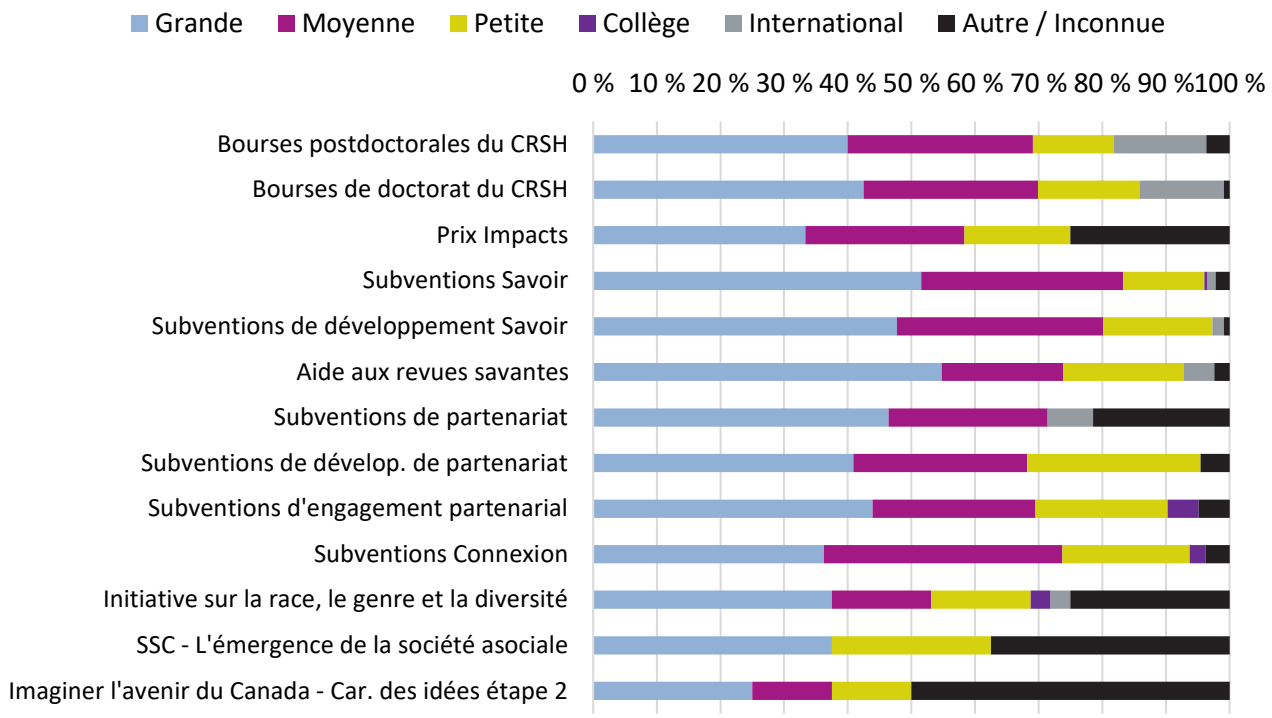

N=936

Annexe G – Profils linguistiques dans le cadre des concours du CRSH

Le CRSH assure la surveillance du rendement des programmes en ce qui a trait aux langues officielles dans lesquelles les demandes sont présentées et la langue de correspondance des membres de comité, et procède à la collecte de données à ce sujet. Le questionnaire révisé de déclaration volontaire des trois organismes subventionnaires sur l'équité, la diversité et l'inclusion, qui doit être mis en place plus tard en 2021-2022, comprendra de nouvelles questions sur la langue d'usage, conformément à l'approche de Statistique Canada pour colliger des données sur les langues officielles.

Dans l'ensemble des occasions de financement du CRSH, les taux de demande et d'attribution[21] des demandeurs anglophones et francophones sont relativement les mêmes depuis quelques années. Les taux de demande restent stables par rapport à 2020-2021.

Taux de demande selon la langue utilisée dans les demandes
Anglais : **83,5 %**
Français : **16,5 %**

Taux d'attribution selon la langue utilisée dans les demandes
Anglais : **81,2 %**
Français : **18,8 %**

Les taux d'attribution pour les demandes en français ont légèrement augmenté par rapport à 2020-2021 (17,9 % auparavant).

Cela pourrait s'expliquer par une augmentation globale des taux de réussite dans un certain nombre de concours de 2021-2022 du CRSH. Cela pourrait être dû à la diminution du nombre de demandes attribuable à la pandémie, en particulier pour les possibilités de financement liées aux partenariats de recherche. Comme les demandes en français ne représentent que 16,5 % des demandes de 2020-2021, les taux de réussite sont plus sensibles aux variations.

[21] Le taux de demande est le pourcentage de demandes, par rapport au nombre total enregistré, pour un concours donné, selon la langue dans laquelle elles ont été présentées. Le taux d'attribution est le pourcentage du nombre total d'attributions enregistré pour un concours donné, selon la langue dans laquelle les demandes ont été présentées. Le nombre d'attributions diffère légèrement de ce qui est présenté dans les résumés des occasions de financement liées aux concours de bourses de doctorat et de maîtrise en raison du moment où les offres de financement ont été acceptées.

Les graphiques suivants montrent les taux de demande et d'attribution pour l'ensemble des occasions de financement du CRSH en 2021-2022. De manière générale, les demandes en français affichent un rendement considérable dans les taux de réussite de l'année écoulée.

Données agrégées :

	Anglais	**Français**	**Global**
Taux de réussite des candidats selon la langue de la demande	48,4 %	56,6 %	49,8 %
Taux de demande selon la langue de la demande	83,5 %	16,5 %	S.O.
Taux d'attribution selon la langue de la demande	81,2 %	18,8 %	S.O.
Langue de correspondance des membres de comité	74,6 %	25,2 %	S.O.

Données par programmes :

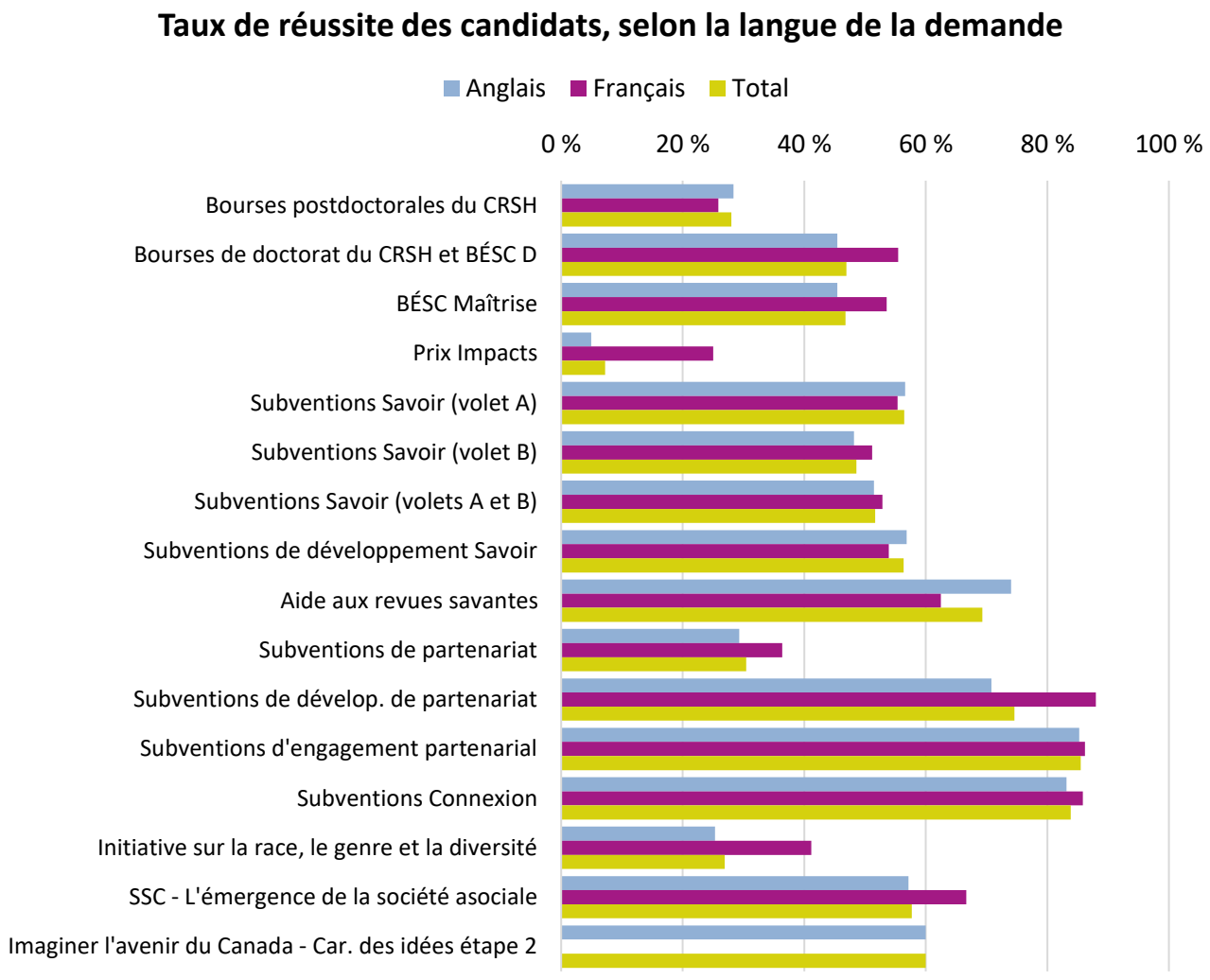

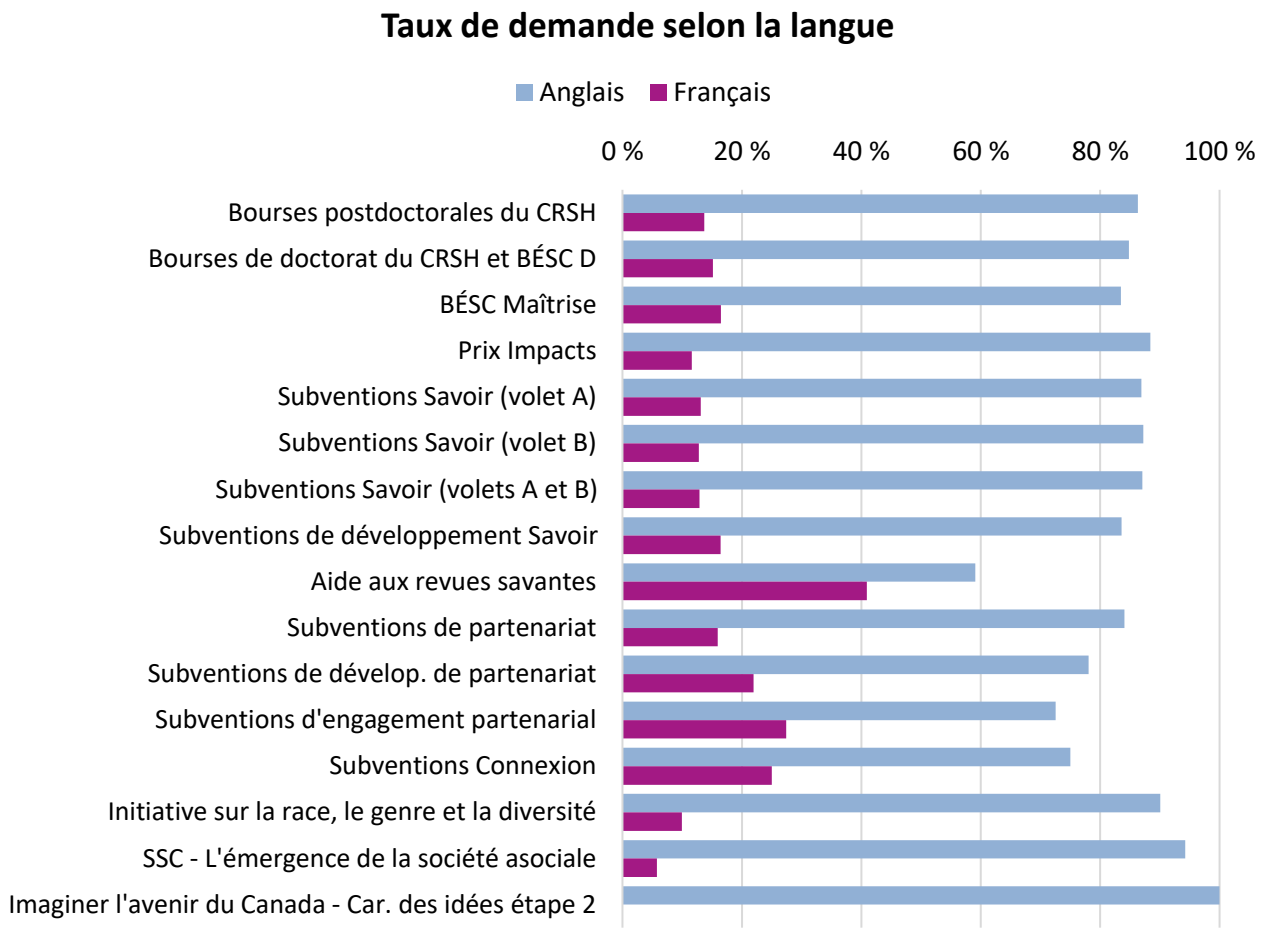
Taux de demande selon la langue
Anglais
Français
0 %
20 %
40 %
60 %
80 %
100 %
Bourses postdoctorales du CRSH
Bourses de doctorat du CRSH et BÉSC D
BÉSC Maîtrise
Prix Impacts
Subventions Savoir (volet A)
Subventions Savoir (volet B)
Subventions Savoir (volets A et B)
Subventions de développement Savoir
Aide aux revues savantes
Subventions de partenariat
Subventions de dévelop. de partenariat
Subventions d'engagement partenarial
Subventions Connexion
Initiative sur la race, le genre et la diversité
SSC - L'émergence de la société asociale
Imaginer l'avenir du Canada - Car. des idées étape 2

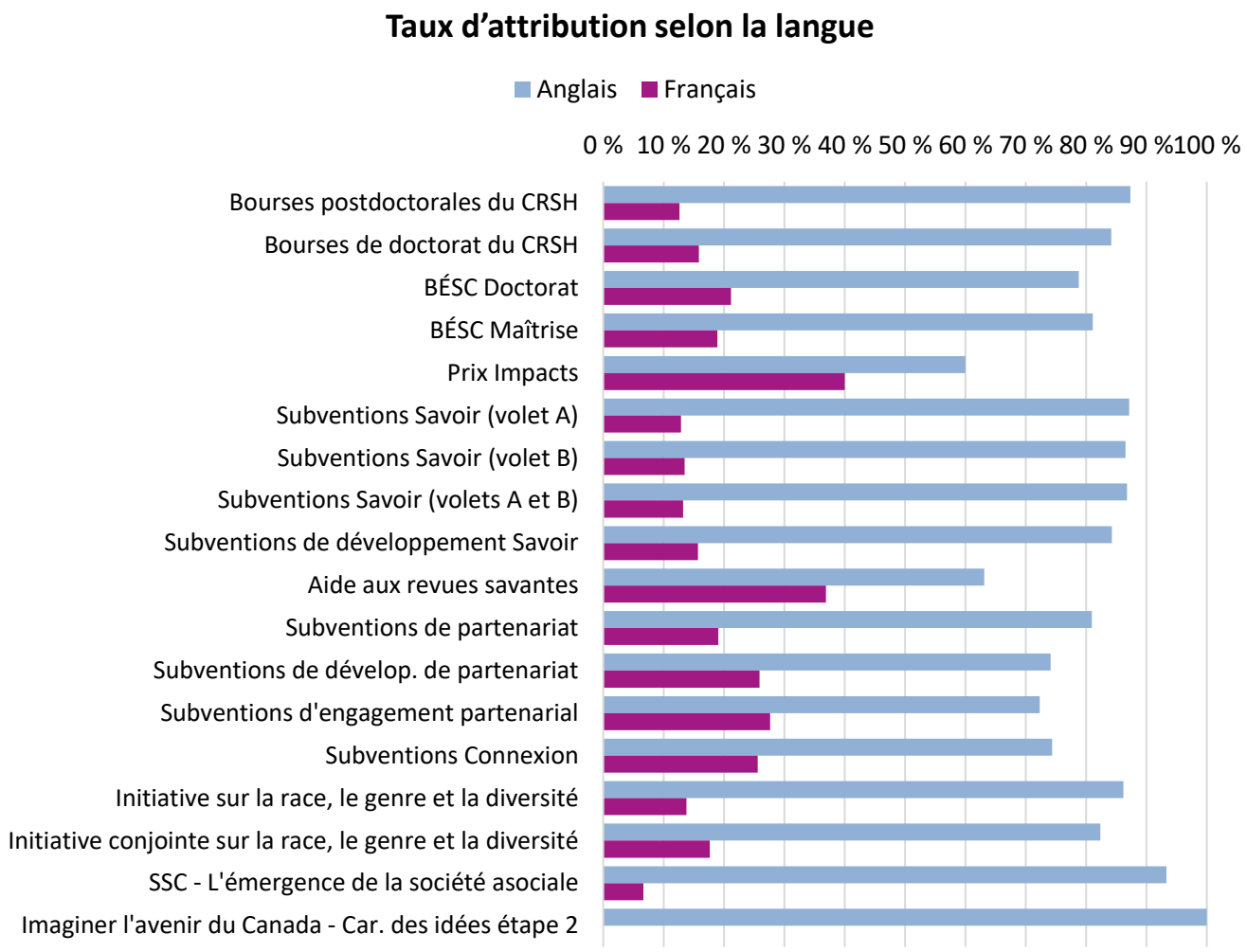

À l'exception d'un petit nombre de comités unilingues formés dans le cadre de possibilités de financement plus importantes, tous les membres des comités d'examen du mérite du CRSH doivent être bilingues fonctionnels.

Dans l'ensemble, conformément aux données des dernières années, la proportion de membres de comité dont la langue de correspondance est le français est légèrement plus élevée que la proportion de demandeurs dont c'est le cas.

Langue de correspondance des membres de comité, globalement

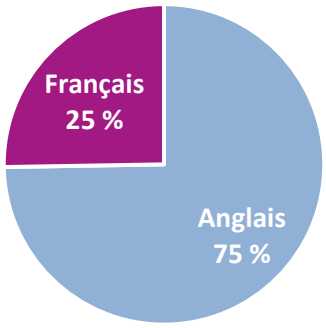

Langue utilisée dans les demandes, globalement

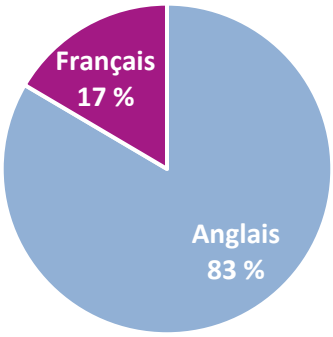

Langue de correspondance des membres de comité, par occasion de financement

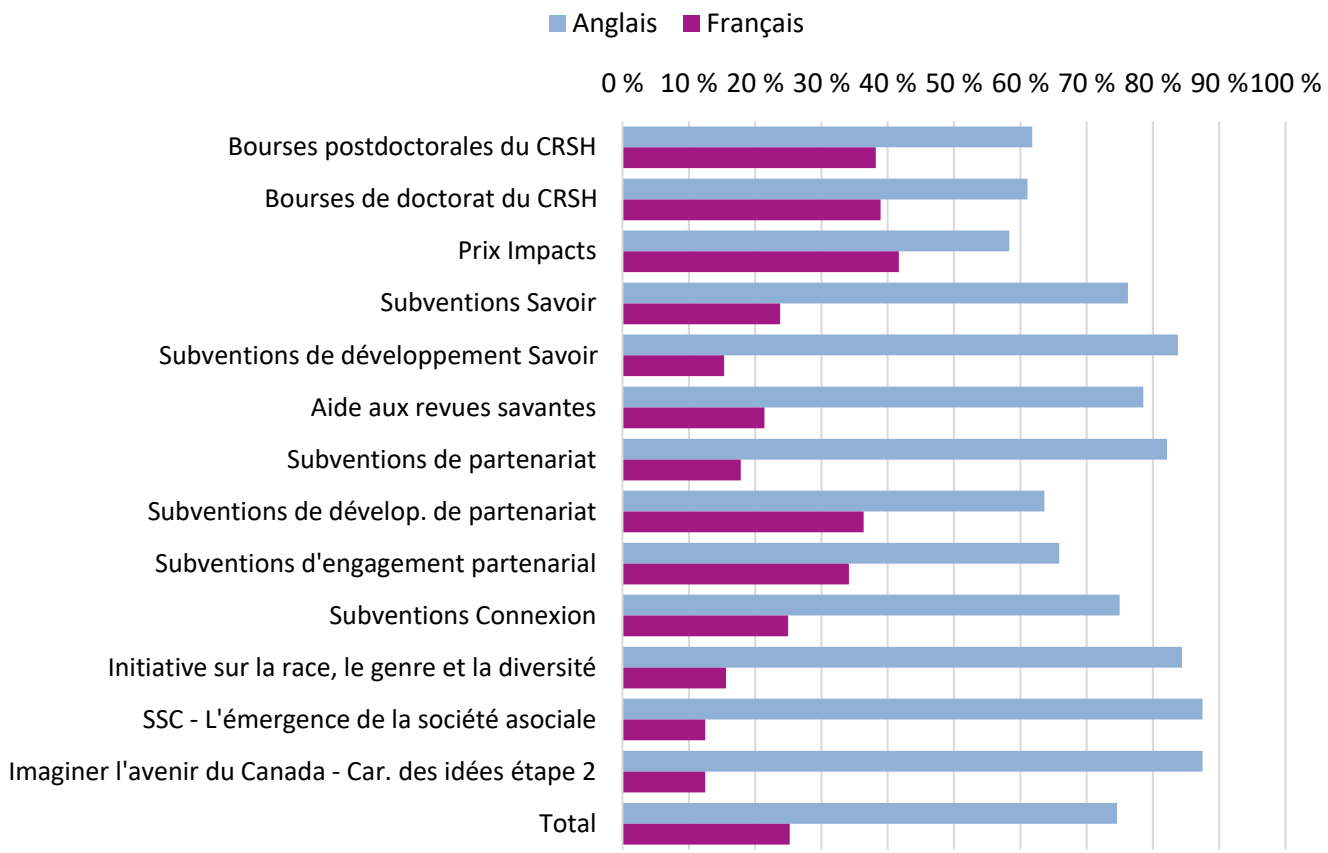

Les occasions de financement pour la formation à la recherche et le développement des talents comptent historiquement davantage de membres de comité francophones (fourchette de représentation de 38 % à 42 % en 2021-2022). Les concours de subventions de développement de partenariat et de subventions d'engagement de partenariat ont également une représentation élevée de membres de comité francophones cette année (de 34 % à 36 %).